

VOL. 34 N° 2 PRINTEMPS 2018



LeVeterinarius

LA REVUE DE L'ORDRE DES MÉDECINS VÉTÉRINAIRES DU QUÉBEC

PAGE 11

PROJET DE LOI N° 128

PAGE 14

**NOUVELLES DIRECTIVES ET
NORMES D'EXERCICE SUR LES
THÉRAPIES COMPLÉMENTAIRES**

PAGE 23

**ENCART
LE VETERINARIUS+**





**Centre Vétérinaire Rive-Sud
Centre Vétérinaire Laval**

Membres du Groupe VétériMedic Inc.

Toujours là pour vous!



Centre Vétérinaire Laval
4530 Autoroute 440
LAVAL



Centre Vétérinaire Rive-Sud
7415 boul. Taschereau
BROSSARD

www.cvlaval.com

450 781-1200 / 1 877 651-2152



www.cvrivesud.com

450 656-3660 / 1 866 524-4877



Centre Vétérinaire Rive-Sud
Centre Vétérinaire Laval

Membres du Groupe VÉTÉR Médic Inc.

Un nouveau portail web conçu pour vous!



Repérez ce bouton sur nos sites web,
créez votre profil en quelques secondes.

Un outil simple, rapide et efficace

Pour faciliter la communication entre vous et nos médecins vétérinaires spécialistes!

OUVERT
24/7

Accéder à
une gamme de
services en ligne!

Formulaire de référence

Formulaires VET-CONSULTE
(consultation à distance)

Inscriptions en ligne
aux soirées-conférences

Commande de brochures

Accès direct vers Timeless

UN TRAITEMENT ALLÉCHANT

VOICI CEFASEPTIN® :

**UN MOYEN FACILE D'ADMINISTRER
LA CEFALÉXINE**

Comprimé
innovant
séable en quatre parties



Appétent

Comprimés
à croquer

Offerts dans un
emballage-coque

Cefaseptin®

Pour un dosage précis



LE VETERINARIUS

La revue *Le Veterinarius* est publiée cinq fois par année par l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec.

800, avenue Sainte-Anne, bureau 200
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5G7
Téléphone : 450 774-1427
ou 1 800 267-1427
Télécopieur : 450 774-7635
Courriel : omvq@omvq.qc.ca

Les opinions émises dans cette revue ne reflètent pas nécessairement celles de l'Ordre. La direction se réserve le droit de modifier les articles pour les besoins de la mise en pages en respectant, autant que possible, l'esprit du texte. Toute reproduction de textes est autorisée à la condition de mentionner la source.

Éditeur :
Ordre des médecins vétérinaires du Québec

Rédactrice en chef :
Mme Patricia Noël
patricia.noel@omvq.qc.ca

Révision des textes :
Mme Lucie Gobeil

Montage graphique :
Mme Maryse Massy
maryse.massy@omvq.qc.ca

Petites annonces :
Mme Francine Charette
francine.charette@omvq.qc.ca

Collaborateurs :
Dr Paul Baillargeon, Dr Christian Bédard,
Catherine Bouchard, Me Nicole Bouchard,
Lysanne Brunet, Catherine Carignan-Levasseur,
Dr Patrick Cavanagh, Dr Younès Chorfi,
Dre Annie Daignault, Dr Louis-Philippe
de Lorimier, Delphine De Pierre, Dr Mouhamadou
Diaw, Dre Julie-Hélène Fairbrother,
Dr Christopher Fernandez-Prada,
Dre Johanne Hamel, Dre Caroline Kilsdonk,
Dre Catherine Lapointe, Anne-Marie Lowe,
Dre Renée-Claire Malenfant, Dre Emma
Marchionatti, Dr Sylvain Nichols, Patricia Noël,
Dre Joane Parent, Dr Michel Pepin, Dre Hélène
Rembeaux, Dr Jean-Philippe Rocheleau,
Dre Hélène Ruel, Dre Enid Stiles, Christine
Theoret, Me Sarah Thibodeau, Dr Éric Tremblay,
Dre Catherine Vachon, Dre Sonia Voyer,
Dr André Vrins

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec
2^e trimestre 1995
Envois de publication canadienne
Contrat de vente numéro 400388894

Date de tombée du prochain numéro :
10 mai 2018

4 MOT DE LA PRÉSIDENTE

6 MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

ACTUALITÉS DE L'ORDRE

- 8 Les prix de reconnaissance du mérite 2018
- 10 L'Ordre félicite Mme Claudia Hébert, récipiendaire du prix Marcel-Bourassa 2018
- 11 Encadrement des chiens : un projet de loi qui n'apporte pas de solution durable
- 14 Nouvelles directives et normes d'exercice concernant la pratique des thérapies complémentaires
- 16 Pour une formation continue plus accessible!
- 18 Avis : exercice de la profession de médecin vétérinaire et usurpation du titre de médecin vétérinaire
- 20 Avis de radiation temporaire

10 CHANGEMENTS AU TABLEAU DE L'ORDRE

PORTRAIT

- 22 Le flambeau du *Veterinarius+* repris par le Dr Paul Baillargeon

23 ENCART SCIENTIFIQUE

Le Veterinarius+

CHRONIQUE ASSURÉMENT VÔTRE

- 39 Questionnaire de récapitulation : n'hésitez pas à consulter les chroniques antérieures pour relever le défi!

CHRONIQUE DES ASSOCIATIONS

- 40 L'ACMV soumet des commentaires à Santé Canada sur l'approche proposée pour la réglementation du cannabis
- 40 Nouvelles de l'AMVQ

CHRONIQUE FINANCIÈRE

- 42 Comment bien s'entourer et déléguer

CHRONIQUE RESSOURCES HUMAINES

- 44 Employés à haut potentiel : gérer avec transparence ou non?

ACTUALITÉS DU MONDE VÉTÉRINAIRE

- 46 Les originaux victimes de la tique d'hiver (*Dermacentor albipictus*)
- 48 Allemagne : Le débat sur les chiens dangereux est relancé
- 48 Mis à l'amende pour avoir coupé la queue de son chien
- 49 Soirée en hommage à Me Jean-Paul Dutrisac et à Dre Christiane Gagnon
- 49 Recherche médicale : la technologie réduit le recours aux rongeurs

50 BABILLARD DE LA FORMATION CONTINUE

52 REMERCIEMENTS

54 PETITES ANNONCES

La crédibilité de la profession et de l'Ordre

Par Dre Caroline Kilsdonk, m.v., M. A., présidente de l'Ordre



Comment se construit la crédibilité d'une profession? Qu'est-ce qui fait qu'un groupe est pris au sérieux et respecté? Que ses prises de position sont bien perçues et écoutées? De nombreux facteurs, rationnels et émotifs, entrent en ligne de compte, mais il me semble qu'ils sont tous liés par un élément particulièrement important : la confiance.

Quand un groupe ou un organisme se prononce en ayant clairement en tête l'intérêt du public, ce dernier

est plus porté à lui donner sa confiance et à accorder de la valeur aux positions qu'il exprime. Nous devons, comme professionnels, agir de manière à mériter la confiance du public puisque c'est elle qui entraînera les organismes, voire les instances gouvernementales, à solliciter notre opinion et qui nous permettra d'exercer une influence positive sur des enjeux de société. C'est vrai pour chacun des individus que nous sommes; c'est aussi vrai pour les associations de médecins vétérinaires et c'est encore plus vrai pour l'Ordre. Cette confiance générale de la population envers la profession vétérinaire se reflète sur celle que vous porte votre clientèle de tous les jours. Elle se gagne progressivement et... peut être vite perdue! C'est un travail de longue haleine, qui se fait au fil du temps avec des positions modérées et nuancées bien plus qu'avec des coups d'éclat.

En mars, j'ai été appelée à commenter pour les élus, au nom de l'Ordre, le projet de loi n° 128 sur l'encadrement des chiens. J'ai eu la chance d'être accompagnée par le Dr Simon Verge, administrateur et 2^e vice-président de l'Ordre et par le Dr Martin Godbout, médecin vétérinaire comportementaliste. Si vous n'avez pas encore vu notre présentation, je vous incite fortement à la visualiser, et ce, peu importe votre secteur de pratique. Elle est accessible sur le site de l'Assemblée nationale au www.assnat.qc.ca, dans la section « Vidéo ».

Vous le savez, l'Ordre regroupe et encadre plus de 2 600 membres. Son mandat est d'assurer la protection du public. Sa mission, quant à elle, vise notamment l'amélioration du bien-être des animaux et le maintien de la santé publique.

L'Ordre est donc un organisme de référence relativement à ces questions, non seulement pour vous, les membres, mais aussi pour le public et pour le gouvernement.

Il est essentiel, lorsque nous nous positionnons, de garder en tête qui nous sommes et pourquoi nous existons : notre mandat. J'ai la profonde conviction que c'est ce que nous avons fait. Nous étions appelés à nous prononcer sur un important enjeu de société et nous devions défendre l'intérêt du public. Ce n'est pas une nouveauté puisque depuis les débuts de la profession, les médecins vétérinaires travaillent à la santé publique humaine de plusieurs façons. J'ai d'ailleurs tenu à le mentionner dans mon allocution.

Conformément à sa mission de protection du public, l'Ordre a choisi de parler le plus possible – tant à la population qu'aux élus – de solutions durables, et ce, même lorsque le débat était redirigé sur le bannissement de races.

Toutes les solutions qui seront efficaces à long terme vont à la fois dans le sens du bien-être animal et de la sécurité des humains, et c'est ce que nous avons voulu exprimer. L'Ordre, dans ses prises de position, n'est pas le représentant de ses membres, même s'il tient compte des réalités du terrain. Forcément, certains seront en désaccord avec les positions de l'Ordre, mais sa mission est ainsi : il n'est pas la voix de ses membres, il est un organisme de protection du public.

L'Ordre n'a jamais été en faveur d'une réglementation qui bannirait des races. Selon lui, centrer le débat sur cette question, c'est centrer la discussion sur une hypothétique solution à court terme. Par ailleurs, lorsqu'on se prononce contre le bannissement de races, on constate que c'est seulement ce point qui fera les manchettes... au détriment des propositions constructives. Certains médias ont tenté de nous mettre en opposition avec les victimes; pourtant, nous partageons avec elles le désir de sécuriser les lieux publics et de favoriser une cohabitation harmonieuse entre chiens et humains. Nous avons donc voulu axer notre intervention sur les enjeux de fond et les solutions à long terme et ainsi éviter la polarisation du débat.

Nous devons, comme professionnels, agir de manière à mériter la confiance du public puisque c'est elle qui entraînera les organismes, voire les instances gouvernementales, à solliciter notre opinion et qui nous permettra d'exercer une influence positive sur des enjeux de société.

Toujours sur le thème de l'intérêt public, je profite de cette occasion pour vous faire part de ma satisfaction à la suite de mes rencontres avec les associations vétérinaires (AMVQ, AVQMR, AQMVET, AVEQ, AVMAC). Il en reste deux à tenir, soit avec l'AVIA et l'AMVPQ. J'ai communiqué avec leurs représentants à de multiples reprises et j'ai déjà rencontré une fois le C. A. de l'AMVPQ. Tout porte à croire que les séances officielles à venir seront très chargées!

Même si leurs missions sont différentes de la nôtre, ces associations demeurent, dans l'ensemble, très préoccupées par l'intérêt du public. Il nous est donc assez facile de travailler en collaboration avec elles. Cette entente mutuelle démontre le professionnalisme que nous partageons tous. Par ailleurs, les petites divergences de positions entre elles et l'Ordre sont normales. Il reste que cette préoccupation commune pour le bien-être animal et la protection du public me rend fière de notre profession. J'en suis de plus en plus convaincue : notre profession est composée – en très grande partie – de gens avec des valeurs de compassion, de partage et de soin qui sont tout à fait compatibles avec la pratique privée.

Ces valeurs sous-jacentes à la profession me montrent la voie à suivre en matière de normes et de réglementation. En l'absence de facteurs de risque spécifiques, une inspection moins pointue pourrait éventuellement être indiquée pour certains établissements. D'autres professions ont emprunté cette avenue ces dernières années. Nous pourrions ainsi consacrer plus de ressources aux cas sérieux de médecins vétérinaires fautifs et non collaboratifs qui, malheureusement, peuvent exister. C'est d'ailleurs une orientation qui s'incarnera dans plusieurs projets à venir.

Les valeurs de la profession me ramènent à la crédibilité. Les populations animales et humaines ont tout à gagner dans une relation de confiance avec leurs professionnels. J'espère stimuler en vous la fierté d'appartenir à la profession, une fierté qui vous incite à l'honorer.

Pour développer un autre lien de confiance, il m'arrive d'échanger longuement avec des journalistes ou éditorialistes qui souhaitent s'informer afin de se faire une opinion sur un sujet précis, sans nécessairement citer mes propos. Je suis heureuse de nourrir leurs réflexions et de les amener à voir les nuances dans certains dossiers et jusqu'à maintenant, les positions exprimées ont toujours été modérées. Je crois que les échanges honnêtes et ouverts font avancer la société et je suis fière que la réputation de notre Ordre nous permette d'en faire partie.

En outre, j'ai eu la grande satisfaction de participer à un panel de discussion organisé par la Chaire publique AELIÉS – Cogito qui portait sur la protection et la promotion du bien-être animal. En ce domaine aussi, je crois que d'éviter les extrêmes nous rend plus crédibles. Nos interventions sont ainsi perçues comme plus constructives. Notre profession, par la diversité des champs de pratique et des conceptions du bien-être animal, illustre bien les courants de pensée qui existent dans la population générale. Lors de ma participation à ce panel, j'ai présenté deux façons de guider nos actions envers les animaux en insistant sur le fait qu'aucune n'est meilleure que l'autre; elles sont plutôt complémentaires. La première dérive de l'éthique du *care* (le prendre soin) et de l'empathie, alors que la deuxième est plus utilitariste ou conséquentialiste. Exprimer les nuances ou les différentes facettes d'une problématique et ne pas avoir réponse à tout peut aussi – malgré ce que l'on peut penser – contribuer à renforcer la confiance que les gens nous portent.

Le respect de notre profession et du public doit impérativement mener à des actions qui seront favorables à l'une comme à l'autre. Il arrive que les normes et les exigences de l'Ordre soient utilisées pour nuire à un concurrent. Se servir de l'Ordre, de ses règlements et de ses normes pour alimenter des guerres commerciales entre établissements est contre-productif et cause du tort à l'ensemble de la profession. L'Ordre doit être vigilant lorsqu'il rédige des normes afin d'empêcher le plus possible qu'elles soient détournées de leur véritable fonction. Et c'est ce à quoi nous nous emploierons au fur et à mesure de la progression de nos projets.

Pour que notre profession conserve une réelle crédibilité aux yeux du public et des élus, l'Ordre doit se distancer autant que faire se peut des conflits commerciaux et se consacrer pleinement à sa mission. De nombreux membres de l'Ordre sont des entrepreneurs. Ils sont essentiels pour l'offre de services et nous devons reconnaître leur apport à la profession. Enfin, pour que la médecine vétérinaire continue d'être estimée, il faut nous assurer de demeurer respectueux les uns envers les autres et entre établissements, surtout lorsque nous nous adressons au public. Rappelons-nous qu'en misant sur l'unicité, l'expertise et la crédibilité de notre profession, chacun y gagne individuellement. « L'union fait la force », n'est-ce pas? ♦

Pour me joindre : presidence@omvq.qc.ca.



Un bilan positif pour l'année 2017-2018

Par Me Sarah Thibodeau, LL. M., directrice générale et secrétaire de l'Ordre



Le 27 mars, le conseil d'administration de l'Ordre tenait sa dernière réunion de l'exercice financier 2017-2018.

Un bilan des réalisations de l'année a été présenté à cette occasion, bilan dont je souhaite me faire l'écho aujourd'hui. Bien entendu, plus de détails seront fournis dans le rapport annuel de l'Ordre qui est présentement en préparation.

Comme vous le constaterez, l'Ordre bourdonne d'activités.

Du côté des admissions, la délivrance des permis aux nouveaux médecins vétérinaires, le renouvellement de diverses autorisations et l'inscription annuelle au tableau des membres ont été menés rondement. Cette année encore, l'assermentation des nouveaux membres, les activités d'initiation au professionnalisme des étudiants de première année de la Faculté de médecine vétérinaire et les présentations de l'Ordre aux finissants ont été autant de moments précieux qui soulignent l'arrivée de la relève dans la profession.

Quant à la formation continue, en plus du congrès vétérinaire québécois et pour une première fois cette année, l'Ordre a organisé deux colloques de formation : un à Rivière-du-Loup et l'autre à Mont-Tremblant. Un troisième est à venir en mai à Rimouski. Occasions uniques d'aller à la rencontre des médecins vétérinaires et d'offrir des activités de développement professionnel de qualité dans différents coins du Québec, ces activités ont été très appréciées des participants.

L'exercice financier qui vient de se terminer marque également la fin d'un autre cycle de formation continue. Vous avez été nombreux à participer activement au développement de vos compétences et à respecter les normes prescrites (nombre d'heures requis, déclaration des activités auprès de l'Ordre, etc.), ce qui est tout à votre honneur.

D'autre part, notons que plus de 2 500 demandes d'intervention ou d'information ont été faites auprès du Bureau du syndic. Plus d'une centaine de nouveaux dossiers d'enquête ont été ouverts en matière disciplinaire, et près de 50 autres concernant l'exercice illégal de la médecine vétérinaire. Enfin, une quinzaine de plaintes disciplinaires ont été entendues par le conseil de discipline au cours de l'année.

De son côté, le Service de l'encadrement professionnel reçoit aussi un nombre important de demandes d'information. De plus, par l'intermédiaire de ses inspecteurs-conseils et de son comité d'inspection professionnelle, il a réalisé 330 visites d'inspection professionnelle régulières, rapprochées ou de contrôle.

L'Ordre a également été très présent dans la sphère publique. C'est plus d'une cinquantaine de requêtes médiatiques qui lui ont été adressées. Celles-ci se sont intensifiées au début de l'hiver et ont culminé le 20 mars dernier lors de la présentation, en commission parlementaire, du mémoire de l'Ordre sur le projet de loi n° 128 concernant l'encadrement

des chiens. Vous trouverez d'ailleurs tous les détails de ce passage remarqué de l'Ordre dans le présent numéro. En terminant, notons la publication régulière d'articles rédigés par des médecins vétérinaires dans la chronique « Conseils d'experts » de *La Terre de chez nous* ainsi que la participation renouvelée de l'Ordre à la journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec, organisée par l'UPA.

UNE PLANIFICATION STRATÉGIQUE À REVOIR

Comme annoncé lors de l'assemblée générale annuelle tenue le 16 novembre 2017, le conseil d'administration a choisi de « donner un tour de roue supplémentaire » à la planification stratégique 2017-2020. Ainsi, il a mandaté un consultant pour soutenir l'Ordre dans un nouvel exercice qui, il va sans dire, tiendra compte de la collecte de données déjà effectuée et du plan initialement adopté en mars 2017. Toutefois, compte tenu notamment de l'entrée en vigueur de la Loi 11 modifiant diverses lois concernant principalement l'admission aux professions et la gouvernance du système professionnel, l'Ordre a jugé essentiel de les actualiser en mobilisant ses forces vives pour atteindre ses priorités stratégiques.

À VENIR : ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ORDRE

Chaque année, un certain nombre de postes au conseil d'administration de l'Ordre doivent être pourvus au suffrage direct par les membres. Cette année, il y aura élections pour les postes d'administrateurs des régions électorales de Montréal et de la Mauricie/Centre-du-Québec/Estrie. Quatre postes seront à pourvoir (deux dans chacune de ces régions électorales).

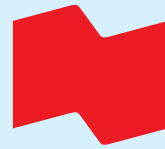
Le conseil d'administration est chargé de la surveillance générale de l'Ordre ainsi que de l'encadrement et de la supervision de la conduite des affaires de l'Ordre. Le conseil d'administration est composé de la présidente, de treize administrateurs élus et de quatre administrateurs nommés par l'Office des professions du Québec (dix-huit personnes). Les administrateurs veillent à ce que l'Ordre s'acquitte de sa mission. Ainsi, ils ont tous des obligations fiduciaires envers l'Ordre découlant de la loi, à savoir qu'ils doivent agir avec prudence, diligence, honnêteté et loyauté, dans l'intérêt de l'Ordre.

Bref, il s'agit d'un rôle très important et hautement stratégique. Tous les médecins vétérinaires sont invités à prendre part à cet exercice démocratique en soumettant leur candidature ou en appuyant celle d'un autre membre et, bien entendu, en exerçant leur droit de vote lors du scrutin. ♦

Des questions, des commentaires? Vous pouvez m'écrire à sarah.thibodeau@omvq.qc.ca.

DATES IMPORTANTES – ÉLECTIONS 2018

- Date limite de réception des candidatures : 8 mai 2018 à 16 h;
- Scrutin (vote) : Du 23 mai au 7 juin 2018 à 16 h;
- Dépouillement du scrutin : Au plus tard le 18 juin 2018



**BANQUE
NATIONALE**

Réalisons vos idées^{MC}

**On s'occupe
de vos finances.**

**On vous laisse
soigner Maxou.**



**Économisez jusqu'à 2 345 \$*
annuellement.**

Adhérez à l'offre exclusive
pour les **médecins vétérinaires.**

bnc.ca/professionnel-sante

* Sous réserve d'approbation de crédit de la Banque Nationale. L'offre constitue un avantage conféré aux détenteurs d'une carte de crédit Platine, *World Mastercard*^{MD} ou *World Elite*^{MD} *Mastercard*^{MD} de la Banque Nationale. L'économie annuelle potentielle de 2 348,50 \$ est une illustration de ce qui peut être obtenu par un détenteur de l'offre. Elle est basée sur le profil type d'un détenteur de l'offre qui détient ce qui suit: un forfait bancaire équivalent au forfait Le Total^{MD}; une carte de crédit *World Elite Mastercard*; une marge hypothécaire Tout-En-Un Banque Nationale^{MD} avec un solde annuel courant de 150 000 \$; une marge de crédit personnelle avec un solde annuel courant de 25 000 \$, le tout avec une bonne cote de crédit auprès des bureaux de crédit. L'économie a été calculée de la manière suivante: absence de frais mensuels liés aux transactions incluses dans le forfait Le Total (économie annuelle de 311 \$), plus un rabais annuel de 1,00 % sur le taux de la marge Tout-En-Un (économie annuelle de 1 500 \$), plus un rabais annuel de 2,75 % sur le taux de la marge personnelle (économie annuelle de 687,50 \$), moins le montant des frais annuels liés à la carte de crédit *World Elite Mastercard* pour un an. Ces rabais représentent la différence entre ce que pourrait avoir un client ne faisant pas partie de l'offre, et un client qui en fait partie. Certaines conditions d'admissibilité s'appliquent, pour plus de détails, visitez bnc.ca/professionnel-sante. Il se peut que l'économie potentielle ne représente pas l'économie nette que vous obtiendrez, puisqu'elle varie selon votre situation financière. ^{MC} RÉALISONS VOS IDÉES est une marque de commerce de la Banque Nationale du Canada. ^{MD} MASTERCARD, WORLD MASTERCARD et WORLD ELITE sont des marques de commerce déposées de Mastercard International Incorporated, employées sous licence par la Banque Nationale du Canada. ^{MD} LE TOTAL et TOUT-EN-UN BANQUE NATIONALE sont des marques déposées de la Banque Nationale du Canada. © 2018 Banque Nationale du Canada. Tous droits réservés.

LES PRIX DE RECONNAISSANCE DU MÉRITE 2018 :

il est toujours temps de soumettre une candidature!

Date de remise des
candidatures :
15 mai 2018



De nouveau cette année, le comité de reconnaissance du mérite de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec souhaite rendre hommage à des médecins vétérinaires et à une technicienne ou un technicien en santé animale (TSA) s'étant démarqués dans l'exercice de leurs fonctions. Que ce soit sur le plan du rayonnement de la profession, de la qualité de l'exercice ou de l'implication dans la communauté, si vous connaissez un médecin vétérinaire ou un TSA dont le parcours est remarquable, n'hésitez pas à soumettre sa candidature!

Vous pensez à une personne méritante? Consultez dès maintenant les trois documents de mise en candidature disponibles dans la section La profession du site Internet de l'Ordre (www.omvq.qc.ca), sous l'onglet **Prix et distinctions**.

Toutes les candidatures doivent être soumises au moyen du formulaire prévu à cet effet et être acheminées **au plus tard le 15 mai 2018** à l'attention de Mme Catherine Carignan-Levasseur à catherine.carignan-levasseur@omvq.qc.ca.

DÉCOUVREZ LES LAURÉATS 2017

Vous avez manqué nos différentes communications sur les lauréats 2017 des prix de reconnaissance du mérite? Rendez-vous sur le site Web de l'Ordre, dans la section La profession sous l'onglet **Prix et distinctions** et voyez les vidéos hommages de :

- Dr André Vrins, lauréat de la médaille de saint Éloi
- Dr Gilles Lepage, lauréat de l'Ordre du mérite vétérinaire
- Dr Joël Bergeron, lauréat du Mérite du CIQ
- Mme Sophie Plante, lauréate du Prix d'excellence TSA

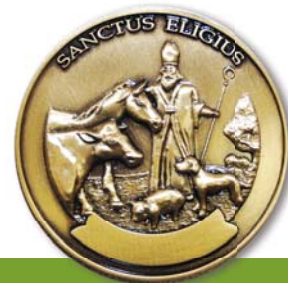
MÉDAILLE DE SAINT ÉLOI

La médaille de saint Éloi est la plus haute distinction décernée par l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec. Elle souligne les qualités exceptionnelles de son lauréat, met en lumière son engagement social et professionnel en plus de souligner les retombées de ses réalisations professionnelles sur le public.

LES CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible, la candidature doit satisfaire aux critères suivants :

- Qualité exceptionnelle des accomplissements de carrière et rayonnement au sein de la profession;
- Participation active à la vie administrative professionnelle;
- Rayonnement de carrière auprès du public en général;
- Implication sociale.



LES MÉDAILLÉS DE SAINT ÉLOI AU FIL DES ANS

2017 Dr André Vrins
2016 Dre Denise Tousignant
2015 Dre Diane Blais, à titre posthume
2014 Dr Armand Tremblay
2013 Dr Guy Fitzgerald
2012 Dre Louise Laliberté
2011 Dr Yves Gosselin
2010 Dr Yvon Couture
2009 Dr Marcel Marcoux
2008 Dr Luc Breton
2007 Dr Richard Bérubé
2006 Dr Robert Patenaude
2005 Dr Michel Morin
2004 Dr Robert Higgins
Dr Gilbert Hallé

2003 Dr Paul Cusson
Dr Serge Dea, à titre posthume
2002 Dr Norbert H. Bonneau
2001 Dr Daniel Bousquet
2000 Dr Pierre Lamothe
1999 Dr Raymond S. Roy
1998 Dr Benjamin Simard
Dr Gaston Roy
1996 Dr Joseph-Édouard Roy
1995 Dr Patrick Guay
1994 Dr Paul Desrosiers
1993 Dr Clément Trudeau
1992 Dr René Dubuc
1991 Dr Louis Bernard
1990 Dr Albert Paris
1989 Dr Jean Piérard
1988 Dr Camille Julien

1987 Dr Joseph Blanchet
Dr Jean-Baptiste Phaneuf
1986 Dr André saucier
Dr Henri-Paul Girouard
1985 Dr Olivier Garon
Dr Jean Flipo
1984 Dr Paul Marois
Dr Joseph Dufresne
Dr Guy Cousineau
1983 Dr Martin Trépanier
Dr René Pelletier
Dr Roland Filion
Dr Didier Dufour
1982 Dr Joseph-Désiré Nadeau
Dr Marc L'Heureux
Dr Éphrem Jacques

1981 Dr Philippe Demers
Dr Jean-Marie Dionne
1980 Dr Paul Boulanger
1970 Dr L. Smith
1968 Dr Laurent Choquette
1964 Dr Maurice Panisset
1962 Dr Paul Genest
1961 Dr Gustave Théobald Labelle
1958 Dr T. W. M. Cameron
1956 Dr Charles A. Mitchell
1955 Dr Schofield
1953 Dr Maxime Veilleux



L'ORDRE DU MÉRITE VÉTÉRAIRE... UNE BELLE OCCASION DE RECONNAÎTRE UN COLLÈGUE RETRAITÉ!

L'Ordre du mérite vétérinaire est une distinction décernée par l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec à un médecin vétérinaire retraité dont la carrière a été empreinte d'un dévouement exemplaire et de professionnalisme.

Les réalisations du lauréat doivent avoir été exceptionnelles et avoir apporté une contribution significative à la profession et à la communauté.

LES CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible, la candidature doit satisfaire aux critères suivants :

- Carrière professionnelle marquée par le dévouement aux collègues et au public;
- Actes professionnels exécutés selon des normes scientifiques reconnues.



LES MÉDAILLÉS DE L'ORDRE DU MÉRITE VÉTÉRAIRE AU FIL DES ANS

2017 Dr Gilles Lepage
2016 Dr Gilles Demers, à titre posthume
2015 Dr Alain Villeneuve
2012 Dr Joseph Bélanger
2011 Dr Armand Tremblay

LE PRIX D'EXCELLENCE TSA

Le Prix d'excellence TSA décerné par l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec vise à honorer la contribution et l'apport des techniciens et techniciennes en santé animale du Québec qui ont contribué de façon exceptionnelle à la prestation de services de qualité au public.

Le Prix d'excellence TSA est remis annuellement à un ou une TSA dont les initiatives et les actions ont eu un impact significatif sur l'amélioration de la qualité des soins et des services offerts par l'établissement vétérinaire ou par l'organisation.

LES CRITÈRES D'ÉVALUATION DU DOSSIER

Les candidatures seront évaluées en fonction des critères suivants :

- Contribution et fonctions quotidiennes;
- Implication dans l'organisation;
- Participation à l'évolution et au rayonnement de la profession.



L'ORDRE DU PRIX D'EXCELLENCE TSA AU FIL DES ANS

2017 Mme Sophie Plante
2016 M. Yves Quintal
2015 Mme Catherine Letendre
2014 Mme Martine Béland
2013 Mme Isabelle Dutil
2012 Mme Josée Langlois

L'Ordre félicite Mme Claudia Hébert, récipiendaire du prix Marcel-Bourassa 2018

Par Catherine Carignan-Levasseur, agente de communications et de formation continue

Chaque année, l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec récompense une étudiante ou un étudiant de 1^{er} cycle de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal (FMV) qui se démarque en faisant rayonner la profession auprès du grand public. L'Ordre est fier de souligner le travail exceptionnel de Mme Claudia Hébert en lui décernant le prix Marcel Bourassa 2018. Ce prix, assorti d'une bourse de 500 \$, a été remis lors de la cérémonie annuelle des prix et bourses de la FMV qui reconnaît la contribution et le dévouement de la relève. L'événement s'est déroulé le 8 février dernier.

C'est par son implication sociale et sa volonté d'éduquer des populations éloignées ayant un accès limité aux soins vétérinaires que Mme Hébert s'est particulièrement démarquée. Sa motivation à les informer sur les façons de freiner la surpopulation canine, un problème qui touche des enjeux sociétaux importants, comme le bien-être animal et la sécurité publique, est remarquable.

Cette étudiante de 3^e année s'est rendue dans la communauté des Atikamekw de Wemotaci en mai 2017 pour participer à une campagne de stérilisation en tant que bénévole. Elle accompagnait l'équipe de Chiots nordiques, un OSBL qui œuvre à contrer la surpopulation canine dans les communautés autochtones du Québec. Les besoins d'information et d'éducation des Atikamekw en matière de traitement des animaux et des soins de base à leur prodiguer ont marqué Mme Hébert dès son arrivée. Elle a donc souhaité transmettre son savoir aux enfants et aux adultes de la communauté sur le comportement à adopter avec les chiens, les manières de reconnaître leur langage et leurs attitudes variées, l'importance de la protection contre les tiques, l'entretien du pelage ainsi que la prévention des morsures. Son rôle au sein de la clinique de stérilisation mobile (enregistrement et examens généraux des chiens, vérification des plaies et remise des animaux à chaque propriétaire) lui a permis d'être en contact direct avec les Atikamekw. Elle a pu ainsi les



Mme Claudia Hébert, récipiendaire du prix Marcel-Bourassa 2018 et Dre Caroline Kilsdonk, présidente de l'Ordre

sensibiliser aux bienfaits de la stérilisation du chien dans un contexte de surpopulation canine.

Félicitations à Mme Claudia Hébert qui s'est engagée avec passion à promouvoir la médecine vétérinaire auprès d'une population ayant peu accès aux ressources nécessaires pour assurer les soins et le bien-être des animaux. ♦

Changements au tableau de l'Ordre

Inscriptions et réinscriptions

1017 Alain Alain
4152 Katherine Brousseau
4156 Christina Chabot
4444 Marie-Jade Champagne
3976 Josée Chantigny
4069 Alexandra Côté
4263 Johannie Demers
3984 Marie-Pier Dubeau
3985 Julie Dubois
2642 Chantal Gagné
3544 Noémie Gendron
3853 Mary Klinck
3639 Judy-Ann Lapointe
3298 Soulyvane Nguon Rith
4024 Marie-Christine Pigeon

Octrois d'un certificat de spécialiste

3865 Magaly Bégin-Pépin
4610 Matthieu Gatineau
3853 Mary Klinck
4103 Jo-Annie Letendre
3912 Joanie Lussier

Abandons pour divers motifs : retraite, maternité, sabbatique, études à l'extérieur, maladie...

4147 Stéphanie Boisclair
3972 Patricia Bouchard
3469 Marie-Ève Lessard
4185 Marie-Pier Lévesque
3646 Sandra Lumia
3913 Alicia Magnan
4190 Caroline Malouin
1552 Benoît Morrisette

Renouvellement d'un permis restrictif

9488 Robert D. Campbell

Octrois d'un permis temporaire

9528 Mireira Jordana Garcia

Octrois d'un permis régulier

4617 Anne Gauthier
4610 Matthieu Gatineau
4615 Jessica Hutta
4611 Arnaud Louvet
4612 Élisabeth O'Toole
4614 Mohsen Petrous

Renouvellements de permis temporaire

9146 Jérôme Auger
9418 Francisco Javier Benito de la Vibora
9369 Maud de Lagarde
9366 Rémi Froment
9343 Frank Ollivier
9280 Maude Touret



Encadrement des chiens : un projet de loi qui n'apporte pas de solution durable

Par Patricia Noël, coordonnatrice du Service des communications

Depuis les attaques de chiens marquantes qui sont survenues en 2016, le débat public concernant l'encadrement des chiens est devenu source de division dans les sphères politiques, dans les médias et parmi le public en général. Le bannissement de races de chiens s'est approprié l'espace médiatique et a restreint la problématique à une simple question « Le problème relève-t-il du maître ou du chien? »

Comme suite à l'actualité et au débat public sur l'encadrement des chiens, le ministère de la Sécurité publique a élaboré le projet de loi n° 128, Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens. Le Ministère est tombé dans le piège de la facilité avec son projet de loi n° 128 alors qu'il centre ses actions sur l'interdiction de certaines races de chiens. Lors des consultations publiques sur ledit projet de loi, en mars dernier, l'Ordre a été invité à déposer un mémoire et à commenter le projet devant la Commission des institutions. C'est lors de cette intervention que l'Ordre a rappelé au Ministère que la complexité de la problématique des attaques canines est beaucoup plus large et qu'il faut l'aborder sous tous ses angles si l'on souhaite réellement renforcer la sécurité du public. Toute mesure qui exclut de la solution les personnes (population, propriétaires de chiens) est vouée à l'échec. Il faut donc penser aussi à l'éducation et à la sensibilisation, car les mesures d'encadrement, seules, ne permettront pas d'assurer la protection des personnes contre les blessures graves, voire mortelles.

S'il ne vous a pas été possible de prendre connaissance du projet de loi n° 128, du mémoire de l'Ordre et de ses principales recommandations dans ce dossier, nous vous invitons à lire ci-après le résumé des principaux aspects qui les composent afin d'être informés sur cet important débat de société.

Rappelons que le mandat de l'Ordre est la protection du public et que ses interventions dans ce dossier visent donc à renforcer sa sécurité, de façon durable, vis-à-vis des attaques canines.

PROJET DE LOI N° 128 : LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS

Voici les principaux éléments qui composent le projet de loi n° 128 :

Signalement des blessures infligées par un chien

- Le médecin vétérinaire est tenu de signaler sans délai à la municipalité locale concernée le fait qu'un chien a infligé une blessure à une personne ou à un animal domestique en lui communiquant, lorsqu'ils sont connus, les renseignements suivants :
 - Le nom et l'adresse du propriétaire ou du gardien du chien;
 - Tout renseignement, dont la race ou le type, permettant l'identification du chien;
 - Le nom et les coordonnées de la victime ainsi que la description de la blessure qui lui a été infligée;
 - Le nom et les coordonnées du propriétaire ou du gardien de l'animal domestique blessé ainsi que la description de la blessure qui lui a été infligée.

- Le médecin vétérinaire est également tenu de signaler à la municipalité concernée tout chien pour lequel il a des motifs raisonnables de croire qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique.
- Cette obligation de signalement s'applique même à l'égard des renseignements protégés par le secret professionnel et malgré toute autre disposition relative à l'obligation de confidentialité à laquelle le médecin vétérinaire est tenu.

Chiens déclarés potentiellement dangereux

- La municipalité locale qui a des motifs raisonnables de croire qu'un chien constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique peut exiger qu'il soit soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire qu'elle choisit afin que son état et sa dangerosité soient évalués.
 - Si le propriétaire ne s'y soumet pas, la municipalité peut saisir le chien.
 - Le médecin vétérinaire transmet à la municipalité locale un rapport qui contient son avis concernant le risque que constitue le chien pour la santé ou la sécurité publique. Le rapport peut également contenir des recommandations sur les mesures à prendre à l'égard du chien.
- Après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire, la municipalité peut déclarer le chien potentiellement dangereux lorsqu'elle est d'avis qu'il représente un risque pour la santé et la sécurité publique.
- La municipalité peut également déclarer potentiellement dangereux un chien qui a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure.

Chiens réputés potentiellement dangereux

D'emblée, sont réputés potentiellement dangereux :

1. les pitbulls, dont les pitbulls terriers américains, les terriers américains du Staffordshire et les bull-terriers du Staffordshire;
2. les rottweilers;
3. les chiens issus du croisement entre l'un des chiens visés aux paragraphes 1 ou 2 et un autre chien;
4. les chiens hybrides issus du croisement entre un chien et un canidé autre qu'un chien;
5. les chiens dressés à des fins de protection, de garde, de combat ou d'attaque.

Le gouvernement peut interdire tout chien qui est réputé potentiellement dangereux. Nul ne peut posséder, acquérir, garder ou élever un chien interdit. Les exceptions :

- Un établissement vétérinaire, un refuge, un service animalier, une fourrière ou toute personne ou tout organisme voué à la protection des animaux. Ces derniers peuvent recueillir temporairement un chien interdit pour le garder lorsqu'il a été saisi ou abandonné.
- Un établissement d'enseignement ou qui exerce des activités de recherche.
- Une personne qui est propriétaire ou gardien d'un chien interdit à la date de l'interdiction peut conserver l'animal.
- Une personne peut acquérir un chiot interdit, né au Québec, d'une femelle gardée dans le même lieu, qui a moins de six mois à la date de l'interdiction.
- Une personne peut conserver un chiot interdit à naître d'une femelle gardée au Québec dans les trois mois suivant la date de l'interdiction.

- Un établissement vétérinaire peut garder en pension ou dans le but de lui fournir des soins pour assurer son bien-être et sa sécurité un chien interdit.

Chiens dangereux

Un chien ayant mordu ou attaqué une personne et qui a causé sa mort ou lui a infligé une blessure grave est considéré comme un chien dangereux. La municipalité doit ordonner à son propriétaire de faire euthanasier l'animal ou prendre des dispositions en ce sens si le propriétaire est inconnu ou introuvable.

LE MÉMOIRE DE L'ORDRE SUR LE PROJET DE LOI N° 128

Différents facteurs peuvent augmenter les risques qu'un animal passe en mode agression, notamment, le degré de réactivité de l'animal, la maladie physique ou mentale, les traits individuels de l'animal, le choix des méthodes d'éducation, l'agressivité du propriétaire, le déni des propriétaires canins devant les signes d'agressivité de leur animal, la méconnaissance du langage canin au sein de la population et la négligence ou la maltraitance animale. Si bien que le projet de loi n° 128, dont les mesures n'agissent que sur les animaux, apparaît fort insuffisant. C'est essentiellement le message que l'Ordre a véhiculé dans son mémoire et lors des consultations publiques. Si le gouvernement souhaite renforcer concrètement la sécurité des personnes dans le cas d'attaques canines, il doit aussi penser à la prévention, à l'éducation et à la sensibilisation des propriétaires d'animaux et du public.

Des solutions durables

L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec a présenté dans son mémoire les trois mesures suivantes comme solutions durables pour renforcer la sécurité publique en matière d'agressions canines :

1. La mise en place de mesures permettant un meilleur contrôle et une meilleure surveillance des élevages et de la vente de chiens

Il est essentiel d'analyser les élevages canins et de veiller à leur contrôle et à leur identification dans un registre. La reproduction et la vente d'animaux doivent être mieux contrôlées.

L'adoption de chiens dont l'origine est inconnue ou douteuse ne permet pas de connaître les antécédents génétiques et les conditions d'élevage de l'animal. Cette mesure favoriserait des conditions d'élevage propices à la santé et au bien-être des animaux pour maximiser leurs chances de devenir de bons chiens sociables et d'éviter la reproduction de lignées hautement agressives ou très anxieuses.

EN MODE SOLUTIONS!

Le fait de toujours ramener les discussions autour de la question du bannissement ne permet pas de réfléchir collectivement à des solutions durables qui vont réellement permettre de renforcer la sécurité publique. L'Ordre souhaite que les différents acteurs de cette discussion sociale prennent conscience qu'il s'agit d'un enjeu beaucoup plus large et que tous s'unissent autour de solutions qui obtiendront de véritables effets bénéfiques sur la sécurité des personnes. C'est sur cet aspect qu'il a misé.

2. La création d'un registre national des animaux de compagnie

Un registre national permettant d'inventorier et d'améliorer la traçabilité de l'ensemble de la population canine au Québec est requis. Ce registre prévoirait le micropuçage obligatoire pour assurer la traçabilité des chiens. Il permettrait également de recueillir des données fiables sur les cas de blessures. Il responsabiliserait les éleveurs qui sélectionnent des chiens dangereux et les propriétaires coupables de maltraitance et d'abandon. Les chiens dangereux seraient répertoriés toute leur vie et feraient l'objet de mesures de contrôle, et ce, peu importe la municipalité où ils se trouvent.

3. Le déploiement d'une vaste campagne de sensibilisation et d'éducation auprès du public.

L'Ordre demande également au gouvernement la diffusion d'une vaste campagne d'éducation et de sensibilisation auprès des propriétaires d'animaux et du public en général sur des sujets tels que : comment choisir son chien, la socialisation, l'éducation et la connaissance du langage canin, par exemple.

Des maîtres conscients des besoins de leur chien assureront mieux son bien-être, comprendront mieux ses signaux et les enseigneront à leurs enfants. Un public averti verra ses risques de blessure diminuer s'il doit faire face à un chien en liberté ou agressif.

Ainsi l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec soutient que la solution durable pour contrer la problématique des chiens dangereux réside dans ces trois mesures. Leur mise en place prendra du temps et des efforts, mais c'est la meilleure voie à prendre pour la sécurité de tous.

Toutes les bonnes solutions pour résoudre le problème des agressions canines, à long terme, sont favorables à la fois au bien-être des animaux et à la sécurité des humains.

L'Ordre soutient que la solution durable pour contrer la problématique des chiens dangereux réside dans ces trois mesures. Leur mise en place prendra du temps et des efforts, mais c'est la meilleure voie à prendre pour la sécurité de tous.

Des préoccupations à propos de l'obligation de signalement

En plus des propositions précédemment exposées, l'Ordre a demandé des modifications à l'article 6 du projet de loi n° 128. Cet article s'intéresse à l'obligation des médecins vétérinaires de signaler tous les cas de blessures infligées par un chien à une personne ou à un animal domestique.

L'Ordre estime que l'objectif d'assurer la sécurité publique qui est à l'origine de cette disposition est légitime. Toutefois, il recommande que l'article 6 protège le droit du client au secret professionnel en balisant de façon plus précise les cas où le médecin vétérinaire pourra, en s'appuyant sur son jugement professionnel, effectuer un signalement. Toutes les morsures ne sont pas égales. Des précisions sur la sévérité et le contexte des cas de morsures à signaler sont nécessaires.

L'Ordre a également demandé que l'obligation de signalement soit étendue à tous les témoins de l'incident, les policiers, les ambulanciers et les médecins, par exemple.

L'Ordre estime que ces demandes permettraient qu'un maximum de signalements pertinents soit fait dans le but de renforcer la sécurité publique, permettant des actions préventives plus ciblées et plus efficaces envers des chiens qui représentent un réel danger pour la population. ♦

POUR PLUS DE DÉTAILS...

Pour lire le projet de loi no 128 dans son intégralité :

www.assnat.qc.ca > Travaux parlementaires > Projets de loi > Projet de loi n° 128 : Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens

Pour visionner la séance de consultations publiques à laquelle l'Ordre a participé :

www.assnat.qc.ca > Vidéos > Archives des travaux et activités parlementaires > Travaux des commissions > Séances des commissions

Pour prendre connaissance du mémoire de l'Ordre sur le projet de loi n° 128 :

www.omvq.qc.ca > Publications > Mémoires > Mémoire sur le projet de loi n° 128



Dre Caroline Kilsdonk, présidente de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec, était accompagnée du Dr Martin Godbout, médecin vétérinaire comportementaliste (à sa gauche) et du Dr Simon Verge, médecin vétérinaire et vice-président de l'Ordre (à sa droite) lors des consultations publiques sur le projet de loi n° 128, le 20 mars dernier.



Nouvelles directives et normes d'exercice concernant la pratique des thérapies complémentaires

Par Patricia Noël, coordonnatrice du Service des communications

L'Ordre tient à informer ses membres qu'il a adopté de nouvelles directives et normes d'exercice concernant la pratique des thérapies complémentaires afin de l'encadrer.

Depuis plusieurs années, le nombre de personnes du public souhaitant avoir recours aux thérapies complémentaires pour le traitement de leurs animaux est en forte croissance. Cet état de fait a incité plusieurs médecins vétérinaires à développer leurs compétences en la matière et à proposer ce type de traitements à leur clientèle. Par ailleurs, l'intérêt grandissant du public pour ces thérapies a également amené des non-vétérinaires à les offrir, plaçant ces derniers en situation de pratique illégale de la médecine vétérinaire.

C'est en raison de ces constats que l'Ordre a décidé d'encadrer cette pratique afin de renforcer la protection du public qui y a accès.

Une réflexion sur le sujet a d'abord été réalisée qui a conduit à l'élaboration du document *Directives et normes d'exercice concernant la pratique des thérapies complémentaires sur les animaux*, lequel a été adopté par le conseil d'administration de l'Ordre en décembre dernier.

Ce document est accessible à tous sur le site Web de l'Ordre au www.omvq.qc.ca, dans l'onglet Publications, sur la page Normes d'exercice. Les médecins vétérinaires pratiquant les thérapies complémentaires doivent prendre connaissance de ces normes et directives et s'y conformer.

Pour en faciliter la compréhension, nous avons produit une foire aux questions qui traite des aspects les plus importants de ces nouvelles directives et normes. Nous espérons que vous y trouverez réponse à la plupart de vos interrogations sur le sujet. Dans le cas contraire, nous vous invitons à consulter le document complet *Directives et normes d'exercice concernant la pratique des thérapies complémentaires sur les animaux* disponible sur notre site Web, ou à contacter le Service de l'encadrement professionnel à chatelaine.riendeau@omvq.qc.ca.

Qui peut pratiquer les thérapies complémentaires sur des animaux?

Seuls les médecins vétérinaires, membres de l'Ordre, ont le droit d'utiliser des thérapies complémentaires pour soigner un animal au Québec.

Tous les médecins vétérinaires peuvent inclure les thérapies complémentaires dans leur pratique s'ils sont en mesure de démontrer qu'ils détiennent les compétences requises propres à la discipline concernée. Le permis d'exercice de la médecine vétérinaire permet de pratiquer tous les actes vétérinaires.

Quelles sont les thérapies concernées par ces normes?

L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec a décidé d'encadrer les thérapies complémentaires suivantes :

- acupuncture vétérinaire;
- chiropractie vétérinaire;
- physiothérapie vétérinaire;
- ostéopathie vétérinaire.

Ces quatre thérapies sont pratiquées et encadrées chez les humains. À l'instar de ce qui est exigé pour l'ensemble des médecins vétérinaires, le médecin vétérinaire appliquant les thérapies complémentaires doit utiliser son jugement dans le choix des thérapies et s'abstenir d'avoir recours à celles pour lesquelles il n'existe aucune donnée scientifique objective susceptible de démontrer un degré d'efficacité acceptable pour le traitement de la condition de santé.

Il n'est pas nécessairement dérogatoire de pratiquer sur des animaux une autre thérapie complémentaire que celles qui sont mentionnées plus haut; chaque cas doit être évalué globalement dans son contexte.

Quelles sont mes obligations lorsque je pratique les thérapies complémentaires?

Il relève de la responsabilité professionnelle du médecin vétérinaire qui choisit d'utiliser une thérapie complémentaire de :

- démontrer qu'il a exercé son jugement professionnel et utilisé un procédé de traitement dont l'efficacité a été suffisamment éprouvée pour traiter une condition donnée;
- d'informer le client adéquatement des avantages, des inconvénients et des limitations de la thérapie complémentaire par rapport à un traitement existant en médecine conventionnelle pour une condition donnée, afin que le client puisse prendre une décision et donner un consentement éclairé.

Qu'est-ce qui est considéré comme étant de la pratique illégale des thérapies complémentaires?

Concernant la pratique de l'une des thérapies complémentaires par un non-médecin vétérinaire, il est important de préciser qu'une personne exerce illégalement la médecine vétérinaire dans la mesure où elle pose (ou laisse croire au public qu'elle est habilitée à poser) un acte directement lié à l'article 7 de la Loi sur les médecins vétérinaires :

- donner des consultations vétérinaires;
- faire des examens pathologiques d'animaux;
- établir des diagnostics vétérinaires;
- prescrire des médicaments pour animaux;
- pratiquer des interventions chirurgicales vétérinaires;
- traiter des affections médicales vétérinaires en faisant usage de procédés mécaniques, physiques, chimiques, biologiques ou radiothérapiques;
- approuver ou condamner d'office les viandes d'animaux domestiques aux fins de consommation.

Combien d'heures de formation continue peuvent être reconnues, par période, pour des formations sur les thérapies complémentaires?

Quinze heures de formation en thérapies complémentaires peuvent être comptabilisées dans les quarante heures minimalement exigées. De plus, 10 des 25 heures de formation en médecine vétérinaire conventionnelle peuvent être de la lecture sur le sujet des thérapies complémentaires ou autres. Cela donne la possibilité aux médecins vétérinaires d'effectuer jusqu'à 25 heures de formation continue en thérapies complémentaires.

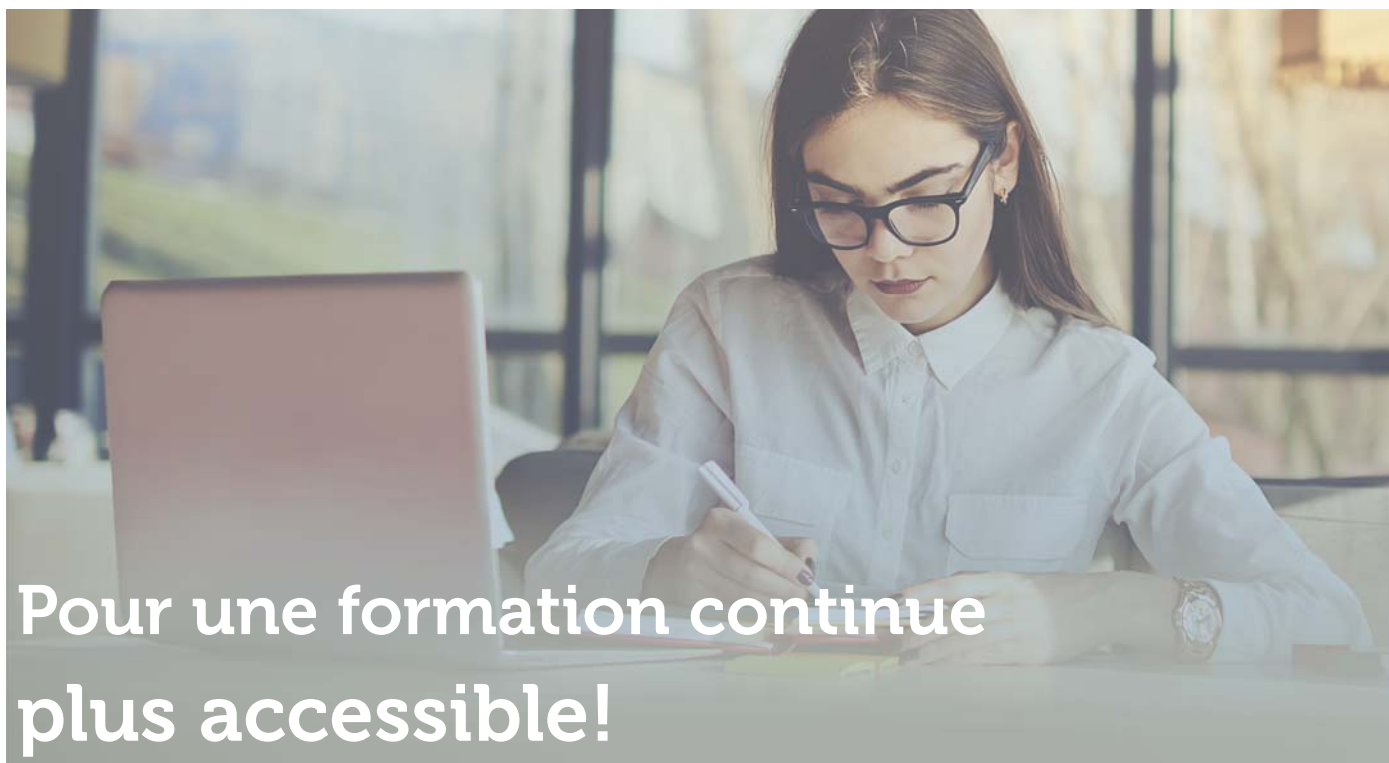
Pour ajouter une thérapie complémentaire à mes activités de pratique vétérinaire, dois-je obtenir un certificat de compétence décerné par un organisme de certification de la thérapie choisie?

Le médecin vétérinaire généraliste peut pratiquer les thérapies complémentaires sans avoir l'obligation de détenir un certificat de compétence décerné par un des organismes d'accréditation existants pour cette activité. Toutefois, l'Ordre encourage les médecins vétérinaires qui détiennent un certificat de compétence dans une de ces disciplines à rendre cette information accessible au public en l'ajoutant dans la description des services annoncés au public et en précisant la nature du certificat et le nom de l'institution qui l'a délivré.

Si je détiens une certification dans une thérapie complémentaire encadrée par l'Ordre, puis-je me présenter à titre de spécialiste de cette discipline et utiliser le titre relié à celle-ci?

Le médecin vétérinaire qui détient une certification dans une thérapie complémentaire ne peut prétendre être un spécialiste dans cette discipline et s'approprier l'un des titres suivants : ostéopathe, acupuncteur, physiothérapeute ou chiropraticien. Ces titres sont pour la plupart réservés en vertu du Code des professions. Le médecin vétérinaire doit plutôt s'afficher comme médecin vétérinaire pratiquant la chiropractie vétérinaire, l'ostéopathie vétérinaire, etc. ♦





Pour une formation continue plus accessible!

Par Lysanne Brunet, coordonnatrice du Service de la formation continue de l'Ordre

Nous y sommes, la période de formation continue 2016-2018 est terminée et c'est avec bonheur que nous constatons que plus de 92 % des membres ont respecté la politique de formation continue, et ce, avant le 31 mars. Merci de faire preuve de sérieux dans cette démarche de développement des connaissances!

Depuis plusieurs années, on remarque un nombre grandissant d'offres de formations pour les médecins vétérinaires du Québec. Les conférences et les congrès ont toujours la cote, mais on observe un intérêt croissant pour les webinaires et les programmes de formation en ligne. Une grande réforme sur la manière d'apprendre, le moment et le rythme, s'installe dans tous les domaines et nous assistons véritablement à une démocratisation de l'éducation. Le développement des compétences doit être facilité, sur le plan tant de la forme que du coût. Vous avez sans doute entendu parler des CLOM (cours en ligne de masse) ou MOOC en anglais. Ces cours gratuits ou très abordables ne mènent pas à un diplôme, mais sont généralement présentés par des professionnels et subventionnés par des institutions universitaires. Ils sont en majorité axés sur les notions de base et bien souvent, vous serez invités à vous inscrire à un cours payant pour approfondir le sujet.

CLOM OU MOOC

Cours en ligne de masse ou MOOC en anglais
(massive open online course)

Néanmoins, l'inscription à un CLOM peut-être une option intéressante pour acquérir des connaissances complémentaires à votre pratique ou en gestion, par exemple.

Cette hyperaccessibilité est une avancée technologique d'actualité qui étend la portée d'un contenu de haut calibre au plus grand nombre. Toutefois, comme professionnels, il est de votre responsabilité de rester attentifs et critiques envers les informations consultées et de varier vos sources de formation.

Nous avons pensé vous fournir une liste non exhaustive de portails offrant des CLOM pour vous accompagner dans votre développement professionnel :

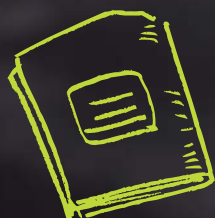
EduLib	Initiative de HEC Montréal, les cours sont donnés par des universités montréalaises. Majoritairement en français. Attestation de suivi (\$).	https://cours.edulib.org/
Coursera	Tous les cours de ce site sont offerts par des universités. Majoritairement en anglais, mais quelques cours en français. Attestation de suivi disponible (\$).	https://www.coursera.org/
edX	Les cours sont donnés par des universités et des institutions collégiales. Majoritairement en anglais. Attestation de suivi disponible (\$).	https://www.edx.org/course
FUN France université numérique	Cours offerts par des universités françaises, donc majoritairement en français.	https://www.fun-mooc.fr/
Udemy	Les cours offerts peuvent provenir de tous formateurs (publics ou privés). Majoritairement en anglais.	https://www.udemy.com/
FMV	La Faculté de médecine vétérinaire offre aussi des CLOM portant sur la mammite bovine.	http://fmv.umontreal.ca/services/formation-continue/



 Congrès vétérinaire québécois

25-27 octobre
2018

au Centre des congrès
de Saint-Hyacinthe



RETOUR aux SOURCES



-  **30** programmes pour tous les domaines de pratiques
-  **85** conférences et ateliers
-  **80** exposants à rencontrer



Pour information :
www.omvq.qc.ca/cvq

Inscription dès juin 2018!





Avis

EXERCICE DE LA PROFESSION DE MÉDECIN VÉTÉRINAIRE ET USURPATION DU TITRE DE MÉDECIN VÉTÉRINAIRE

Avis est donné par la présente que **monsieur Yves Jean**, ayant posé illégalement sur des chevaux des actes de dentisterie exclusifs à l'exercice de la profession de médecin vétérinaire, a été sanctionné par des amendes totalisant **36 750 \$ incluant les frais**, le 23 février 2018 au Palais de justice de Laval, dans le district judiciaire de Laval, pour les infractions suivantes qui lui étaient reprochées :

- avoir accepté, sur une base régulière, d'offrir ses services pour prodiguer des soins dentaires aux chevaux appartenant à diverses personnes, leur laissant ainsi croire qu'il était autorisé à exercer des activités professionnelles réservées aux membres de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec;
- avoir illégalement procédé à une consultation sur la santé des dents de plusieurs chevaux appartenant à diverses personnes, posant ainsi des actes réservés aux membres de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec;
- avoir illégalement procédé au râpage des dents de plusieurs chevaux appartenant à diverses personnes, posant ainsi des actes réservés aux membres de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec;
- avoir illégalement procédé à l'extraction des dents de loup et au râpage des dents de deux chevaux appartenant à une même cliente, posant ainsi des actes réservés aux membres de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec;
- avoir agi de manière à donner lieu de croire à un client qu'il était autorisé à exercer des activités professionnelles réservées aux membres de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec, en lui offrant de procéder à des soins dentaires sur ses chevaux;
- avoir prodigué illégalement des soins dentaires à des chevaux appartenant à un même client, lui laissant croire qu'il était autorisé à exercer des activités professionnelles réservées aux membres de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec sur ses chevaux;
- avoir procédé illégalement à un examen de la bouche et des dents sur une jument appartenant à un client, posant ainsi un acte réservé aux membres de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec;
- avoir posé illégalement un diagnostic concernant l'état des dents d'une jument appartenant à un client, posant ainsi un acte réservé aux membres de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec.

Rappelons que la cause avait été portée en appel devant la Cour supérieure à la suite du verdict d'acquiescement prononcé le 30 juin 2016 par le juge de première instance sur 11 des 12 chefs qui lui étaient alors reprochés. À cette date, M. Jean avait été sanctionné par une amende de **2 500 \$** pour :

- avoir illégalement injecté un tranquillisant à une jument de race « Quarter Horse » posant ainsi un acte réservé aux membres de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec.

Cette plainte pour exercice illégal de la profession de médecin vétérinaire a été autorisée aux termes de l'article 10(3) du Code de procédure pénale (L.R.Q., C-25).

L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec est un ordre professionnel qui compte 2 600 membres dont le mandat est d'assurer la protection du public.

Saint-Hyacinthe, le 16 avril 2018

La syndique de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec,

Dre Sonia Voyer, m.v., I.P.S.A.V.



Avis

EXERCICE DE LA PROFESSION DE MÉDECIN VÉTÉRAIRE ET USURPATION DU TITRE DE MÉDECIN VÉTÉRAIRE

Avis est donné par la présente que **madame Karine Brunet**, ayant exercé illégalement la profession de médecin vétérinaire dans le district judiciaire de Longueuil entre le 3 juillet 2016 et le 19 juillet 2017, a été sanctionnée le 22 février 2018 au Palais de justice de Longueuil par une amende totalisant **7 500 \$ incluant les frais**, pour l'infraction qui lui était reprochée soit :

- Entre le 3 juillet 2016 et le 19 avril 2017, alors qu'elle n'était pas inscrite au tableau des membres de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec, **madame Karine Brunet** a agi de manière à donner lieu de croire au public qu'elle était autorisée à exercer des activités professionnelles réservées aux membres de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec, en annonçant, à partir de sa page Facebook et sur le site Internet Kijiji, offrir au public des services de détartrage sous quelque forme que ce soit pour leurs animaux de compagnie, contrevenant ainsi à l'article 32 du Code des professions (L.R.Q., c. C-26) et se rendant passible des sanctions prévues à l'article 188 dudit Code.

Cette plainte pour exercice illégal de la profession de médecin vétérinaire a été autorisée aux termes de l'article 10(3) du Code de procédure pénale (L.R.Q., C-25).

L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec est un ordre professionnel qui compte 2 600 membres dont le mandat est d'assurer la protection du public.

Saint-Hyacinthe, le 16 avril 2018

La syndique de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec.

Dre Sonia Voyer, m.v., I.P.S.A.V.



1-866-794-7387

WWW.SVPRX.CA

MÉDICAMENTS CROQUABLES • COMPRIMÉS • GELS TRANSDERMIQUES • CAPSULES
MÉDICAMENTS LIQUIDES PAR VOIE ORALE • PÂTES • POUDRES • INJECTIONS
MÉDICAMENTS OPHTALMIQUES • MÉDICAMENTS TOPIQUES • MÉDICAMENTS OTIQUES



DROIT DISCIPLINAIRE
DROIT DES AFFAIRES
LITIGE COMMERCIAL

T | 819.475.7803

loukabeaulieuavocat.com





Avis de radiation temporaire

(Dossiers : 25-17-00474 et 25-17-00475)

AVIS est par les présentes donné que le Dr Patrick Vandoren, médecin vétérinaire, exerçant la profession de médecin vétérinaire à Magog (Québec) a plaidé coupable devant le conseil de discipline de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec, notamment des infractions commises entre le 10 avril 2015 et le 30 mai 2015 pour le dossier 25-17-00474 et entre le 10 mai 2012 et le 25 mai 2012 pour le dossier 25-17-00475, à savoir :

Dossier : 25-17-00474

- n'a pas pris les moyens suffisants pour préciser un diagnostic et n'a pas tiré les inférences nécessaires des résultats des prises de sang (art. 4 du Code de déontologie des médecins vétérinaires) (chef 3b);
- a communiqué avec le demandeur d'enquête sans la permission préalable du syndic (art. 45 par. 4 du Code de déontologie des médecins vétérinaires) (chef 5);

Dossier : 25-17-00475

- n'a pas élaboré son diagnostic avec attention en ne cherchant pas à avoir une connaissance complète des faits (art. 4 du Code de déontologie des médecins vétérinaires) (chef 3);
- n'a pas assuré un suivi adéquat de l'animal (art. 11 du Code de déontologie des médecins vétérinaires) (chef 6).

Le 14 février 2018, le conseil de discipline imposait au Dr Patrick Vandoren une radiation temporaire du tableau de l'Ordre pour une période d'un (1) mois à l'égard du chef 3b) et de deux (2) semaines à l'égard du chef 5 de la plainte modifiée dans le dossier 25-17-00474. Les périodes de radiation doivent être purgées de façon consécutive.

Le 14 février 2018, le conseil de discipline imposait au Dr Patrick Vandoren une radiation temporaire du tableau de l'Ordre pour une période d'un (1) mois à l'égard des chefs 3 et 6 de la plainte dans le dossier 25-17-00475. Les périodes de radiation doivent être purgées de façon concurrente.

Les décisions du conseil étant exécutoires le 31^e jour de la communication à l'intimé, le Dr Patrick Vandoren est donc radié du tableau de l'Ordre pour une période d'un mois et 2 semaines à compter du 26 mars 2018.

Le présent avis est donné en vertu des articles 156 et 180 du Code des professions.

M^e Nicole Bouchard, avocate
Secrétaire du conseil de discipline



Avis de radiation temporaire

(Dossiers : 25-17-00476 et 25-17-00477)

AVIS est par les présentes donné que le Dr Robert Langill, médecin vétérinaire, exerçant la profession de médecin vétérinaire à Dorval (Québec) a plaidé coupable devant le conseil de discipline de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec, notamment des infractions commises entre le ou vers le 1^{er} juin 2016 pour le dossier 25-17-00476 et entre le 9 mars 2016 et le 4 juillet 2016 pour le dossier 25-17-00477, à savoir :

Dossier : 25-17-00476

- n'a pas cherché à avoir une connaissance complète des faits avant de poser un diagnostic et d'établir un plan de traitement (art. 9 du Code de déontologie des médecins vétérinaires) (chef 1);
- n'a pas établi un plan thérapeutique conforme aux règles de l'art et aux normes de pratique reconnues (art. 4 du Code de déontologie des médecins vétérinaires) (chef 2);
- n'a pas cherché à avoir une connaissance complète des faits concernant l'état de santé général de l'animal (art. 9 du Code de déontologie des médecins vétérinaires) (chef 4).

Dossier : 25-17-00477

- n'a pas cherché à avoir une connaissance complète des faits avant d'écarter un diagnostic (art. 9 du Code de déontologie des médecins vétérinaires) (chef 1);
- n'a pas respecté les règles de l'art en ne recommandant pas d'autres tests (art. 4 du Code de déontologie des médecins vétérinaires) (chef 2);
- n'a pas respecté les règles de l'art en accordant un retour à la maison de l'animal (art. 4 du Code de déontologie des médecins vétérinaires) (chef 5);
- n'a pas cherché à avoir une connaissance complète des faits avant de poser un diagnostic et d'établir un plan de traitement (art. 9 du Code de déontologie des médecins vétérinaires) (chef 6);
- n'a pas respecté les règles de l'art en accordant un deuxième retour à la maison de l'animal (art. 4 du Code de déontologie des médecins vétérinaires) (chef 8).

Le 16 février 2018, le conseil de discipline imposait au Dr Robert Langill une radiation temporaire du tableau de l'Ordre pour une période d'un (1) mois à l'égard des chefs 1, 2 et 4 de la plainte dans le dossier 25-17-00476. Les périodes de radiation doivent être purgées de façon concurrente.

Le 16 février 2018, le conseil de discipline imposait au Dr Robert Langill une radiation temporaire du tableau de l'Ordre pour une période d'un (1) mois à l'égard des chefs 1, 2, 5, 6 et 8 de la plainte dans le dossier 25-17-00477. Les périodes de radiation doivent être purgées de façon concurrente.

Les décisions du conseil étant exécutoires le 31^e jour de la communication à l'intimé, le Dr Robert Langill est donc radié du tableau de l'Ordre pour une période d'un (1) mois à compter du 26 mars 2018.

Le présent avis est donné en vertu des articles 156 et 180 du Code des professions.

M^e Nicole Bouchard, avocate
Secrétaire du conseil de discipline

Le flambeau du *Veterinarius+* repris par le Dr Paul Baillargeon

Par Dr André Vrins, m.v., retraité et ancien président du comité *Veterinarius+*



C'est en juin dernier que le Dr Paul Baillargeon a été nommé à la présidence du comité *Veterinarius+*. Nous l'avons rencontré et voici ce qu'il nous dit à livre ouvert.

POURQUOI AVEZ-VOUS ACCEPTÉ CETTE FONCTION?

C'est venu tout naturellement. Fraîchement retraité, j'en étais arrivé là dans ma carrière. Souhaitant garder le contact avec mon milieu professionnel, cet engagement dans la production d'un outil de communication scientifique m'apparaît valorisant, constructif et reposant sur une collaboration multidisciplinaire dynamique. Et la préoccupation que nous avons, c'est que cet encart scientifique soit utile, pratique et pertinent pour tous les médecins vétérinaires du Québec.

PARLEZ-NOUS DE VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL

Ayant grandi dans un milieu d'agriculteurs, je me suis rapidement intéressé aux aspects de la santé des animaux de la ferme. De plus, à la fin des années 60, le monde de l'éducation est en profonde transformation. C'est fascinant. Ainsi, je suis parmi la première cohorte à terminer un DEC au Collège de Lévis. Lors de mon acceptation à l'École de médecine vétérinaire, celle-ci devient une faculté de l'Université de Montréal. J'obtiens mon DMV en 1974. J'effectue mes quatre premières années de carrière en pratique bovine en me joignant à deux médecins vétérinaires à la clinique de St-Justine. En 1978, avec le

docteur Roger Sauvé, je mets sur pied la clinique vétérinaire de St-Louis qui a compté jusqu'à neuf médecins vétérinaires à une certaine époque. Au début des années 90, grâce aux projets de recherche de l'ASTLQ¹, il devient possible de faire de la saisie informatique de données reliées à l'état de santé des troupeaux laitiers. En étroite relation avec l'équipe de chercheurs de la FMV, nous recevons de la formation à ce sujet et ce faisant, nous l'appliquons rapidement à notre pratique vétérinaire, devenue médecine de population. Cette innovation transforme radicalement notre pratique, lui donnant des informations structurantes et somme toute unifiantes, pour nous accompagner dans les décisions du suivi de troupeau. De 1997 à 2000, je jumelle une maîtrise à mes activités de pratique. C'est une belle symbiose qui me permet notamment d'aborder la littérature avec un sens analytique et critique. Ainsi en 2003, l'opportunité se présente. Sur invitation, j'accepte un emploi chez Pfizer Santé animale devenu aujourd'hui Zoetis, poste que j'occuperai jusqu'à ma retraite en 2016. Là aussi, mon rôle d'expert-conseil auprès des médecins vétérinaires en pratique bovine est nouveau et évolue rapidement, notamment par la relation entretenue avec un grand nombre de mes collègues, ayant comme mandat de leur prodiguer des conseils techniques et de pharmacovigilance.

Ainsi, au cours des années, j'ai été membre du conseil d'administration de l'AMVPQ² et j'ai assumé la présidence de celui de la société de recherche ASTLQ et de la compagnie ASTLQ de 1993 à 1997. Devenue par la suite DSAHR inc., j'ai présidé son conseil d'administration de 2002 à 2006, au moment où elle a été acquise par l'AMVPQ. Pour l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec, j'ai présidé un comité ad hoc sur les services-conseils en 1993 et je suis membre du comité de la reconnaissance du mérite depuis 1997. En lien avec la FMV, j'ai réalisé 2 mandats comme membre du comité du Fonds du centenaire et je suis professeur associé au Département des sciences cliniques depuis 2003.

Mes activités m'ont permis de recevoir plusieurs prix de reconnaissance : le Prix vétérinaire Merck de l'Association canadienne

des médecins vétérinaires pour l'avancement de la médecine préventive en 1993, le Prix Meriel de l'American Association of Bovine Practitioners (praticien bovin de l'année) en 2002 et le Prix CDMV de l'AMVPQ en 2014.

PARLEZ-NOUS BRIÈVEMENT DE LA PRODUCTION DU *VETERINARIUS+*

Nous avons la mission de produire trois encarts scientifiques publiés dans les numéros de la revue *Le Veterinarius*. Pour ce faire, nous travaillons en équipe. Mon rôle est essentiellement d'animer et de coordonner les travaux du comité constitué de médecins vétérinaires travaillant dans différents spectres d'activité de la profession. Ainsi, dans chacun des encarts, nous offrons actuellement neuf chroniques dont chacune est sous la responsabilité d'une équipe. En réunion, nous déterminons les sujets à traiter et les auteurs à inviter. Chacune des équipes sollicite les auteurs en s'assurant qu'ils soient bien instruits sur la vocation généraliste de l'article, sur le contenu et la forme à lui donner. C'est ce qui est garant de la qualité de l'information scientifique diffusée. Le personnel de l'Ordre centralise tous ces travaux, s'assure de la qualité de leur présentation, de la mise en page et de la production finale.

Après quelques mois à peine, je suis enthousiasmé par le fonctionnement constructif du comité et le soutien expérimenté de l'Ordre. Chaque membre apporte des idées et tous collaborent et s'impliquent dans la réalisation. Cette synergie est mise à profit dans la publication du *Veterinarius+*.

Puisque le but de l'encart est sa pertinence pour tous les médecins vétérinaires du Québec, j'invite tous les membres de la profession à nous faire part de leurs commentaires et de leurs suggestions en communiquant, par courriel, avec la secrétaire du comité, Mme Patricia Noël, à l'adresse patricia.noel@omvq.qc.ca. ♦

¹ASTLQ : Acronyme de Amélioration de la santé des troupeaux laitiers du Québec. Ce projet de création et de développement d'une banque de données (logiciel ASTLQ) a été mené par un groupe de recherche de la FMV pour devenir DSAHR inc. <http://www.dsahr.ca/Services/Services.aspx>.

²AMVPQ : Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec.



Quel est **VOTRE DIAGNOSTIC?**

Responsable de la chronique : Dr Christian Bédard, m.v.



Vocalisations et ataxie chez un épagneul Cavalier King Charles

Par Dre Hélène Ruel, m.v., M. Sc., DACVIM (Neurology)

Un épagneul cavalier King Charles mâle castré, âgé de 7 ans, est présenté en clinique à la suite d'épisodes intermittents de vocalisation sans raison apparente depuis quelques mois. Récemment, les propriétaires

ont aussi noté une faiblesse marquée aux membres pelviens avec de la difficulté à se lever et un arrière-train chancelant. La prise d'anamnèse révèle également que le chien se gratte beaucoup près des oreilles et qu'il trébuche à l'occasion en marchant, et ce, depuis plusieurs années. Sa posture a changé ces derniers mois. Aucune anomalie n'a été notée à l'examen physique, en dehors des anomalies neurologiques mentionnées ci-contre.

QUESTIONS

1. Où est/sont localisée(s) la/les lésion(s)?
2. Quel est le diagnostic le plus probable?
3. Comment expliquer les symptômes cliniques?
4. Quel(s) examen(s) recommander?

L'examen neurologique de ce patient révèle :

DÉMARCHE ET POSTURE : Corps courbé vers la droite (scoliose). Ataxie proprioceptive aux membres pelviens ainsi que, dans une moindre mesure, aux membres thoraciques.

NERFS CRÂNIENS : Tête penchée vers la droite.

RÉACTIONS DE POSTURE : Placements ralentis aux 4 membres, de façon plus marquée aux membres pelviens.

RÉFLEXES SPINAUX : Réflexes patellaires normaux à augmentés. Aucune autre anomalie significative n'est notée.

NOCICEPTION : Présente.

DOULEUR : Douleur modérée à la palpation de T13-L1. Réticence à tourner la tête complètement vers les 2 côtés et vers le haut.



Les réponses aux questions sont présentées au verso.

Quel est **VOTRE DIAGNOSTIC?** (Réponses)

LOCALISATION DE LA LÉSION

L'anamnèse et l'examen neurologique sont compatibles avec une myélopathie cervicale (affectant le segment C1-C5) et une implication du tronc cérébral ou du nerf VIII à droite ainsi qu'une localisation thoraco-lombaire.

DIAGNOSTIC LE PLUS PROBABLE

Compte tenu de la race, de la présentation et de l'examen neurologique, le diagnostic le plus probable est une malformation de Chiari avec syringomyélie. L'examen d'imagerie par résonance magnétique (IRM), test diagnostique additionnel recommandé, le confirmera.

NOMENCLATURE

Les structures observées sur une IRM conventionnelle sont décrites par les radiologistes en fonction de leur « teinte de gris ». Le terme médical employé est « intensité ».

Les structures à haute intensité de signal (gris pâle, se rapprochant du blanc) sur les images présentées ici comprennent notamment les liquides et les gras.

IMAGERIE PAR RÉSONANCE MAGNÉTIQUE

Une hernie de la portion caudo-ventrale du cervelet à travers le foramen magnum est notée (figure 1). Dans la moelle épinière, on observe une dilatation du canal central (figure 2 et vidéo disponible en ligne). Le contenu est homogène et hyperintense sur les images en pondération T2 présentées, ce qui est compatible avec du liquide pur. Quelques foyers hyperintenses ponctiformes peuvent être remarqués dans le parenchyme médullaire en périphérie.

On note par ailleurs une déshydratation modérée à sévère de l'ensemble des noyaux pulpeux des disques intervertébraux du segment thoraco-lombaire.

DIAGNOSTIC : Malformation de Chiari et syringomyélie.

La malformation de Chiari est causée par une hypoplasie congénitale de l'os supraoccipital. Il en résulte que la fosse caudale est trop étroite pour loger l'entièreté des structures neurales normales. L'aspect caudal du cervelet est alors comprimé par l'os supraoccipital et le cervelet fait protrusion par l'orifice le plus proche : le foramen magnum. L'accumulation de liquide dans la moelle épinière est causée

par une modification du flux normal du liquide céphalorachidien à la jonction crano-cervicale. L'accumulation de fluide dans la moelle épinière est appelée syringomyélie.

Le syrinx (cavité liquidienne) dissèque la moelle épinière causant une altération des transmissions nerveuses. Il peut en résulter l'apparition de signes neurologiques tels que la présence d'ataxie, de déformation de la colonne et de douleur neuropathique. Les chiens de race épagneul Cavalier King Charles sont fortement prédisposés à développer cette malformation.

EXPLICATION DES SIGNES CLINIQUES

La déformation de la colonne (scoliose) est imputée à la destruction asymétrique des neurones moteurs situés dans la corne ventrale de la moelle épinière qui cause une atrophie musculaire unilatérale des muscles paraspinaux. D'autres signes neurologiques ont aussi été associés à la malformation de Chiari, par exemple des signes cérébello-vestibulaires ou des déficits du nerf facial. Des crises ont également été rapportées.

La douleur neuropathique est définie comme étant « causée par une lésion ou une maladie affectant le système somato-sensoriel ». Cela se traduit donc par des sensations anormales telles que de l'allodynie (douleur causée par un stimulus normalement non douloureux), de l'hyperesthésie (douleur trop importante par rapport à l'intensité du stimulus douloureux appliqué) ou encore de la paresthésie (douleur spontanée correspondant à une sensation anormale). Cliniquement, les animaux peuvent présenter des signes inhabituels de douleur tels que : manifester une intolérance à porter un collier, se gratter les oreilles ou le cou sans toutefois entrer en contact avec la peau, vocaliser sans raison apparente, adopter des postures anormales (ex. : cou étendu), etc.

Les mécanismes sous-jacents à la douleur neuropathique sont encore méconnus et il est communément admis que cette forme de douleur répond peu aux traitements analgésiques conventionnels. Une étude clinique, incluant des chiens de propriétaires présentés pour anomalie(s) neurologique(s) associée(s) à de la douleur, est en cours à la FMV. Ce projet vise à tenter de mieux comprendre et d'aider à traiter plus efficacement cette maladie. Pour plus d'informations à ce sujet,

n'hésitez pas à écrire à l'adresse suivante : douleur.neuropathique@gmail.com

*La Dre Hélène Ruel a obtenu son doctorat en médecine vétérinaire de l'Université de Liège, en Belgique, en 2007. Elle est également diplômée de l'American College of Veterinary Internal Medicine depuis 2015 et a terminé une maîtrise en neurologie à l'Université de Montréal en 2017. Elle est actuellement étudiante au doctorat (Ph. D.) et clinicienne en neurologie au CHUV.

Référence (1) et lecture suggérée (2)

(1) Cerda-Gonzalez S, Dewey C W: Congenital diseases of the craniocervical junction in the dog. *Vet Clin North Am Small Anim Pract* 2010;40(1): 121-141

(2) Moore S A: Managing Neuropathic Pain in Dogs. *Front Vet Sci* 2016; 22(3):12 (8pp).

Pour visualiser l'examen d'imagerie par résonance magnétique en format vidéo, visitez le site Web de l'Ordre :
Zone membre > Publications et nouvelles > Encart scientifique *Veterinarius+* > Avril 2018

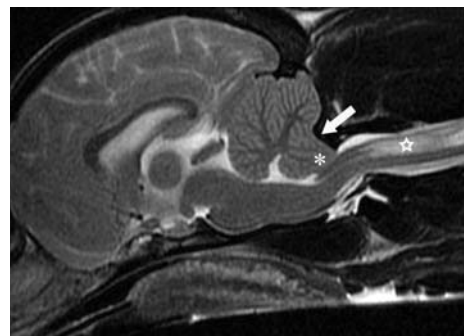


Fig. 1 – Imagerie par résonance magnétique (1,5 Tesla). Coupe sagittale en pondération T2, cerveau. Hernie du cervelet à travers le foramen magnum (astérisque). Indentation du cervelet et atténuation de l'espace sous-arachnoïdien (flèche). Syringomyélie (étoile)

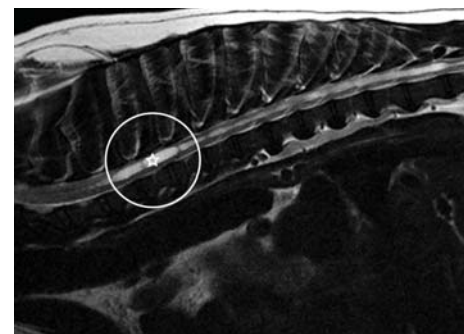


Fig. 2 – Imagerie par résonance magnétique (1,5 Tesla). Coupe sagittale en pondération T2, région thoraco-lombaire. Présence d'un syrinx tout le long de la moelle épinière (étoile)



Traitement médical de l'ostéoarthrose chez les animaux de compagnie

Par Dre Renée-Claire Malenfant, m.v., DACVS-SA, spécialiste en chirurgie*

De façon générale, le terme arthrite désigne l'inflammation d'une articulation et englobe plusieurs types d'arthrite dont les origines, la sévérité et le traitement varient.

De façon générale, le terme arthrite désigne l'inflammation d'une articulation et englobe plusieurs types d'arthrite dont les origines, la sévérité et le traitement varient. Bien qu'il soit reconnu que toute arthrose est un processus fondamentalement inflammatoire, cette condition est divisée – de façon inappropriée – en deux catégories, soit « inflammatoire » et « non inflammatoire ». La première comprend les arthrites à médiation immunitaire, infectieuses et induites par les cristaux (goutte), alors que la seconde comprend l'arthrite traumatique et par coagulation ainsi que l'ostéoarthrite, communément appelée ostéoarthrose (OA). C'est de cette dernière forme dont il sera ici question. L'étiologie et le diagnostic seront abordés brièvement, alors que l'approche médicale de l'OA chez les animaux de compagnie sera développée davantage.

ÉTIOLOGIE

L'OA est la forme d'arthrite la plus commune chez les chiens et les chats. La prévalence est estimée à 20 % chez les chiens adultes (> 1 an d'âge) et

à plus de 60 % chez les chats âgés (> 10 ans). Cette forme d'arthrite peut être primaire (idiopathique) ou secondaire. Répandue chez l'humain, l'OA primaire est rare chez le chien, une condition sous-jacente étant fréquemment présente chez cette espèce, dont notamment la dysplasie de la hanche ou du coude et la rupture du ligament croisé crânial (RLCC) partielle ou complète. Chez le chat, une cause sous-jacente est souvent difficile à identifier; la forme primaire semble donc plus fréquente.

Plusieurs facteurs influencent le développement et la progression de l'OA (figure 1). Certains patients sont prédisposés en raison de leur âge, leur génétique et de facteurs systémiques. Une articulation peut être affectée par une blessure, une anomalie développementale, une instabilité ou une surcharge. Tous ces facteurs peuvent influencer le développement et la progression de l'OA qui se manifestera par de la douleur et une limitation de la fonction.

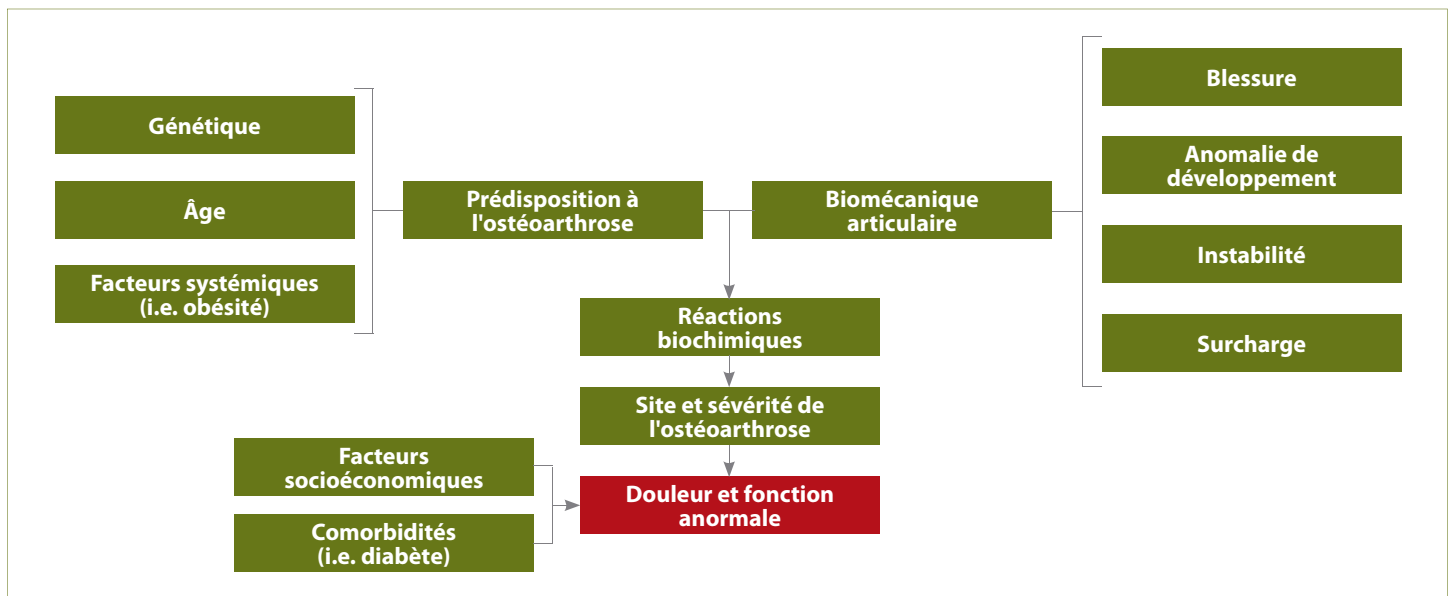


Figure 1 : Étiologie de l'arthrose. (Adapté de Johnston SA, Tobias KM: Veterinary Surgery : Small Animal Expert Consult, 2nd Edition, Elsevier 2018.)

DIAGNOSTIC

La consultation initiale, comprenant l'anamnèse, les signes cliniques et l'examen orthopédique, est très importante pour le diagnostic de l'arthrite. En premier lieu, elle permet d'identifier la ou les articulations affectée(s) afin de mieux sélectionner les tests diagnostiques subséquents. De plus, la consultation initiale peut aider à déterminer de quel type d'arthrite souffre le patient. Par exemple pour l'OA, les signes de raideur et une boiterie sont plus fréquents lors du lever ou à la suite d'une période d'exercice, et sont souvent progressifs et chroniques. À l'opposé, une arthrite septique se manifeste généralement de manière aiguë et la douleur est souvent très intense. Finalement, l'examen orthopédique peut aider à identifier la cause primaire de l'arthrite. Un exemple fréquent est l'identification d'un mouvement de tiroir positif du grasset chez un chien avec une RLCC complète.

L'outil diagnostique le plus utilisé pour l'OA est la radiographie (figure 2); elle est rapide, largement disponible et non invasive. L'articulation affectée démontrera des changements, les plus fréquents étant l'ostéophytose, l'effusion et la sclérose. Malheureusement, la radiographie ne peut différencier les types d'arthrite (septique vs immunitaire vs OA). Il est important de noter que la sévérité des changements visualisés n'est pas toujours en corrélation avec les signes cliniques du patient et que le traitement doit être fondé sur ceux-ci plutôt que sur les données radiographiques.

D'autres modalités avancées, telles que l'arthroscopie, la tomodensitométrie et la résonance magnétique, sont de plus en plus utilisées pour l'imagerie des articulations. Toutefois, leur disponibilité est généralement limitée aux centres de référence.

L'arthrocentèse avec évaluation cytologique est une excellente technique pour différencier les types d'arthrite. Elle est cependant un peu plus invasive et nécessite la sédation du patient. La technique demande une certaine expertise, mais peut être effectuée avec succès en pratique générale.

GESTION MÉDICALE DE L'OSTÉOARTHROSE

Lorsqu'une cause sous-jacente est présente, le traitement chirurgical devrait être exploré avec les propriétaires (ex. : TPLO lors de RLCC). Dans la mesure où le traitement chirurgical n'est pas une option pour le propriétaire ou le patient, un traitement médical de l'OA est recommandé. L'arthrose présente dans une articulation au moment du diagnostic ne se résorbera pas. La gestion médicale permettra plutôt d'obtenir une articulation confortable et limitera la progression de la condition. Une approche plurimodale et personnalisée est nécessaire pour le bon contrôle de l'arthrose.

Gestion du poids

Des études vétérinaires suggèrent que la réduction du surpoids chez les patients démontrant des signes cliniques d'arthrose peut améliorer les boiteries. De plus, une étude prospective sur des labradors a démontré que les chiens avec une consommation contrôlée de nourriture démontraient des signes radiographiques d'arthrose moins sévères à 2, 5 et 8 ans lorsque comparés aux chiens sans restriction calorique, la plupart ayant un excédent de poids. La moyenne d'âge à laquelle les

chiens commençaient à démontrer des signes radiographiques d'arthrose était de 12 ans chez le premier groupe alors qu'elle était de 6 ans pour le second.¹

Modulation de l'exercice/physiothérapie

L'effet de l'exercice et de la physiothérapie n'est pas très bien décrit chez les animaux de compagnie. Cependant, en extrapolant les données recueillies chez l'humain, nous croyons que l'exercice à faible impact – modéré, régulier et contrôlé – et la physiothérapie peuvent grandement améliorer la masse musculaire, la fonction et le confort des patients. Voilà pourquoi ils sont recommandés chez les patients arthrosiques.

Gestion de la douleur et de l'inflammation

La gestion de la douleur est primordiale pour une bonne qualité de vie chez les patients. Les anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) sont les médicaments les plus utilisés pour contrôler la douleur chez le chien. Ils peuvent être administrés continuellement ou de manière intermittente selon la sévérité des signes cliniques. Il est recommandé d'utiliser la plus petite dose efficace, propre à chaque patient, afin de minimiser les effets secondaires. Leur utilisation est aussi possible chez le chat, avec vigilance compte tenu de la sensibilité de cette espèce aux AINS. Un bilan sanguin ($\pm$ urologie) devrait être fait avant de commencer un traitement d'AINS chronique ainsi qu'à tous les 6 à 12 mois afin de s'assurer d'une bonne fonction rénale et hépatique.



Figure 2 – Vue radiographique ventro-dorsale du bassin d'un chien adulte de grande race démontrant des lésions d'ostéoarthrose sévère des deux articulations coxo-fémorales.

Plusieurs autres molécules incluant le tramadol, la gabapentine et l'amantadine sont parfois utilisées pour leurs propriétés analgésiques adjuvantes. Bien que leur utilisation soit fréquente en médecine vétérinaire, seule l'amantadine jouit de l'appui d'une étude scientifique dans le traitement de l'OA (combinée à un AINS).

Chondroprotecteurs

a) Suppléments alimentaires

De nombreux suppléments alimentaires sont disponibles sur le marché. Les plus populaires sont la glucosamine et la chondroïtine, possiblement en raison d'un usage fréquent chez les humains. Malheureusement, aucune étude scientifique clinique ne démontre leur efficacité chez les animaux de compagnie.

Les deux molécules ayant un niveau de preuve scientifique adéquat pour le traitement de l'OA sont les oméga-3 et le collagène de type 2 non hydrolysé. Les oméga-3 à haute dose ont apporté une amélioration de la qualité de vie et de la mobilité, ainsi qu'une limitation de la progression de l'arthrose chez les chiens. Il a été par ailleurs prouvé que le collagène de type 2 non hydrolysé diminue la douleur et les boiteries chez les chiens arthrosiques. C'est pourquoi ces deux molécules devraient être priorisées lorsqu'un supplément alimentaire est choisi.

b) Produits injectables

Le polysulfate de pentosane sodique (Cartrophen Vet) est un polysaccharide polysulfaté semisynthétique aux propriétés anti-inflammatoires, antiarthritiques et chondroprotectrices. L'injection par voie sous-cutanée est recommandée hebdomadairement pendant quatre semaines, puis toutes les 4 à 8 semaines en entretien, selon les signes cliniques du patient. Semblable à l'héparine, cette molécule a des propriétés anticoagulantes et ne doit pas être administrée chez les patients avec une coagulopathie ou un cancer abdominal.

Les glycosaminoglycanes polysulfatés (Adequan®) sont des macromolécules qui semblent modifier la progression de l'arthrose et améliorent les boiteries chez les chiens souffrant d'OA. L'injection intramusculaire est administrée deux fois par semaine pour quatre semaines puis toutes les 4 à 8 semaines par la suite.

Injections intra-articulaires

Les injections intra-articulaires sont de plus en plus utilisées pour le traitement de l'arthrose chez les animaux de compagnie. Plusieurs thérapies intra-articulaires commerciales comme l'acide hyaluronique et les glycosaminoglycanes polysulfatés sont disponibles et leur usage est modérément appuyé par la littérature. L'utilisation des corticostéroïdes est controversée en raison des dommages potentiels au cartilage et ne devrait être réservée qu'à certains cas spécifiques et gérée de manière très judicieuse.

Les thérapies biologiques comme le plasma riche en plaquettes, le sérum conditionné autologue, les cellules souches et les fractions vasculaires stromales gagnent en popularité en raison de leur potentiel pour la régénération du cartilage. Le plasma riche en plaquettes est le mieux décrit dans la littérature, démontrant invariablement une amélioration de la fonction. Aucune étude scientifique ne soutient actuellement de bénéfice régénérateur de ces thérapies pour les articulations atteintes d'OA sévère, mais plusieurs sont toujours en cours.

CONCLUSION

En conclusion, l'OA est une condition chronique et progressive qui affecte un grand nombre de chiens et de chats. Elle est généralement secondaire à une condition sous-jacente qui doit être identifiée et traitée afin d'obtenir un meilleur résultat. Un traitement médical plurimodal personnalisé permet d'obtenir des articulations confortables et fonctionnelles en plus de diminuer la progression de l'arthrose. Cette approche offre une bonne qualité de vie aux patients.

*Dre Malenfant est diplômée du Atlantic Veterinary College (Île-du-Prince-Édouard) et a effectué une résidence en chirurgie des animaux de compagnie à la Louisiana State University. Diplômée du American College of Veterinary Surgeons depuis février 2016, elle pratique au Centre vétérinaire Daubigny à Québec.

Référence

1. Smith GK, Paster ER, Powers MY, et al: Lifelong diet restriction and radiographic evidence of osteoarthritis of the hip joint of dogs. J Am Vet Med Assoc 2006;229:690-693





Source : Marco Langlois

La technologie MALDI-TOF MS : une nouvelle approche révolutionnaire pour l'identification des bactéries

Par Dre Julie-Hélène Fairbrother, m.v., M. Sc., DACVIM

ENJEUX

Le temps qui s'écoule entre la réception d'un échantillon au laboratoire de bactériologie clinique et la sortie du résultat est critique. La vitesse d'exécution et la précision du résultat importent toujours, surtout lors d'investigations d'éclosions ou de phénomènes d'émergence de maladies infectieuses. Également, un résultat précis quant à la nomenclature bactérienne peut être un outil fort utile dans le choix judicieux d'antibiothérapie. C'est pour ces raisons que le laboratoire de bactériologie du Complexe de diagnostic et d'épidémiologie vétérinaires du Québec (CDEVQ) priorise continuellement l'obtention de réponses rapides, de réponses précises, mais surtout de réponses fiables. Le laboratoire a récemment radicalement transformé sa façon d'identifier les bactéries et sa vitesse d'exécution grâce à l'utilisation d'un appareil sophistiqué utilisant la spectrométrie de masse. Ce concept est, en fait, une vieille idée pour l'identification des microorganismes, mais son utilisation pour le diagnostic ne date que de quelques années.

QUEL EST LE NOM DU NOUVEL APPAREIL?

Il s'agit d'un Bruker Microflex™ utilisant la technologie MALDI-TOF MS. L'acronyme, un peu compliqué à première vue (mais on s'y habitue rapidement), signifie

Matrix
Assisted
Laser
Desorption/Ionisation
Time-of-Flight
Mass
Spectrometry

Nous avons eu la possibilité d'intégrer ce nouvel appareil à notre travail de routine grâce à un partenariat avec le Dr Simon Dufour, directeur du Réseau canadien de recherche sur la mammité bovine et la qualité du lait et avec le Regroupement pour un lait de qualité optimale. Le Microflex™ a été obtenu à l'aide d'une subvention du Fonds des leaders John-R.-Evans de la Fondation canadienne pour l'innovation. Afin de maximiser son utilisation et de pouvoir en faire bénéficier plusieurs secteurs, le Microflex™ a été installé dans le laboratoire de bactériologie et la technologie a été intégrée à notre travail quotidien, à l'avantage de notre clientèle. L'utilisation de cet appareil est à tel point avantageuse, que nous aurons sous peu un deuxième Microflex™ dans le laboratoire pour assurer un service en continu.

COMMENT FONCTIONNE-T-IL?

L'échantillon reçu au laboratoire est ensemencé sur gélose puis incubé 24 à 48 heures. La nature de l'échantillon n'est pas un enjeu, ce qui est important est l'utilisation d'un milieu de transport adéquat pour assurer la survie des bactéries. Dès qu'il y a croissance de colonies bactériennes, nous pouvons utiliser la technologie. Une partie de la colonie bactérienne

est déposée sur une plaque MALDI. Cette étape est très simple, il s'agit de toucher une des colonies isolées avec un cure-dent et de la transférer à l'endroit prévu sur la plaque (voir figures 1 et 2). Nous avons la possibilité d'identifier jusqu'à 96 bactéries différentes par plaque.

Une matrice est ajoutée sur chacun des échantillons (portion de la colonie bactérienne) et la plaque est ensuite déposée dans la chambre d'ionisation du Microflex™ (voir figures 3 et 4).



Fig. 1 – Gélose sélective pour la recherche de Salmonella spp.

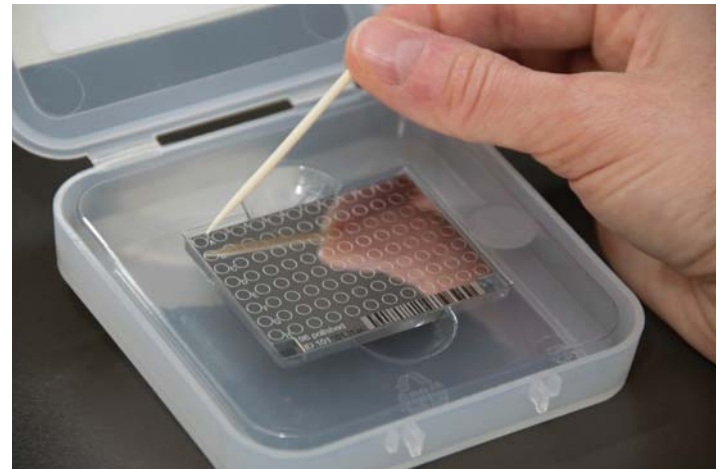


Fig. 2 – Plaque MALDI.

Source : Marco Langlois

Source : Marco Langlois



Fig. 3 – Insertion de la plaque MALDI dans le Microflex™. Laboratoire de bactériologie du CDEVQ.



Fig. 4 – Plaque MALDI dans le Microflex™.

Un laser est utilisé pour bombarder le mélange matrice-bactéries sur la plaque MALDI. Un nuage moléculaire positivement chargé se forme (désorption/ionisation) contenant les protéines de la bactérie. Les molécules ionisées sont accélérées par un champ électrostatique et passent dans un long tube sous vide (vacuum). Elles terminent leur parcours lors du contact avec le détecteur d'ions (voir image 1). Les ions ayant une masse plus petite atteignent le détecteur plus rapidement et ont donc une vitesse plus élevée. La masse des ions est proportionnelle à leur temps de vol ou *time-of-flight* (TOF).

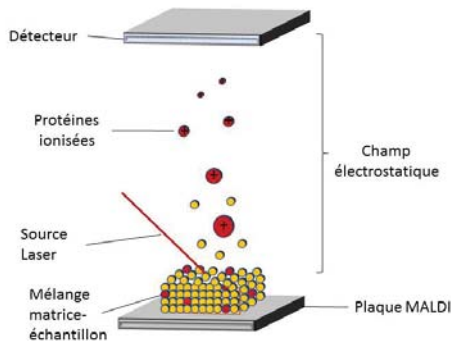


Image 1 : Séquence d'événements dans le Microflex™.

En mesurant les TOF de chacun des ions, un profil de masse en fonction de la charge (m/z) est calculé et les données générées représentent un spectre de masse. Ce dernier est composé de pics de m/z avec des intensités variables proportionnelles à la quantité présente dans l'échantillon. Le spectre de masse est en fait unique à chacune des bactéries (*proteomic fingerprint*) et celui-ci est comparé à une banque de données de spectres préalablement validés pour l'identification de la bactérie inconnue (voir figure 5).

Source : Marco Langlois

Source : Myriam Dostie

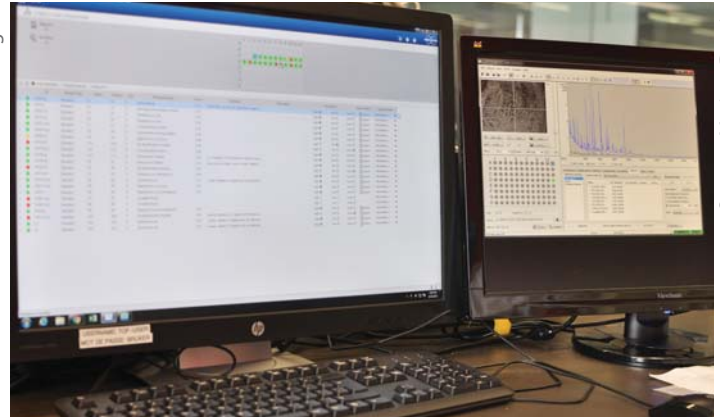


Fig. 5 – Génération du spectre de masse lors de la lecture dans le Microflex™ et présentation des résultats à l'écran.

Source : Myriam Dostie

COMBIEN DE TEMPS SAUVONS-NOUS?

Les résultats d'identification bactérienne sont disponibles beaucoup plus rapidement. Anciennement, mais il n'y a pas si longtemps, nous utilisions la bactériologie traditionnelle pour l'identification bactérienne. Cela impliquait l'utilisation de tests biochimiques et phénotypiques. Tout d'abord, nous devions nous assurer de la pureté de la croissance et faire des repiquages sur chacune des différentes populations bactériennes. Ces repiquages devaient être incubés 24 heures. Ensuite, les bactéries étaient prêtes pour ensemercer les tests biochimiques. Au plus tôt, nous obtenions une identification bactérienne 72 heures après la réception et l'ensemencement de l'échantillon. Parfois, avec les reprises et les lectures difficiles, le résultat n'était disponible que 4 à 7 jours après la soumission. La technologie MALDI-TOF MS est une nouvelle approche révolutionnaire qui nous permet d'obtenir des résultats d'identification bactérienne précise et en quelques minutes. Il s'agit d'ensemencer l'échantillon, de l'incuber et d'identifier les bactéries dès la première lecture, soit 18 heures après la réception de l'échantillon. L'identification rapide des bactéries est critique et aide les médecins vétérinaires dans leur choix de thérapie, assure une utilisation judicieuse des antibiotiques et réduit potentiellement le coût global des soins aux patients. La gestion des éclosions de maladies infectieuses peut être grandement améliorée, les résultats étant accessibles plus rapidement.

Source : Simon Dufour

Par exemple, nous faisons fréquemment la recherche de *Salmonella* spp dans les fèces de bovins et de chevaux qui sont hospitalisés au Centre hospitalier universitaire vétérinaire (CHUV). Bien que rarement, il arrive d'avoir des patients positifs et le laboratoire doit alors fournir des résultats rapidement. Par le passé, nous pouvions déclarer un cas suspect en 48 heures et le confirmer en 72 heures. Maintenant, nous pouvons informer le CHUV d'un résultat positif dès le lendemain de la soumission de l'échantillon.

EST-CE PLUS CÔUTEUX?

Non. Le coût des analyses en bactériologie est le même qu'auparavant. L'identification avec la technologie MALDI-TOF MS est incluse dans le prix de plusieurs analyses offertes au laboratoire, dont la bactériologie de routine, la recherche d'anaérobies, les cultures d'urine et les recherches de *Campylobacter*, pour n'en nommer que quelques-unes.

AUTRES AVANTAGES?

- Possibilité d'identifier plusieurs bactéries à la fois;
- Technologie facile à utiliser;
- Capacité d'analyser une très petite portion d'une seule colonie bactérienne;
- Identification bactérienne plus précise. Avec les méthodes conventionnelles, certaines bactéries étaient identifiées au genre seulement et d'autres, classées par famille. Voici quelques exemples au tableau 1.

QUELS SONT LES CHANGEMENTS DANS LA ROUTINE DE TRAVAIL AU LABORATOIRE?

Pour les microbiologistes, notre rôle demeure inchangé. Nous maintenons notre curiosité « d'enquêteur », mais nous avons maintenant une idée plus précise du « coupable ». Le personnel technique assure le suivi des échantillons, de l'arrivée au laboratoire à l'émission du rapport d'analyse. Il s'intéresse à chaque culture, qui est unique, et veillent à investiguer tout phénomène nouveau et émergents. L'utilisation de la technologie MALDI-TOF MS les aide maintenant à identifier plus rapidement et plus précisément les microorganismes tout en conservant l'effet de surprise et de découverte pour chacun des cas à lire.

QUELS SONT LES ÉCHANTILLONS NÉCESSAIRES?

Le type d'échantillon soumis et la méthode de prélèvement demeurent inchangés; aucun changement pour les médecins vétérinaires à cet égard.

QUELLES INFORMATIONS SONT NÉCESSAIRES AVEC L'ÉCHANTILLON POUR LA SOUMISSION?

Les informations requises sont les mêmes qu'auparavant. Il s'agit simplement de remplir le formulaire de soumission approprié, d'y noter quelques renseignements cliniques (courte anamnèse) et les informations concernant les antibiotiques administrés. Ces derniers nous permettront de mieux répondre à vos besoins et d'utiliser les meilleurs outils diagnostiques pour ce faire. Par exemple, il est important d'être informé d'un diagnostic antérieur de problèmes respiratoires dans un troupeau à *Histophilus somni* ou à *Mannheimia haemolytica*. Les milieux de culture peuvent différer en fonction des informations qui nous sont transmises.

COMMENT SERONT TRANSMIS LES RÉSULTATS?

Les résultats sont transmis de la même façon qu'auparavant. Nous n'indiquons pas l'utilisation de la nouvelle technologie sur les rapports. Nous utilisons le Microflex™ pour l'identification

Tableau 1 - Identification bactérienne plus précise avec MALDI-TOF MS

Catégorie bactérienne	Identification antérieure	Identification MALDI-TOF MS
Corynébactéries	<i>Corynebacterium</i> spp	<i>Corynebacterium bovis</i>
Staphylocoques à coagulase négative	<i>Staphylococcus</i> spp	<i>Staphylococcus chromogenes</i>
Bactéries anaérobies	Bacille Gram négatif anaérobie	<i>Fusobacterium necrophorum</i>
Non fermentaires	Bacille Gram négatif non fermentaire	<i>Stenotrophomonas maltophilia</i>

des bactéries issues de tous les spécimens reçus au laboratoire. Par contre, nous envoyons maintenant des rapports préliminaires avec les identifications bactériennes dès le lendemain de la réception de l'échantillon, et des résultats d'identification plus précis.

QUELLES SONT LES LIMITES DE CETTE TECHNOLOGIE?

Il y a certaines limites à cette technologie et nous cherchons des solutions pour les contrecarrer. Par exemple, nous n'arrivons pas à identifier les *Mycoplasma* spp jusqu'à l'espèce. Ainsi, pour *Mycoplasma bovis*, nous utilisons encore la méthode conventionnelle d'immunofluorescence. Il semble que les spectres de masse générés par les *Mycoplasma* spp ne sont pas assez précis pour une comparaison fiable à la banque de spectres. En ce qui concerne *Salmonella* spp, nous arrivons à identifier cette bactérie avec certitude, mais pour obtenir le sérotype, tel que Typhimurium, Dublin ou Enteritidis, nous devons utiliser nos méthodes conventionnelles d'agglutination. La nouvelle technologie nous permet d'identifier quelques levures d'importance médicale pour ce qui est de l'espèce, mais l'identification des champignons filamenteux demeure un défi.

CONCLUSION

La technologie MALDI-TOF MS représente un changement majeur et important pour

l'identification bactérienne dans les laboratoires de diagnostic et elle remplace rapidement les méthodes traditionnelles. Cette nouvelle technologie a fait ses preuves, nous a convaincus et nous attendons notre deuxième Microflex™ avec impatience.

*Dre Julie-Hélène Fairbrother a obtenu son doctorat en médecine vétérinaire de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal en 2007 et un diplôme d'études spécialisées en microbiologie vétérinaire de l'Université de Montréal en 2010 en plus d'être membre de l'American College of Veterinary Microbiologists depuis 2010. Elle a obtenu en 2014 une maîtrise en sciences vétérinaires profil microbiologie à l'Université de Montréal. Depuis 2010, elle est médecin vétérinaire microbiologiste au Complexe de diagnostic et d'épidémiosurveillance vétérinaires du MAPAQ à Saint-Hyacinthe et, depuis 2013, clinicienne associée en bactériologie clinique de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal.

Références

CLSI. Methods for the Identification of Cultured Microorganisms Using Matrix-Assisted Laser Desorption/Ionization Time-of-Flight Mass Spectrometry. 1st ed. CLSI guideline M58. Wayne, PA: Clinical and Laboratory Standards Institute; 2017.

<https://ahdc.vet.cornell.edu/news/malдитof.cfm>. Cornell University, College of Veterinary Medicine. Animal Health Diagnostic Laboratory. MALDI-TOF: Accelerated Bacterial Identification.



Fig. 6 – Laboratoire.

Source : Marco Langlois

SAVIEZ-VOUS QUE...

Responsable de la chronique : Dr Paul Baillargeon, m.v.



La conquête de l'Amérique par le virus Zika : son émergence et sa propagation

Par Catherine Bouchard, D.M.V., Ph. D. et Anne-Marie Lowe, M. Sc.*

Le virus Zika est un arbovirus émergent en Amérique depuis 2015, où il s'est propagé rapidement. Il est transmis principalement par des moustiques du genre *Aedes* répandus sur le continent, de l'Amérique du Sud jusqu'aux États-Unis. D'autres modes de transmission du virus ont été documentés, notamment par contact sexuel et par voie sanguine. En 2017, le nombre de cas d'infection par le virus a diminué; toutefois, la vigilance doit rester élevée puisque le virus continue de se propager géographiquement aux zones où les vecteurs compétents sont présents.

Le virus fut d'abord isolé dans la forêt Zika en Ouganda en 1947 chez des singes rhésus. Il est commun en Afrique, en Asie et dans certaines îles du Pacifique. Ce n'est qu'en mai 2015 qu'une épidémie s'est déclarée au Brésil. Les autorités nationales brésiliennes estiment que de 497 593 à 1 482 701 cas humains autochtones (acquis d'un cycle de transmission local) sont survenus au début de l'épidémie¹. La Colombie a été le 2^e pays le plus affecté. En 2015 et 2016, 33 pays ou territoires dont la majorité se trouvait en Amérique centrale et dans les Caraïbes ont déclaré des cas autochtones à l'Organisation mondiale de la santé (OMS).¹

Environ 1 personne sur 5 développe des symptômes dans les 3 à 7 jours suivant la transmission de l'infection² : symptômes généralement bénins incluant de la fièvre, une éruption cutanée, une conjonctivite, des arthralgies et des myalgies. Ce sont surtout les complications que ce virus entraîne qui rendent l'infection préoccupante : le virus Zika a la capacité de traverser la barrière placentaire pendant la grossesse et peut causer des malformations congénitales. Cette dernière caractéristique le distingue des autres virus auxquels il s'apparente, soit la dengue, la fièvre jaune et le virus du Nil occidental (famille des Flaviviridae et du genre Flavivirus). L'infection au virus Zika a été associée à des cas de microcéphalie, à d'autres malformations

du système nerveux central (SNC) et à des complications neurologiques (p. ex. : syndrome de Guillain-Barré [SGB]).

Au Brésil, près de 2366 cas de microcéphalie ont été rapportés depuis le début 2015, dont 697 sont subséquents à une infection par le virus Zika chez la mère³. À titre comparatif, environ 150 cas de microcéphalie sont rapportés par année sur près de 3 millions de naissances dans ce pays. Vingt-neuf pays, y compris le Brésil, ont rapporté des cas de microcéphalie et d'autres malformations congénitales concomitantes à une infection au virus Zika, et 21 pays ont rapporté une augmentation de l'incidence des cas de SGB concomitante à une éclosion d'infections au virus Zika¹. En ce qui a trait à la situation des cas de microcéphalie au Québec, une étude récente a identifié que l'exposition à un agent infectieux durant la grossesse est le plus grand facteur de risque de microcéphalie (risque 32 fois plus élevé). La prévalence des microcéphalies a été quantifiée de l'ordre de 4,1/10 000, offrant une donnée de référence. Compte tenu du contexte de l'épidémie de Zika (et vu le potentiel d'autres agents infectieux susceptibles d'affecter gravement les fœtus), un rehaussement de la surveillance des cas de microcéphalie pourrait être une piste intéressante afin de suivre l'évolution de la situation.

En date du 11 janvier 2018, au Québec, 110 cas d'infection au virus Zika ont été signalés suivant un retour de voyage en régions endémiques où il y a un potentiel de transmission vectorielle du virus. Au Québec, les moustiques *Aedes aegypti* et *Ae. albopictus*, vecteurs compétents pour transmettre le virus Zika, ne sont pas reconnus comme établis jusqu'à maintenant. Ils ont toutefois été capturés ponctuellement à différents stades de vie au sud de l'Ontario, dans le comté de Windsor-Essex, et des spécimens adultes d'*Ae. albopictus* ont été capturés en 2005 au Québec, près de l'aéroport international de Montréal. Or, la présence de la souche d'*Ae. albopictus* des zones tempérées dans les États du nord-est des États-Unis, limitrophes au Québec, est préoccupante.

Afin d'en apprendre plus sur le risque que pose le virus Zika et éventuellement vous aider à planifier vos prochains voyages, voici quelques liens d'intérêt sur le sujet :

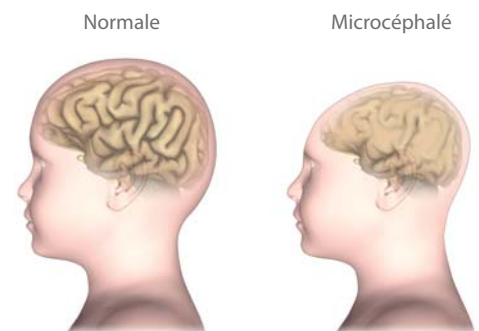
- <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/virus-zika.html>
- <https://voyage.gc.ca/voyager/sante-securite/conseils-sante-voyageurs/152>
- <https://www.inspq.qc.ca/surveillance-des-actualites-en-sante-des-voyageurs/v17-n9>
- <http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/zoonoses/zika/>

*Catherine Bouchard occupe un poste de médecin vétérinaire épidémiologiste à l'Agence de santé publique du Canada. Elle travaille sur des projets de recherche sur les maladies vectorielles en lien avec les changements climatiques. Anne-Marie Lowe est conseillère scientifique sur les zoonoses à l'Institut national de santé publique du Québec et coordonnatrice de l'Observatoire multipartite québécois sur les zoonoses et l'adaptation aux changements climatiques.

Références

1. Rapport OMS, février et mars 2017 (<http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/254714/1/zikasitrep10Mar17-eng.pdf?ua=1>, <http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/254507/1/zikasitrep2Feb17-eng.pdf?ua=1>)
2. Symptomatologie du virus Zika : <http://www.cdc.gov/zika>

Pour les autres références, consultez la version électronique de l'article au www.omvq.qc.ca > Zone membre > Publications et nouvelles > Encart scientifique Veterinarius+.





Comment protéger nos animaux de compagnie contre les tiques?

Par Dr Christopher Fernandez-Prada, m.v., Ph. D.*

GÉNÉRALITÉS

Qu'est-ce qu'une tique? Sont-elles dangereuses?

Les tiques sont un groupe d'ectoparasites connus depuis de nombreuses années. Leur importance en termes de santé publique a été mise en exergue dans les années 1980 lors de l'émergence de la borréliose de Lyme. Cependant, les tiques peuvent transmettre un très grand éventail de maladies parasitaires, virales et bactériennes qui affecteront les animaux, mais également l'homme. Présentement, plusieurs de ces maladies, telles que la babésiose, sont considérées comme étant des maladies émergentes au Canada. Entre autres, et de façon non négligeable, les tiques peuvent causer d'autres processus pathologiques sans impliquer la transmission de pathogènes :

- une spoliation sanguine (anémie);
- des désordres neurologiques (paralysie aux tiques);
- des lésions inflammatoires cutanées induites par le contenu de la salive de la tique;
- un affaiblissement temporaire du système immunitaire de l'hôte, garantissant une augmentation du succès de transmission d'autres maladies (effet vecteur).

Est-ce que les tiques représentent un problème pour les Québécois et leurs animaux?

Actuellement, on dénombre plus de 900 espèces de tiques à travers le monde. Heureusement, seul un petit nombre de ces espèces est présent au Québec. La répartition et l'abondance des tiques varient grandement entre les différentes régions. En général, une des espèces les plus répandues au Québec est *Ixodes scapularis*, communément appelée « tique à

pattes noires » ou « tique du chevreuil ». Cette tique a une importance majeure parce qu'elle peut potentiellement agir comme vecteur de transmission de *Borrelia burgdorferi*, le spirochète responsable de la borréliose de Lyme. Une autre tique importante au Québec est *Dermacentor variabilis*, ou « tique américaine du chien », que l'on retrouve principalement dans les milieux urbains et périurbains. Finalement, *Rhipicephalus sanguineus*, « la tique sanguine » ou « la tique des chenils », la seule tique capable d'infester un environnement intérieur, et *Amblyomma americanum*, « la tique étoilée d'Amérique », qui cause l'anaphylaxie retardée à l'alpha-gal et donc à la viande rouge, sont de plus en plus rapportées dans la province. Le tableau 1 compile les

principales espèces présentes au Québec ainsi que les différents pathogènes qu'elles peuvent potentiellement transmettre lors de leur repas sanguin. Récemment, un nombre croissant de tiques a été observé sur les Québécois et leurs animaux domestiques, démontrant que l'aire de répartition géographique de certaines espèces de tiques est en réelle expansion. De façon inquiétante, la prévalence d'infections à transmission par tiques chez les animaux de compagnie semble augmenter rapidement au Québec ainsi que dans le reste du Canada. De cette façon, si l'on compare le nombre de chiens séropositifs à la borréliose de Lyme au Québec en 2007 (0,6 %) et dans la période 2013-2014 (2,8 %), on constate une tendance à la croissance très préoccupante.

Tableau 1 - Principales espèces de tiques au Québec et les maladies vectorielles associées

Espèce de tique	Maladies vectorielles associées
 <i>Ixodes scapularis</i> Tique à pattes noires ou tique du chevreuil	 Paralysie par morsure de tiques (toxine)  Anaplasmose (<i>Anaplasma phagocytophilum</i>)  Borréliose (<i>Borrelia burgdorferi</i>)  Babésiose (<i>Babesia</i> sp.)
 <i>Dermacentor variabilis</i> Tique américaine du chien	 Ehrlichiose (<i>Ehrlichia</i> sp.)  Babésiose (<i>Babesia</i> sp.)
 <i>Rhipicephalus sanguineus</i> Tique sanguine ou tique des chenils	 Paralysie par morsure de tiques (toxine)  Fièvre pourprée des montagnes Rocheuses (<i>Rickettsia rickettsii</i>)
 <i>Amblyomma americanum</i> Tique étoilée d'Amérique	 Tularémie (<i>Francisella tularensis</i>)  Cytauxzoonose (<i>Cytauxzoon felis</i>)  Ehrlichiose (<i>Ehrlichia</i> sp.)  STARI 'Southern Tick-Associated Rash Illness' (inconnu)  Fièvre pourprée des montagnes Rocheuses (<i>Rickettsia rickettsii</i>)

COMMENT SE PROTÉGER DES TIQUES

Peut-on combattre les tiques?

Oui. Actuellement, de nombreux produits pharmaceutiques sont disponibles sur le marché offrant une action rapide et efficace contre les tiques, pour autant que le propriétaire respecte la fréquence et la dose de traitement proposées. Cependant, il est très important de souligner que les tiques ne sont pas tuées immédiatement; les médecins vétérinaires devraient donc aviser les propriétaires d'animaux de compagnie qu'ils verront probablement encore des tiques sur les animaux traités. Il faut comprendre que les différents produits disponibles viseront différentes espèces de tiques. Il faut par conséquent choisir celui qui est le plus adapté à la réalité de chaque région (utilisation cohérente). La figure 1 illustre de façon schématique les tiques les plus importantes au Québec afin de faciliter une bonne identification rapide en clinique.

Quand on parle de traitements antiparasitaires, on doit penser à des plans complets de prévention qui doivent prendre en considération la biologie de ces parasites, leur capacité de survie dans l'environnement et être basés sur une évaluation régionale des risques. De façon générale, les animaux de compagnie les plus à risque sont les chiens et les chats en plein air dans les zones à forte abondance de tiques.

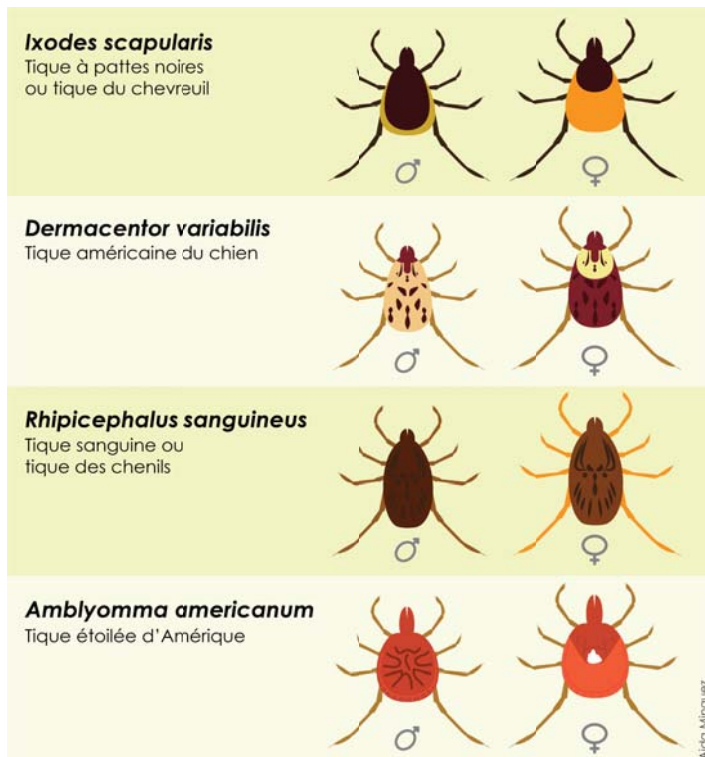


Fig. 1 – Schéma des tiques les plus présentes au Québec

On doit penser à des plans complets de prévention qui doivent prendre en considération la biologie de ces parasites, leur capacité de survie dans l'environnement et être basés sur une évaluation régionale des risques.

Ces mesures de prévention vous aideront à mieux guider les propriétaires d'animaux de compagnie :

- Le médecin vétérinaire doit proposer l'utilisation cohérente d'un produit de contrôle des tiques pour les animaux dans les zones à risque.
- Les animaux et les propriétaires doivent éviter les zones infestées de tiques ainsi que les herbes et les broussailles envahissantes dans les cours.
- Les personnes doivent porter des vêtements attachés à la taille, aux poignets et aux chevilles ou mettre le chandail dans le pantalon et le bas du pantalon à l'intérieur des chaussettes.
- Les propriétaires doivent vérifier la présence de tiques sur les animaux et sur eux-mêmes après avoir visité une zone potentiellement infestée par les tiques. Une inspection quotidienne et le retrait rapide des tiques attachées (idéalement dans les 6-24 heures) peuvent réduire le risque de transmission de *B. burgdorferi*.

* Dr Christopher Fernandez-Prada possède un diplôme en médecine vétérinaire de l'Université de Leon (Espagne), une maîtrise en biomédecine et un doctorat en parasitologie moléculaire. Dr Fernandez-Prada est professeur adjoint en parasitologie vétérinaire à l'Université de Montréal et directeur du laboratoire de parasitologie du Service de diagnostic à la Faculté de médecine vétérinaire. En outre, il est membre du Canadian Parasitology Expert Panel (CPEP), le Canadian Food and Environmental Parasitology Network (FEPN) et le American Veterinary Parasitology Network (VetPDx).

Références

Incidence of Heartworm, Ehrlichia canis, Lyme Disease, Anaplasmosis in dogs across Canada as determined by the IDEXX SNAP® 3Dx® and 4Dx® Tests, 2007, National Incidence Study Results, IDEXX, Markham, ON.

Herrin BH, Peregrine AS, Goring J, et al: Canine infection with Borrelia burgdorferi, Dirofilaria immitis, Anaplasma spp. and Ehrlichia spp. in Canada, 2013–2014; Parasites & Vectors 2017; 10:244

Canadian Guidelines for the Treatment of Parasites in Dogs and Cats by the Canadian Parasitology Expert Panel (CPEP), 2018 (In preparation).



Source : Marco Langlois

Arbovirus 101 : épidémiologie et écologie au Québec

Par Dr Jean-Philippe Rocheleau, m.v., Ph.D.*

Les arbovirus sont des virus transmis par des arthropodes. Plusieurs arboviroses émergentes ont

fait l'objet d'une large couverture médiatique internationale au cours des dernières années. C'est le cas notamment du virus Zika, qui a défrayé la manchette au moment des Jeux olympiques de Rio, du virus Chikungunya, qui a touché des Canadiens voyageant dans les Caraïbes et en Amérique latine, et des virus de la dengue, de la fièvre jaune et de l'encéphalite japonaise, qui sont responsables de dizaines de millions de cas de maladies sévères chez l'humain annuellement dans le monde. Ces arbovirus sont principalement associés aux climats tropicaux. Toutefois, une grande variété d'arbovirus sont également actifs au Canada, et certains représentent un risque pour la santé humaine et animale.

Au Canada, tous les arbovirus pathogènes sont des agents zoonotiques. Ils sont maintenus et amplifiés dans des cycles de transmission en milieu naturel impliquant certaines espèces de vecteurs et des animaux de la faune. Ils peuvent provoquer une variété de symptômes chez diverses espèces animales domestiques, mais sont principalement reconnus comme une cause d'encéphalites, méningites ou méningo-encéphalites modérées à sévères chez l'humain. Les principaux arbovirus associés à des cas cliniques dans l'est du Canada sont le virus du Nil occidental, le virus de l'encéphalite équine de l'Est, le virus du lièvre d'Amérique et le virus Jamestown Canyon.

VIRUS DU NIL OCCIDENTAL (VNO)

D'un point de vue clinique, le VNO affecte principalement l'humain, les équins et certains oiseaux domestiques (oies, perdrix, ratites) et sauvages (corvidés)¹. Le VNO est un flavivirus amplifié principalement par la faune aviaire et transmis par divers vecteurs, notamment les moustiques *Culex pipiens* et *Aedes vexans*¹. Ces vecteurs se trouvent principalement en milieu

urbain, péri-urbain et rural, et leur distribution est bien corrélée avec la distribution géographique du risque, qui est particulièrement élevée dans la grande région de Montréal et les zones agricoles environnantes². Le risque de transmission du VNO est supérieur en milieu et fin d'été, et est généralement proportionnel à la température extérieure, qui doit être suffisante pour permettre la réplication du VNO chez les vecteurs. Le VNO a été responsable de plus de 260 cas cliniques chez l'humain et de plus de 40 cas chez les chevaux au Québec entre 2011 et 2016.

VIRUS DE L'ENCÉPHALITE ÉQUINE DE L'EST (VEEE)

Le VEEE est un alphavirus responsable d'encéphalites sévères chez l'humain et le cheval, avec des taux de mortalité allant de 30 à 70 %. Certains oiseaux domestiques, notamment les ratites, sont également sensibles au VEEE. Il est amplifié par la faune aviaire (principalement les passereaux), et son principal vecteur est *Culiseta melanura*. Ce moustique pond ses œufs spécifiquement dans les marécages arborés. Des *Culiseta* porteurs du VEEE ont été capturés sporadiquement dans des zones marécageuses de la région de Lanaudière

au cours des dernières années. Le risque d'infection chez les chevaux serait d'ailleurs plus élevé dans les zones où les marécages arborés sont plus abondants³. Comme pour le VNO, le risque de transmission du VEEE est plus élevé en fin d'été et en début d'automne. Au Québec, le VEEE a été responsable d'éclotions localisées d'encéphalites chez des chevaux entre 2008 et 2010. Quelques cas équins sporadiques ont été déclarés dans les années subséquentes.

VIRUS JAMESTOWN CANYON (VJC) ET DU LIÈVRE D'AMÉRIQUE (VLA)

Le VJC et le VLA sont des Orthobunyavirus qui causent également des encéphalites chez l'humain. Certaines études rapportent que les chevaux pourraient être affectés par le VJC. Ce dernier est amplifié en nature par les cervidés alors que le VLA serait amplifié par le lièvre d'Amérique, le tamia rayé et certains écureuils⁴. Ces deux arbovirus sont transmis principalement par des moustiques du genre *Ochlerotatus*. Ils peuvent se répliquer à des températures aussi basses que 2 °C et sont transmis par voie transovarienne chez les vecteurs. Par conséquent, au Québec, la transmission vectorielle du VJC et du VLA est possible dès la fin du printemps. Les hôtes



amplificateurs et les vecteurs du VJC et du VLA sont particulièrement abondants en forêt, et le risque de contracter ces arbovirus y est donc plus élevé. Au Québec, cinq cas confirmés d'encéphalites causés par ces arbovirus ont été rapportés chez l'humain en 2016, et la séroprévalence chez l'humain serait de l'ordre de 20 % dans l'est du Canada.

D'autres arbovirus zoonotiques ont également été rapportés dans l'est du Canada au cours des dernières décennies. Notons ici le virus de Powassan, qui est amplifié par les micromammifères (ex. rongeurs, petits insectivores, petits carnivores, etc.) et transmis principalement par la tique de la marmotte (*Ixodes cookei*), et le virus de Cache Valley, identifié pour la première fois dans le sud du Québec en 2013 et responsable d'éclosions d'avortements et de malformations congénitales chez les petits ruminants.

Les exemples qui précèdent montrent qu'il y a une activité arbovirale diversifiée au Québec. Chaque arbovirus occupe une niche écologique spécifique, et il y aurait un risque de transmission arbovirale dans la plupart des régions du Québec. Les médecins vétérinaires peuvent jouer un rôle dans la détection et la déclaration des cas, la surveillance ainsi que la prévention des arboviroses. Les changements climatiques et écologiques favorisant la survie de certaines espèces de vecteurs exotiques dans les zones nordiques (notamment *Aedes albopictus*, qui a un fort potentiel vectoriel),

une vigilance accrue s'impose également au regard de l'introduction éventuelle d'arbovirus exotiques dans l'est du Canada.

* Le Dr Jean-Philippe Rocheleau a obtenu un doctorat en médecine vétérinaire à la Faculté de médecine vétérinaire (FMV) de l'Université de Montréal (UdeM) en 1999. Il détient également un doctorat portant sur l'épidémiologie à l'interface homme-animal-environnement à l'UdeM en 2006. Il est professeur et chercheur au Département de santé animale du cégep de Saint-Hyacinthe depuis 2001 et affilié au Groupe de recherche en épidémiologie des zoonoses et santé publique (GREZOSP) de la FMV depuis 2011.

1. Komar N: West Nile virus: epidemiology and ecology in North America. *Adv Virus Res* 2003; 61:185-234
2. Rocheleau JP, Michel P, Lindsay LR, et al: Characterizing environmental risk factors for West Nile virus in Quebec, Canada, using clinical data in humans and serology in pet dogs. *Epidemiol Infect* 2017; 145:2797-2807
3. Rocheleau JP, Arseneault J, Ogden NH, et al: Characterizing areas of potential human exposure to eastern equine encephalitis virus using serological and clinical data from horses. *Epidemiol Infect* 2017; 145:667-677
4. Drebot MA: Emerging mosquito-borne bunyaviruses in Canada. *Can Commun Dis Rep* 2015; 41:117-123



TRUCS ET ASTUCES

Stabulation libre, comment s'organiser?

Par Dre Annie Daignault, m.v.

La stabulation libre gagne en popularité chez les éleveurs du Québec et il peut être un peu plus complexe pour les médecins vétérinaires d'avoir à portée de main le matériel nécessaire à leurs interventions. Une option possible est d'utiliser un tablier de charpentier à grandes poches pour mettre seringues, aiguilles, vaccins, hormones, papiers pour essuyer, et même y attacher une poche pour mettre les gants souillés. Il n'est donc plus nécessaire de trainer un chariot et le suivi du troupeau peut se faire au moyen du logiciel DSA mobile depuis un cellulaire inséré dans un étui étanche pour bateau.





Actualités SCIENTIFIQUES

Responsables de la chronique : Dre Joane Parent, m.v., Dr Mouhamadou Diaw, m.v. et Dr Sylvain Nichols, m.v.



Source : Vincent Tremblay

Lignes directrices pour l'antibiothérapie des maladies des voix respiratoires supérieures félines

Par Dre Catherine Lapointe, m.v., M. Sc., DACVIM-SAIM*

Les signes cliniques associés peuvent inclure des écoulements nasaux et oculaires séreux à muco-purulents et peuvent être d'une durée aiguë (≤ 10 jours) ou chronique (> 10 jours). La majorité des chats ayant des signes aigus sont suspectés d'avoir une infection virale causée par l'herpesvirus félin (FHV-1) ou le calicivirus (FCV). Une infection bactérienne secondaire ou primaire (*Chlamydia felis*, *Bordetella bronchiseptica*, *Streptococcus canis*, *Streptococcus equi* subspp. *zooepidemicus* et *Mycoplasma* spp.) peut se développer. La présence d'un écoulement purulent ou muco-purulent peut être due à un agent bactérien primaire ou secondaire, une infection virale ou fongique.

DIAGNOSTIC D'INFECTION AIGÜES DES VOIES RESPIRATOIRES SUPÉRIEURES (VRS)

L'anamnèse et l'examen physique suffisent souvent à confirmer la suspicion de l'agent responsable d'une infection des VRS. Les autres tests recommandés pour la gestion de ces patients sont illustrés dans le tableau 1.

Tableau 1. Épreuves diagnostiques et étapes recommandées lors de syndromes impliquant les VRS chez le chat

	Aigu ≤ 10 jours	Chronique > 10 jours
FIV/FelV	X	X
Cytologie des sécrétions		
Culture des sécrétions		X ^c
Période d'observation	X ^a	
Diagnostic moléculaire	X ^b	
CT scan des cavités nasales		X ^d
Rhino et nasopharyngoscopie		X ^d
Lavage sinusal		X

^a Si les signes cliniques sont stables.

^b Seulement pour les populations de chats provenant de chatteries, de refuges, de maisonnières avec ≥ 5 chats ou de pensions, si une maladie clinique sévère sévit.

^c Si obtenues par lavage sinusal.

^d Une référence en médecine interne est fortement recommandée.

TRAITEMENT D'INFECTIONS BACTÉRIENNES AIGÜES DES VOIES RESPIRATOIRES SUPÉRIEURES

Voir tableau 2.

Tableau 2. Traitements recommandés lors de syndromes des VRS chez le chat

	Aigu ≤ 10 jours	Chronique > 10 jours
Doxycycline ^a	X	X
Amoxicilline ^b	X	
Lavage sinusal		X
Autres antibiotiques ^c		X

^a Dose de 10 mg/kg/jour pour 7-10 jours, s'il y a présence d'anorexie, de fièvre ou de léthargie, en plus de l'écoulement muco-purulent.

^b Lorsque *C. felis* ou *Mycoplasma* spp ne sont pas suspectés, l'amoxicilline (22 mg/kg po bid) peut être recommandée.

^c En fonction d'un test de sensibilité aux antimicrobiens par culture (lavage sinusal ou muqueuse prélevée par biopsie).

La céfrovécine n'est pas un antibiotique recommandé. Un traitement alternatif ayant un spectre d'action différent du premier traitement ne devrait être proposé que si le propriétaire refuse l'investigation supplémentaire.

DIAGNOSTIC D'INFECTIONS BACTÉRIENNES CHRONIQUES DES VOIES RESPIRATOIRES SUPÉRIEURES (> 10 JOURS)

Une investigation supplémentaire est recommandée lorsqu'un traitement antibiotique a été prescrit et qu'il y a peu d'amélioration des signes cliniques après 7-10 jours (voir tableau 1). Les épreuves diagnostiques devraient évaluer la possibilité d'une cause sous-jacente incluant une condition infectieuse (parasitaire ou fongique) ou non infectieuse (allergique, néoplasique, un corps étranger, une sténose naso-pharyngée, des fistules oro-nasales, des polypes naso-pharyngés ou un trauma).

TRAITEMENT D'INFECTIONS BACTÉRIENNES CHRONIQUES DES VOIES RESPIRATOIRES SUPÉRIEURES (> 10 JOURS)

L'antibiotique devrait être choisi en fonction des résultats de culture bactérienne et de sensibilité aux antimicrobiens. Ainsi, il est recommandé que les fluoroquinolones et les céphalosporines de 3^e génération ne soient

utilisées que lorsque les résultats de sensibilité aux antimicrobiens sont en faveur de ces agents et que la doxycycline et l'amoxicilline ne s'avèrent pas des choix viables. L'azithromycine n'est recommandée que lorsque la chlamydie n'est pas probable et que la doxycycline et l'amoxicilline ne sont pas des options. Peu importe le traitement choisi, il devrait être poursuivi tant que les signes sont en amélioration et jusqu'à 1 semaine après la stagnation de l'amélioration ou la résolution complète des signes cliniques. Lors de récurrence chez un chat ayant eu un bilan diagnostique complet, le dernier traitement antibiotique efficace peut être repris pour 7-10 jours. Si le traitement n'est pas efficace après un minimum de 48 h, il est recommandé de modifier l'antibiothérapie. Si cette approche n'était pas fructueuse, des spécimens devraient être soumis en culture et tests de sensibilité antimicrobienne. Ces traitements peuvent être combinés à l'instillation topique de saline 0,9 %. Le suivi des signes cliniques est recommandé pour évaluer la réponse au traitement.

Choix d'antibiotiques pour la gestion d'abcès dentaire chez le lapin

Résumé par Dre Hélène Rembeaux, m.v.

Cette étude rétrospective démontre que la population bactérienne isolée dans les abcès dentaires des lapins est un mélange de bactéries aérobies et anaérobies, Gram négatif et Gram positif dans près de 75 % des cas. De plus, la moitié des cas présentait plus de 3 espèces bactériennes différentes. Les bactéries aérobies les plus souvent isolées en ordre d'importance étaient *Pseudomonas aeruginosa*, *Pasteurella* spp, *Streptococcus* spp et *Staphylococcus* spp. *Pseudomonas aeruginosa* était sensible à l'amikacine et à la gentamicine, mais résistante dans certains cas à l'enrofloxacin et dans tous les cas au chloramphénicol. Les bactéries anaérobies les plus communément isolées incluaient *Fusobacterium* spp, *Peptostreptococcus* spp et *Bacteroides* spp. Cette étude rappelle l'importance de réaliser des cultures aérobies et anaérobies lors de la gestion d'abcès dentaires chez les lapins, dans le but de choisir une antibiothérapie adaptée et de limiter les résistances bactériennes.

Gardhouse S, Sanchez-Migallon Guzman D, Paul-Murphy J, et al: Bacterial isolates and antimicrobial susceptibilities from odontogenic abscesses in rabbits: 48 cases. Vet Rec 2017;181:538 (6 pp).

Complications à la suite de l'implantation intra-utérine de billes chez la jument

Résumé par Dr Mouhamadou Diaw, m.v., M. Sc., DACT

Cinq juments avec au moins une bille implantée dans l'utérus comme contraceptif pendant plus d'un an ont été examinées. Deux juments présentaient des signes d'endométrite chronique alors que les 3 autres développaient un pyomètre. Après extraction manuelle des billes et traitement des affections utérines, une des juments a été euthanasiée du fait de sévères complications affectant son appareil reproducteur, une autre a présenté des signes d'infertilité chronique alors que les 3 dernières, cliniquement guéries, ont été retirées de la reproduction. L'implantation de billes intra-utérines chez la jument devrait être fortement déconseillée en raison des risques encourus pour leur appareil reproducteur.

de Amorim MD, Chenier T, Nairn D, et al: Complications associated with intrauterine glass marbles in five mares. J Am Vet Med Assoc 2016;249(10):1196-1201.

*Dre Catherine Lapointe a obtenu son doctorat en médecine vétérinaire de l'Université de Montréal en 2002. Elle est diplômée de l'American College of Veterinary Internal Medicine depuis 2009 et détient un certificat spécialisé en hémodialyse de l'Université de Californie à Davis. Elle occupe le poste de spécialiste en médecine interne mobile pour les Services E-vet Mobiles depuis 2017.

Référence

Lappin MR, Blondeau J, Boothe D, et al: Antimicrobial use guidelines for treatment of respiratory tract disease in dogs and cats: Antimicrobial guidelines working group of the international society for companion animal infectious diseases. J Vet Intern Med 2017;31:279-294

Hystérectomie unilatérale partielle chez la vache laitière

Résumé par Dre Emma Marchionatti, m.v., DACVS-LA

Les objectifs de l'étude sont de décrire le traitement chirurgical et de déterminer le pronostic à long terme des bovins laitiers subissant une hystérectomie partielle avec ou sans ovariectomie ipsilatérale. Cette étude rétrospective incluait 7 vaches. L'hystérectomie partielle a été réalisée pour traiter des abcès ovariens avec adhérences (4), des aplasies segmentaires de l'utérus (2) et un lymphome utérin (1). La chirurgie a été effectuée par une approche caudale du flanc sur des vaches debout. Aucune complication n'a été rencontrée et toutes les vaches sont retournées à leur ferme d'origine. Cinq vaches ont été déclarées gestantes et 4 ont mis bas. Ces dernières ont eu une vie productive satisfaisante à long terme.

Marchionatti E, Nichols S, Babkine M, et al: Outcome following partial unilateral hysterectomy by standing flank approach in dairy cattle. Vet Surg 2016;45:943-948



Traitement de la pyonéphrose obstructive chez le chien

Résumé par Dre Catherine Vachon, m.v., DACVIM

Cette étude rétrospective décrit une technique permettant de traiter la pyonéphrose obstructive chez 13 chiens. Le traitement utilisé consiste à drainer le matériel purulent et à mettre en place une endoprothèse (stent) urétérale afin de résoudre l'obstruction rénale. L'endoprothèse était placée de façon minimalement invasive par endoscopie avec l'aide de la fluoroscopie (n=11). Occasionnellement, une assistance par laparotomie était nécessaire afin de faciliter la mise en place de l'endoprothèse (n=3). Cette procédure a un bon pronostic (taux de survie : 92 %) et un faible taux de complication (hématome, incrustation de l'endoprothèse, dysurie, infection urinaire, etc.) dans la population étudiée. Les complications, dans la majorité des cas, étaient gérées médicalement.

Kuntz J A, Berent AC, Weiss C W, et al: Double pigtail ureteral stenting and renal pelvic lavage for renal-sparing treatment of obstructive pyonephrosis in dogs: 13 cases (2008-2012). J Am Vet Med Assoc 2015;246(2):216-225

Dre Martine Boulianne, m.v., Ph. D., DACPV



Source : Marco Langlois

PARLEZ-NOUS DE VOS ORIGINES

Je suis une fille d'épinettes et d'hiver, ayant grandi à Rouyn-Noranda, en Abitibi. Je suis l'aînée de 3 enfants et mes parents nous ont toujours encouragés à poursuivre nos rêves. L'amour des animaux et de la médecine vétérinaire m'est venu par les chevaux. À 13 ans, j'avais un cheval et je m'intéressais à tout ce que faisait notre médecin vétérinaire!

DESCRIVEZ VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL

Durant mes années d'études à la Faculté de médecine vétérinaire (FMV), j'ai découvert la médecine de population grâce à des amies et collègues. Après l'obtention de mon doctorat en médecine vétérinaire en 1987, j'ai décidé de poursuivre mes études à l'Université de Guelph dans le domaine aviaire. La pathologie était au cœur de ma formation et mon mentor, Dr Richard Julian, me disait que pour être un bon clinicien en médecine avicole, il faut être un bon pathologiste! J'ai terminé en 1991 mon PhD et j'ai fait un stage postdoctoral en Californie où j'ai passé les examens de l'American College of Poultry Veterinarians.

POURQUOI UNE CARRIÈRE DE RECHERCHE DANS LE MILIEU UNIVERSITAIRE?

Cela résulte plutôt d'une succession d'opportunités que de la planification! À mon retour au Québec, je prévoyais travailler en industrie. Cependant, la Fédération des producteurs de volaille du Québec de l'époque, Volbec, avait approché la FMV et avancé des fonds pour le recrutement d'un professeur en médecine avicole. J'ai eu la chance d'arriver à une époque où tout était à faire, l'enseignement, la clinique et la recherche, pour répondre aux besoins de l'industrie. C'est d'ailleurs la demande de l'industrie qui a guidé ma recherche, portant initialement sur des problèmes économiques (cyanose et cellulite à l'abattoir), puis sur des problèmes de santé publique (*Salmonella enteritidis* chez les pondeuses), et maintenant sur des problématiques de type sociétal (modification des méthodes d'élevage pour répondre aux demandes du consommateur).

QUELS SONT LES PRINCIPAUX ENJEUX DANS VOTRE DOMAINE DE RECHERCHE?

Le principal enjeu est l'utilisation raisonnée des antibiotiques en médecine vétérinaire. Il faut éviter que l'arrêt de l'utilisation des antibiotiques préventifs ne devienne un problème de bien-être animal. Par ailleurs, le fossé qui se creuse entre les consommateurs et les éleveurs et le choc entre l'urbanisation et la ruralité créent des attentes de la part du consommateur auxquelles il est difficile et coûteux, pour l'éleveur, de répondre.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DE VOTRE RECHERCHE?

Diminuer, voire cesser l'utilisation des antibiotiques en prévention dans les élevages de volaille. Pour cela, il faut accompagner et soutenir les éleveurs afin d'adapter et d'optimiser leurs méthodes d'élevage pour continuer à fournir un produit sain et de qualité. Les nouvelles demandes du marché représentent aussi un défi, car la remise des poules pondeuses en liberté dans des poulaillers force la réapparition de « vieilles maladies » et de parasitisme, mais aussi d'autres problèmes de santé tant pour l'oiseau que pour le travailleur agricole. L'accès aux nouveaux outils technologiques permettant de séquencer à peu de frais des génomes de pathogènes est, par ailleurs, très excitant! J'y vois l'opportunité de mieux comprendre la pathogénèse d'une maladie et de développer des outils préventifs ou diagnostiques, ou encore de caractériser la biodiversité du microbiote intestinal et de comprendre son impact sur la santé et la performance des oiseaux.

QU'EST-CE QUE VOUS TROUVEZ LE PLUS MOTIVANT ET LE PLUS DIFFICILE DANS VOTRE TRAVAIL?

Voir mes étudiants grandir, s'accomplir et progresser dans leur vie professionnelle est très motivant, comme le sont mes relations avec mon équipe de travail. C'est aussi motivant de voir progresser mes travaux de recherche, d'obtenir des résultats probants, de les partager avec la communauté scientifique et de les voir adoptés par l'industrie. En revanche, comme pour la majorité des femmes dans un milieu où l'accent est mis sur la performance, le plus difficile est de trouver l'équilibre entre les diverses composantes de la vie. Je dis souvent qu'avec la maternité vient la culpabilité!

QUELLES SONT LES RÉALISATIONS DE RECHERCHE DONT VOUS ÊTES LE PLUS FIÈRE?

La relation que j'ai bâtie avec l'industrie avicole au Québec me rend très fière. C'est une relation de confiance qui a mené à la création de la première Chaire de recherche industrielle à la FMV, ainsi qu'au soutien financier qui était nécessaire à la construction du Centre de recherche avicole, le seul bâtiment de biosécurité de niveau 2 entièrement dédié à l'aviculture de l'œuf à la table. Je suis fière de la reconnaissance de mes pairs à l'international; je suis éditrice du *Avian Disease Manual*, le livre le plus vendu de l'American Association of Avian Pathologists, et suis aussi éditrice adjointe du *Diseases of Poultry*, la bible en médecine avicole.

Questionnaire de récapitulation : n'hésitez pas à consulter les chroniques antérieures pour relever le défi!

Par Dr Éric Tremblay, m.v., coordonnateur du Service de l'admission de l'Ordre

Afin de permettre aux lecteurs de valider les informations publiées dans les différentes chroniques des derniers mois, et de les revisiter au besoin, nous vous proposons de répondre par « Vrai » ou « Faux » aux questions suivantes. Vous trouverez les réponses au bas de la page ainsi que la date de parution des articles traitant du sujet concerné.

- 1) Le fait de ne pas obtenir de rémunération pour des actes vous libère de la responsabilité professionnelle et légale qui découle de ces actes.
- 2) Pour un animal en pension dans votre établissement, vous serez adéquatement protégé si vous détenez une assurance responsabilité professionnelle seule.
- 3) En tout temps, mais particulièrement lors d'une intervention chirurgicale, une excellente tenue de dossiers, comportant la description minutieuse de l'intervention effectuée, le protocole anesthésique utilisé, ainsi que, si applicables, les refus du client, demeure primordiale.
- 4) L'animal de compagnie visé par un certificat sanitaire d'exportation doit être identifié de manière permanente antérieurement à tous soins médicaux requis en prévision d'une exportation.
- 5) Il incombe au médecin vétérinaire de remplir son devoir d'information et de proposer une nécropsie lorsque des questions demeurent sans explication concernant le décès d'un animal.
- 6) Si le médecin vétérinaire délègue certaines étapes de la préparation des médicaments qu'il a prescrits, il n'a plus l'obligation de s'assurer que le contenu est conforme à l'information inscrite sur l'étiquette et à l'ordonnance correspondante.
- 7) Le régime d'assurance responsabilité professionnelle ne peut servir de garantie proposée aux clients pour couvrir les coûts de la prolongation d'un mandat attribuable à une erreur ou à une complication survenue dans le cadre d'un traitement.
- 8) En dentisterie des animaux de compagnie, le médecin vétérinaire n'a pas nécessairement à obtenir le consentement du client, en lui faisant remplir un formulaire d'autorisation, pour les procédures nécessaires.
- 9) Les notes au dossier sont des preuves et ce qui n'a pas été inscrit n'a, en principe, pas été fait.
- 10) Une communication efficace avec le client est particulièrement importante lorsqu'il y a un risque d'effets secondaires pour l'animal, mais que le bénéfice potentiel pour ce dernier dépasse le risque des effets négatifs possibles.
- 11) Lors d'une réclamation en assurance responsabilité professionnelle, si la situation est bien évidente, le médecin vétérinaire peut lui-même conclure qu'il y a eu faute professionnelle et l'annoncer à son client.
- 12) Une fois devenu très familier avec une classe de médicament, le médecin vétérinaire n'est plus dans l'obligation d'informer le client sur la nature des médicaments qu'il prescrit.
- 13) Le délai de prescription pour une poursuite en assurance responsabilité professionnelle est de trois ans à partir du moment où le client a pu constater le dommage, sauf si vous avez cessé d'être membre de l'Ordre pendant ce délai.

Réponses :
1) Faux (septembre 2015)
2) Faux (décembre 2016)
3) Vrai (février 2016)
4) Vrai (avril 2016)
5) Vrai (juin 2016)
6) Faux (septembre 2016)
7) Vrai (décembre 2016)
8) Faux (février 2017)
9) Vrai (avril 2017)
10) Vrai (juin 2017)
11) Faux (septembre 2017)
12) Faux (décembre 2017)
13) Faux (février 2018)

L'ACMV soumet des commentaires à Santé Canada sur l'approche proposée pour la réglementation du cannabis

Par Dre Enid Stiles, m.v., représentante du Québec au sein du conseil d'administration de l'ACMV

Dans sa présentation au gouvernement du Canada en réponse à la consultation publique de Santé Canada sur l'approche proposée en matière de réglementation du cannabis (<https://www.canada.ca/fr/sante-canada/programmes/consultation-proposée-matière-réglementation-cannabis.html>), l'Association canadienne des médecins vétérinaires (ACMV) a insisté sur trois domaines clés : le droit des médecins vétérinaires à autoriser l'accès des clients au cannabis médicinal pour les patients vétérinaires, le besoin d'étiquetage afin de protéger les animaux et les bienfaits de l'inclusion de certains produits de cannabis dans la catégorie des produits de santé animale à faible risque.

Cette lettre, disponible sur le site de l'ACMV, a été préparée par un groupe de travail du Comité sur les enjeux nationaux de l'ACMV à partir de tables rondes tenues au début de décembre 2017 avec des représentants de la Direction générale de la légalisation et de la réglementation du cannabis de Santé Canada, ainsi que de discussions avec des experts externes.

L'ACMV reconnaît qu'il est essentiel de réaliser de nouveaux travaux de recherche, chez les humains comme chez les animaux, afin d'obtenir des données probantes pour la prise de décisions thérapeutiques judicieuses. De plus, l'Association appuie l'orientation adoptée par Santé Canada pour ouvrir de nouvelles possibilités à l'utilisation des produits de cannabis et soulager la douleur et les souffrances.

ÉDITION 2018 DU FORUM SUR LES ENJEUX NATIONAUX DE L'ACMV

Le Forum sur les enjeux nationaux de l'ACMV explorera les enjeux et les défis en lien avec l'usage thérapeutique des cannabinoïdes en médecine vétérinaire.

Quelques-uns des experts conférenciers qui seront présents :

- Dre Sarah Silcox, présidente et directrice de la Canadian Association of Veterinary Cannabinoid Medicine (CAVCM);
- Dr Louis-Philippe de Lorimier, oncologue vétérinaire et consultant du Veterinary Information Network (VIN);
- Dre Sharon Gwaltney-Brant, toxicologue vétérinaire et consultante du VIN.

Les présentations seront suivies d'une séance interactive qui comprendra des sondages en direct et des discussions libres avec l'auditoire. Le Forum aura lieu le jeudi 5 juillet 2018 durant le Congrès 2018 de l'Association canadienne des médecins vétérinaires.

Membres du groupe de travail sur l'usage thérapeutique des cannabinoïdes en médecine vétérinaire : Dre Enid Stiles (Comité sur les enjeux nationaux, Québec); Dre Joanne Dias (Comité sur les enjeux nationaux); Dre Christiane Armstrong (Comité sur les enjeux nationaux); Dr Louis-Philippe de Lorimier (panéliste, Québec); Dre Sarah Silcox (panéliste, Canadian Association of Veterinary Cannabinoid Medicine). ♦

Nouvelles de l'AMVQ

Par Dr Michel Pepin, D.M.V.

PRIX ANI-BON À LA VILLE DE LAVAL

C'est à la Ville de Laval que l'AMVQ a décerné cette année son prix *Ani-bon*. Cette marque de reconnaissance créée il y a 17 ans a pour objectif de mettre en valeur une institution, un organisme ou un individu qui a posé des gestes visant à améliorer le bien-être animal dans notre société.

C'est principalement en raison de l'adoption, le 29 mars 2017, de son excellent règlement sur les animaux que ce prix a été attribué à la Ville de Laval.



Dr Jean Gauvin, président de l'AMVQ, Marc Demers, maire de Laval, Sandra Desmeules, conseillère municipale, Patrick Rouillard, directeur de l'AMVQ.

Sans distinction de races, les différents protocoles mis en place, incluant l'évaluation des chiens à risque et dangereux ainsi que l'augmentation des mesures de prévention et des sanctions, devraient accroître sensiblement la sécurité des citoyens et de leurs animaux.

Laval est également devenue cette année la première ville d'importance au Canada à voter une politique de stérilisation obligatoire pour tous les chats et les chiens vivant sur son territoire.

UN NOUVEL OUTIL EN DENTISTERIE

Il y a 27 ans, l'AMVQ, en plus d'organiser des ateliers pratiques de dentisterie lors de son 2^e congrès, élaborait les toutes premières chartes dentaires en français. En 2018, ces premières versions canines et félines, distribuées à plusieurs centaines de milliers d'exemplaires, ont été remplacées par une nouvelle mouture nettement plus détaillée, bien qu'épurée dans sa présentation. Un outil indispensable pour les praticiens désireux de bien montrer à leur clientèle l'ensemble des lésions diagnostiquées et des interventions effectuées.

LE BIEN-ÊTRE VÉTÉRINAIRE, UNE PRIORITÉ!

En 2009, l'AMVQ a créé une ligne téléphonique pour venir en aide aux médecins vétérinaires membres aux prises avec des idées suicidaires. Depuis la naissance de ce programme, 91 médecins vétérinaires différents ont utilisé ce service pour un total de 104 appels. Malgré tout, au cours de cette période, au Québec, deux médecins vétérinaires sont passés à l'acte. Redoublez de vigilance et n'hésitez jamais à consulter cette ressource, pour vous ou pour un confrère ou une consœur dans le besoin.

Dans la même optique, cette année, l'AMVQ a mis en place un nouveau programme qui a pour but d'offrir du soutien aux finissants et aux jeunes diplômés en médecine vétérinaire pour contrer leur anxiété et leur détresse psychologique. Pas moins de 19 médecins vétérinaires se sont inscrits à AiMeVQ qui signifie : Adresser ses inquiétudes grâce à un mentorat basé sur l'écoute de vétérinaires du Québec. ♦



BOVIKALC®

NE TOURNONS PAS AUTOUR DU POT.
SEUL BOVIKALC® EST APPUYÉ
PAR LA RECHERCHE ÉVALUÉE PAR
DES PAIRS^{1,2}.

Toutes les sources de calcium ne conviennent pas!

BOVIKALC® offre deux sources ÉPROUVÉES de calcium biodisponible pour les vaches laitières fraîches

- Le chlorure de calcium est disponible immédiatement et absorbé rapidement
- Le sulfate de calcium procure une libération soutenue pendant la période suivant le vêlage



Références :

- 1 Sampson JD, Spain JN, Jones C, Carstensen L. 2009. Effects of calcium chloride and calcium sulfate in an oral bolus given as a supplement to postpartum dairy cows. *Veterinary Therapeutics* 10(3):131-139.
- 2 Oetzel GR et Miller BE. 2012. Effect of oral calcium bolus supplementation on early-lactation health and milk yield in commercial dairy herds. *J Dairy Sci* 95:7051-7065.

Bovikalc® est une marque déposée de Boehringer Ingelheim, utilisée sous licence.
© 2018 Boehringer Ingelheim (Canada) Ltée. Tous droits réservés.



Boehringer
Ingelheim



**BANQUE
NATIONALE**

Réalisons vos idées^{MC}

Comment bien s'entourer et déléguer



Dans les très petites entreprises, on peut manquer de ressources à l'interne pour accomplir certaines tâches. Faut-il obligatoirement embaucher un nouvel employé ou peut-on simplement avoir recours à des ressources externes? Pistes de réflexion pour prendre une décision éclairée.

Comptabilité et tenue de livres, soutien informatique et développement de sites Web, gestion des ressources humaines ou de la paie... Ces tâches et bien d'autres requièrent des connaissances dont les très petites entreprises ne disposent pas nécessairement à l'interne. Par quoi commencer?

RÉFLÉCHIR AUX BESOINS

La réponse à cette question repose sur plusieurs facteurs, indique Michel Grenier, professeur et directeur général du Centre d'entrepreneuriat ESG UQAM. « Tout dépend de la nature de son activité. Par exemple, si on se consacre au développement de sites Web, il est bien évident que l'on pourra se charger de celui de son entreprise. En revanche, si on a un atelier d'usinage, on aura tout intérêt à confier cette tâche à un sous-traitant », explique-t-il.

Les ressources externes sont nombreuses pour les entreprises et peuvent combler toutes sortes de besoins qu'ils soient technologiques, administratifs, reliés aux communications, au marketing, etc.

« Avant d'embaucher de nouveaux employés pour occuper ces fonctions, on peut aussi avoir recours à des pigistes ou même à des stagiaires », dit M. Grenier, qui précise que cela permet d'attendre d'avoir atteint le volume d'affaires suffisant pour recruter des ressources humaines supplémentaires.

Pourrait-on seulement compter sur les employés déjà en poste pour réaliser ces tâches en leur faisant suivre une formation d'appoint, par exemple en tenue de livres? « Cela peut s'envisager, mais il faut que ce soit un employé en qui on a confiance et surtout qui a l'intention de rester dans l'organisation. Sinon, l'expertise qu'il aura acquise sera perdue », soutient M. Grenier.

TROUVER LA BONNE RESSOURCE

Lorsqu'on a décidé de faire affaire avec un sous-traitant, comment procéder pour trouver la bonne ressource? M. Grenier indique que faire appel à son réseau est l'une des façons les plus sûres et les plus efficaces pour y parvenir. « Les entrepreneurs qui disposent d'un bon réseau trouvent plus facilement des ressources, et celles-ci sont de meilleure qualité », explique-t-il.

Pour développer leur réseau, les nouveaux entrepreneurs ont tout intérêt à devenir membres de la chambre de commerce de leur région, par exemple. Ils peuvent aussi demander des recommandations aux personnes avec lesquelles ils ont étudié, ou encore aux personnes qui sont déjà à leur service.

SAVOIR RECRUTER

Si l'on a décidé d'embaucher un nouvel employé, « il faut savoir exactement quelles seront les tâches que la personne devra accomplir. Cela paraît évident, mais ce n'est pourtant pas le cas. Il peut arriver que l'entrepreneur n'ait pas pris le temps de réfléchir à cet aspect », souligne Michel Grenier.

1. Avant tout, il est important de faire une description de poste précise, avec les fonctions et les responsabilités qui y sont reliées.
2. On doit aussi s'interroger sur les valeurs et sur la culture de son organisation, afin d'être en mesure de recruter une personne qualifiée et qui sera en phase avec celles-ci.
3. Ensuite, où faut-il annoncer le poste? Les sites de recherche d'emploi peuvent être une bonne idée, mais constituent un investissement coûteux pour une petite entreprise. On pourrait plutôt faire circuler l'annonce au sein de son réseau, à l'aide des médias sociaux, et demander à ses employés de recommander des candidats potentiels.
4. Les salons de l'emploi sont aussi des sources intéressantes pour dénicher de la main-d'œuvre, ainsi que les services de placement des établissements d'enseignement qui peuvent nous aider à trouver de jeunes diplômés. « Les recruteurs déposent des annonces dans ces services, qui leur recommandent ensuite des diplômés », explique Michel Grenier. Il n'est pas toujours nécessaire d'embaucher un professionnel, un étudiant peut aussi suffire à combler nos besoins.
5. Embaucher un nouvel employé et « rentabiliser » celui-ci constitue un investissement important pour une petite entreprise. Il ne faut donc pas se tromper dans son choix. Lors de la réception des candidatures, comment faire le tri et augmenter ses chances de trouver le bon candidat? « Dès la première étape, on devrait éliminer le plus de CV possible. Par exemple, on écarte systématiquement les dossiers qui ne sont pas accompagnés d'une lettre de motivation, les sollicitations trop impersonnelles qui font manifestement partie d'envois de masse », dit M. Grenier. Au moment des entrevues, on n'aura plus qu'un petit nombre de candidats à rencontrer.

Obtenez plus de conseils en consultant nos articles ou en vous abonnant à notre infolettre sur bnc.ca/conseils. ♦



LA NOUVELLE AVANCÉE *pour* LE CONTRÔLE DES PARASITES

LONGRANGE®.

Vous savez que le meilleur moment pour vermifuger les bovins pour leur santé reproductive et diminuer la charge parasitaire du pâturage ne correspond pas toujours au moment qui convient aux producteurs. LONGRANGE® agit durant une période allant jusqu'à 150 jours¹. Les producteurs peuvent donc vermifuger leur bétail pendant qu'ils effectuent les autres soins tout en étant certains de l'efficacité lorsqu'arrive le moment le plus stratégique de la vermifugation.



Ne perdez pas votre temps à chercher des raccourcis.

Discutez de LONGRANGE® avec votre médecin vétérinaire dès aujourd'hui.

Disponible en bouteilles de 500 mL et 250 mL.
Administrer 1 mL/110 lb par voie sous-cutanée.



¹D'après la monographie canadienne de LONGRANGE®.
LONGRANGE® est une marque déposée de Merial (membre du groupe de sociétés Boehringer Ingelheim), utilisée sous licence.
© 2018 Merial Canada Inc. (membre du groupe de sociétés Boehringer Ingelheim). Tous droits réservés.



Employés à haut potentiel : gérer avec transparence ou non?

Par Dre Johanne Hamel, m.v. retraitée*

Un professionnel vétérinaire vous semble prometteur pour la croissance et peut-être même la relève de votre entreprise. Comment le soutenir au maximum sans entraîner de perception d'injustice dans le reste de l'équipe? Le développement des ressources humaines, tout particulièrement des employés à haut potentiel, est crucial pour toute organisation. Toutefois, le secret de cette stratégie pourrait-il nuire au climat et aux relations de travail? Doit-on viser la transparence, malgré le risque de démotivation des autres employés?

... 33 % des hauts potentiels qui ignorent leur statut au sein de l'organisation se cherchent un nouvel emploi...

LES ATOUTS DE LA TRANSPARENCE

La difficulté de recruter et de retenir des talents à l'heure actuelle – et qui prendra de l'ampleur dans les prochaines années – est une des raisons majeures en faveur de l'approche transparente. Si votre employé est convaincu que votre entreprise le soutiendra dans la croissance de ses compétences et lui donnera de l'avancement, il fera preuve de fidélité et de loyauté. C'est-à-dire, il sera moins ouvert aux offres et à la séduction de la concurrence.

Selon le Center for Creative Leadership, 33 % des hauts potentiels qui ignorent leur statut au sein de l'organisation se cherchent un nouvel emploi, comparativement à seulement 14 % des informés.

Dans votre équipe, un médecin vétérinaire vous semble avoir plusieurs attributs pour devenir actionnaire ou prendre la relève de votre compagnie? La performance de ce haut potentiel sera influencée par un programme de développement. En effet, les défis posés et le soutien de la direction le motiveront à se surpasser.

Toutefois, les réactions de l'entourage de la personne à haut potentiel requièrent une approche nuancée et diligente. Même si les employés sont tous en accord avec le développement des compétences, un sentiment d'iniquité peut apparaître si la communication est défaillante.

Pour éviter tout dérapage, il importe de présenter la situation à votre équipe de professionnels en termes clairs. Le choix de hauts potentiels ou de la relève doit être fondé sur des critères objectifs de performance et d'alignement sur les valeurs et les attentes de l'entreprise. Ici, un profil de compétences pour le poste vous donnerait un outil de gestion et des mesures objectives fort utiles.

LES RISQUES DE LA TRANSPARENCE

Les opposés à la transparence évoquent le raisonnement suivant : puisque les hauts potentiels ne représentent que 15 % des employés, garder le secret préserve la motivation des 85 % restants. Selon eux, le risque de susciter la frustration, la démobilisation ou même un sentiment d'iniquité peut aller jusqu'à la perte d'autres éléments performants.

L'approche de la personne concernée constitue aussi un risque pour la stratégie. La qualité de la communication sera cruciale. Il faut à tout prix éviter de créer des attentes irréalistes et le gestionnaire devra accompagner ces employés tout au long du cheminement. Communiquer régulièrement à toutes les étapes du plan de relève ainsi qu'aux autres employés pour les tenir au courant des changements futurs au sein de l'entreprise est essentiel.

LES AVANTAGES SANS LES RISQUES

Pour éviter la démobilisation des employés non retenus comme hauts performants, il faut s'assurer de mener le processus de découverte et de sélection de manière objective.

Les critères doivent être clairs, concrets et expliqués à l'ensemble des employés de telle sorte que chacun pourra se situer dans l'évaluation proposée. Des pratiques de reconnaissance envers tout le personnel alimenteront aussi les sentiments de justice, d'appartenance et d'importance qui régneront au sein des équipes.

Pour les personnes à haut potentiel, la gestion du plan de développement requiert autant de communication que de prudence. Éviter les fausses promesses et les attentes irréalistes est l'objectif. Ces employés doivent également s'engager à exploiter leurs talents au maximum au profit de l'organisation et prendre conscience de leur responsabilité dans le processus.

Si votre employé est convaincu que votre entreprise le soutiendra dans la croissance de ses compétences et lui donnera de l'avancement, il fera preuve de fidélité et de loyauté. C'est-à-dire, il sera moins ouvert aux offres et à la séduction de la concurrence.

Pour sa part, le gestionnaire se rappellera que le plan a une durée limitée et qu'une évaluation continue sert à rajuster le processus en cours de route. Il faut faire preuve d'honnêteté et de courage pour souligner autant les bons coups que les moins bons. Par ailleurs, les dirigeants doivent offrir des possibilités concrètes de progression, tant par l'enrichissement des tâches que par la promotion, pour matérialiser les promesses.

Malgré les difficultés de mise en œuvre d'un plan de développement des hauts potentiels, il apparaît que la transparence accorde plus de chances de succès à la démarche que le secret. Néanmoins, une attention particulière est essentielle pour instaurer un climat de confiance au moyen de critères objectifs de sélection et d'attentes réalistes, et ce, en s'assurant de l'engagement de la direction et en adoptant des pratiques de reconnaissance pour tous. Si tous ces facteurs sont réunis, le succès profitera autant à l'employé performant qu'à son entreprise.

* La Dre Johanne Hamel a obtenu son diplôme de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal en 1980. Elle a poursuivi sa formation à HEC Montréal par des certificats en marketing ainsi qu'en leadership et supervision. De plus, elle détient une maîtrise en science de la gestion, option développement organisationnel de HEC Montréal.

Référence

Sabourin F: Employés à haut potentiel : transparence ou secret?. Gestion 2016; 41,1:62-64.



Les orignaux victimes de la tique d'hiver (*Dermacentor albipictus*)

Par Delphine De Pierre, B.Sc. et Catherine Bouchard, D.M.V., Ph. D. *

Des victimes, oui, car les orignaux peuvent être parasités par des dizaines voire des centaines de milliers de tiques *Dermacentor albipictus* (communément appelé la tique d'hiver). Les orignaux fortement parasités subiront une perte de pelage associée à une réaction d'hypersensibilité à certains antigènes présents dans la salive de la tique.

L'inflammation causée par ces multiples piqûres de tiques pousse les orignaux à se toiletter intensément (p. ex. : contre un arbre, à l'aide des sabots et des dents, etc.), ce qui provoque le bris et la chute de poils. Ils peuvent également présenter des signes d'anémie régénérative étant donné la quantité titanesque de petits volumes de sang prélevés par chaque tique¹. Ces conséquences physiologiques en période hivernale affectent négativement le bilan énergétique des orignaux fortement parasités. Or, la période hivernale est exigeante pour eux, car la neige réduit l'accessibilité à la nourriture et entrave les déplacements.

DÉMYSTIFIER LA TIQUE D'HIVER

Cette tique se nourrit du sang de grands mammifères, dont principalement l'orignal, mais aussi les cerfs, les chevaux, les bovins et les wapitis. Elle se nourrit rarement sur l'homme et ne transmet pas d'agents pathogènes provoquant des maladies chez

l'homme. Au Québec, de 2007 à 2015, près de 300 tiques *D. albipictus* ont été collectées via le système de surveillance passive (tiques provenant d'animaux domestiques principalement et également d'humains). Depuis 2012, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs effectue des dénombrements de tiques sur les orignaux abattus à la chasse afin d'évaluer la présence de ce parasite (figures 1 et 2).

Contrairement à d'autres tiques incluses dans la famille des tiques dures, la tique *D. albipictus* ne possède qu'un seul hôte. Elle prend donc ses trois repas de sang sur le même individu pour passer du stade de larve à nymphe, de nymphe à adulte, puis d'adulte à œuf (ponte). Au Canada, les œufs éclosent au cours de l'été et les larves de *D. albipictus* sont actives (à la recherche d'un hôte) à l'automne (septembre à novembre). Les nymphes commencent à se nourrir en janvier et amorcent leur transformation vers le stade adulte autour du mois de

février. En général, c'est pendant les mois de mars et d'avril que les adultes prennent leurs repas de sang. Ensuite, les femelles gorgées retournent dans la végétation pour y pondre leurs 2000-3000 œufs. En mai, il reste très peu de tiques sur les orignaux².

Les conditions météorologiques et climatiques influencent fortement la survie, l'activité, et donc l'abondance des tiques d'hiver. Le réchauffement climatique pourrait favoriser une augmentation des tiques d'hiver dans certaines régions du Québec. Effectivement, s'il reste de la neige au sol au moment où la tique se détache de l'orignal pour aller pondre ses œufs, celle-ci ne survivra pas. Un autre facteur déterminant de l'abondance des tiques d'hiver est la densité des populations d'orignaux. Lorsqu'il y a beaucoup d'hôtes potentiels pour un parasite, ce dernier a une plus grande chance de survie et, par conséquent, de reproduction. Ainsi, un plus grand nombre d'orignaux implique de meilleures chances de propagation pour la tique d'hiver. Puisque l'orignal est une espèce exploitée avec un grand intérêt socio-économique, il est essentiel d'améliorer notre compréhension des interactions entre la tique d'hiver, l'orignal et l'environnement.

UNE NOUVELLE INITIATIVE DE RECHERCHE SUR LA TIQUE D'HIVER

Un programme de recherche multidisciplinaire regroupant des partenaires

universitaires, privés, associatifs et gouvernementaux du Québec et du Nouveau-Brunswick est en développement. Il a pour but d'aider à comprendre et prédire l'impact de la tique d'hiver sur les populations d'orignaux de l'Est du Canada en fonction des conditions climatiques présentes et anticipées. Cet objectif sera abordé selon trois axes de recherche : 1) l'évaluation de l'état de santé des orignaux, de leur dynamique de population et de leur utilisation de l'espace, en réponse aux variations dans les charges de *D. albipictus*, 2) l'épidémiologie de *D. albipictus* et les interactions avec les autres parasites et 3) le développement d'une approche de science citoyenne afin de contribuer au suivi des infestations d'orignaux. Plus concrètement, trois cohortes de veaux orignaux seront suivies, dans six sites distincts le long d'un gradient de latitude allant du sud du Nouveau-Brunswick au nord du fleuve Saint-Laurent.

Afin de distinguer les effets attribuables aux conditions locales de l'habitat de l'orignal de ceux provoqués par la charge de tiques, une manipulation expérimentale de la charge de *D. albipictus* sera effectuée. L'application d'un pesticide topique (perméthrine 5 %) sur la moitié des orignaux capturés dans chaque site assurera une variabilité de la charge de tiques, permettant ainsi d'associer ou non les résultats obtenus à la présence de *D. albipictus*. Ce pesticide organique synthétique s'attaquant

***D. albipictus* ne possède qu'un seul hôte. Elle prend donc ses trois repas de sang sur le même individu pour passer du stade de larve à nymphe, de nymphe à adulte, puis d'adulte à œuf (ponte).**

au système nerveux des invertébrés est déjà utilisé sur les animaux domestiques, mais son efficacité sur la faune sauvage est encore méconnue. Préalablement au traitement d'un grand nombre d'orignaux, un projet pilote a été mis en place afin d'évaluer l'efficacité du pesticide sur 18 orignaux. Le nombre de tiques présentes sur chaque individu, leur bilan sanguin (p. ex. : hématocrite, taux d'hémoglobine, dénombrement de globules rouges, dosage de fer, pourcentage de réticulocytes) et leur condition corporelle (p. ex. : état des réserves lipidiques, masse) seront évalués. Les résultats de cette étude pilote sont prévus à l'hiver 2019 et ouvriront la porte à une série de projets. ♦

Pour les curieux de nature, voici en complément quelques liens d'intérêt sur le sujet de la tique d'hiver :

Informations complémentaires : <http://mffp.gouv.qc.ca/faune/sante-maladies/tique-orignal.jsp>

Cycle de vie :

<http://mffp.gouv.qc.ca/faune/sante-maladies/images/cycle-vie-tique-g.jpg>

* Delphine De Pierre est présentement étudiante à la maîtrise en biologie à l'Université Laval où elle étudie les conséquences physiologiques de la tique d'hiver sur l'orignal dans l'Est du Canada. Catherine Bouchard occupe un poste de médecin vétérinaire épidémiologiste à l'Agence de santé publique du Canada. Elle travaille sur des projets de recherche sur les maladies vectorielles en lien avec les changements climatiques.

Références :

1. Glines MV, Samuel WM: Effect of *Dermacentor albipictus* (Acari: Ixodidae) on blood composition, weight gain and hair coat of moose, *Alces alces*. *Experimental and Applied Acarology* 1989;6:197-213
2. Samuel WM: White as a ghost. Winter ticks and moose. *Federation of Alberta Naturalists. Natural History Series* 2004;1:1-100



Fig. 1 - Un orignal parasité par la tique d'hiver



Fig. 2 - Perte de pelage sur un orignal parasité

Source : Philip Wiebe

Source : Philip Wiebe

Allemagne : Le débat sur les chiens dangereux est relancé

En moins d'une semaine, trois personnes sont mortes des suites de morsures de chiens en Allemagne. Le journal *Der Spiegel* est revenu sur le débat autour de la qualification de chien dangereux et sur la responsabilité de leurs maîtres.

Une mère de famille âgée de 53 ans et son fils de 27 ans sont morts lundi 9 avril à Hanovre. Mordus par leur chien, appartenant à la race des staffordshire terrier, une race listée comme dangereuse. Les propriétaires sont décédés dans la foulée. Ce qui aurait pu rester un fait divers a pris de l'ampleur quand, à peine six jours plus tard, un nourrisson a été tué par un molosse décrit comme un « chien bâtard » : un événement qui a relancé la polémique sur les chiens dangereux en Allemagne.

Car cette qualification de « bâtard » pose problème, rapporte l'hebdomadaire hambourgeois : « Il faudrait obtenir d'autres informations, car l'animal n'était pas enregistré comme chien d'attaque. » Et c'est une zone d'ombre qui a des conséquences sur le plan juridique. Il est difficile de dire si le chien appartenait à une race dangereuse. D'après la police, il s'agit d'un chien bâtard présentant les caractéristiques physiques d'un croisement avec un american staffordshire terrier. Les

american staffordshire terriers appartiennent à la catégorie des chiens dangereux.

En effet, la responsabilité des parents dans la mort de l'enfant pourrait être engagée, selon le journal allemand. Mais, plus largement, ces accidents ont « relancé le débat sur les chiens dangereux », poursuit le *Spiegel*, qui rappelle qu'une grande part de responsabilité revient au maître d'un chien considéré comme dangereux.

Finalement, tous les chiens peuvent représenter un danger, cela dépend en grande partie de la personne qui tient la laisse – ou pas. Cette approche pourrait à moyen terme marquer la fin des listes de races et préfigurer de nouvelles obligations pour tous les propriétaires de chien. ♦

Source : www.courrierinternational.com



Mis à l'amende pour avoir coupé la queue de son chien

Yves Michel Bourquart a plaidé coupable d'une accusation pénale de ne pas s'être assuré que son animal ne soit pas soumis à aucun abus ou mauvais traitement pouvant affecter sa santé.

Le propriétaire de l'animal a utilisé un élastique et un exacto pour couper la queue de son chien en mars 2016.

« Nous avons reçu une plainte en ce sens. Nous sommes allés constater sur place. Certains éléments de preuve ont aussi été trouvés à la clinique vétérinaire de Coaticook où le chien avait été amené », explique la porte-parole de la Société protectrice des animaux en Estrie (SPA-Estrie), Geneviève Cloutier.

C'est l'amende minimale de 2500 \$ plus les frais judiciaires qui lui ont été imposés en vertu de la Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal.

Les inspecteurs de la SPA-Estrie étaient présents au palais de justice de Sherbrooke pour témoigner dans cette affaire. L'accusé a cependant choisi de plaider coupable au constat d'infraction qui lui avait été émis.

Cette pratique de couper la queue d'un animal à des fins esthétiques a été interdite en janvier 2016 par l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec.

« C'est une pratique cruelle et rétrograde. Il est encore plus inconcevable de le faire par soi-même. Les risques d'infection sont très grands. Cette pratique peut aussi entraîner des douleurs chroniques pour l'animal. Étant donné que le chien utilise sa queue pour communiquer, le fait de la couper peut avoir certaines conséquences néfastes en ce sens », mentionne Geneviève Cloutier. ♦

Source : latribune.ca

Soirée en hommage à Me Jean-Paul Dutrisac et à Dre Christiane Gagnon



Source : David Moura

Me Jean-Paul Dutrisac, président de l'Office des professions de 2007 à 2018, Dr Paul Desrosiers, président de l'Ordre de 1984 à 1990, Dre Christiane Gagnon, vice-présidente de l'Office des professions de 2007 à 2018 et présidente de l'Ordre de 1996 à 2007 et Dre Caroline Kilsdonk, présidente actuelle de l'Ordre

Le 15 février dernier, au Club St-James, à Montréal, avait lieu une soirée visant à marquer les dix années qu'ont passées Me Jean-Paul Dutrisac et Dre Christiane Gagnon à titre de président et de vice-présidente de l'Office des professions. Dre Gagnon, médecin vétérinaire, qui a d'ailleurs été présidente de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec durant onze ans, a eu un parcours exceptionnel dans le système professionnel et la profession vétérinaire. On la voit notamment sur la photo en compagnie du Dr Paul Desrosiers qui a joué un rôle marquant dans sa carrière : « C'est le Dr Paul Desrosiers qui m'a convaincue de me présenter au conseil d'administration de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec. Immédiatement, c'est comme si j'étais tombée dans la marmite du système professionnel! Le système professionnel m'a nourrie et animée depuis ce moment-là », mentionnait-elle dans une entrevue accordée à la revue *Le Veterinarius* en janvier dernier. Pour en savoir davantage sur le parcours de Dre Gagnon et prendre connaissance de l'entrevue complète, visitez le www.omvq.qc.ca dans la section « Profession » sur la page « Portraits de membres ». ♦

Recherche médicale : la technologie réduit le recours aux rongeurs

Des scientifiques de l'Université de Calgary ont pris des mesures pour minimiser les conséquences de leurs expériences sur les souris et les rats.

L'école de médecine Cumming s'est équipée d'une petite machine d'imagerie par résonance magnétique (IRM) que les scientifiques utilisent pour tester différents traitements possibles pour le cancer, les accidents vasculaires cérébraux et la sclérose en plaques.

« C'est l'un des premiers au Canada », s'enthousiasme Jeff Dunn, le directeur du centre d'imagerie expérimentale de l'école de médecine.

« Tout ce qui fait moins de 500 grammes rentre dedans, donc principalement les rats et les souris. Nous les utilisons en recherche médicale évidemment pour l'évaluation préclinique, pour étudier comment la maladie progresse et de manière encore plus importante, pour savoir si le traitement est utile », explique-t-il.

L'IRM est utilisée depuis 2004. Le laboratoire est également équipé d'un analyseur pour gaz sanguins, qui permet de mener des tests à partir d'échantillons de sang qui sont extraits des animaux de la même manière que le sang est recueilli auprès des humains.

Bien du chemin a été parcouru depuis que les scientifiques étaient contraints de disséquer des souris et des rats à toutes les étapes de leurs expériences.

« Cela réduit vraiment l'utilisation des animaux dans la recherche médicale puisque, durant l'étude d'un traitement, nous n'avons plus besoin d'un si grand nombre d'animaux », explique M. Dunn.

« Nous pouvons en prendre un petit nombre et les suivre pendant quelques mois pour voir comment le traitement évolue. »

Tous les centres de recherche qui reçoivent des subventions gouvernementales doivent suivre les règles édictées par le Conseil canadien de protection des animaux.

La porte-parole Sandra MacInnis explique que l'organisation s'assure que des tests soient menés sur des animaux seulement lorsque cela est strictement nécessaire et que lorsque cela survient, que les animaux reçoivent des soins optimaux.

La directrice générale au Animals in Science Policy Institute établi à Vancouver soutient que les efforts menés par l'Université de Calgary et d'autres centres de recherche font l'objet de débats.

Elisabeth Ormandy affirme que de soumettre une souris à un test par IRM implique une sédation ou une anesthésie et peut devenir une source de stress pour l'animal puisque le test peut être mené à plusieurs reprises.

« Tout dépend de l'éthique individuelle, soutient-elle. Pour les gens qui se soucient de cette souris en particulier, une IRM peut ne pas être correcte non plus. » ♦

Source : La Presse Canadienne

Date et lieu	Événement	Organisme et informations
Mai 2018		
Endroits variés	Séminaires offerts en mai - Gestion des problèmes communs en clinique (Nouvelle-Orléans, LA) - Gestion des soins et chirurgies (Chicago, IL) - Médecine interne (Santa Fe, NM) - Gestion des problèmes communs en clinique (Asheville, NC)	International Veterinary Seminars (IVS) 1 800 487-5650 · www.ivseminars.com
Las Vegas, Nevada	Ateliers offerts en mai - Échographie abdominale - Chirurgie chez les petits animaux	Western Veterinary Conference (WVC) 1 866 800-7326 info@wvc.org · www.wvc.org/conference
29 avril au 2 mai Lake Tahoe, Nevada	Forum annuel	American College of Laboratory Animal Medicine (ACLAM) 603 887-2467 · mwbacclam@gsinet.net · www.aclam.org/forum
1 ^{er} mai à Boucherville, Québec et 2 mai à Québec, Québec	Soirées-conférences ABAXIS Évaluation de pathologie et de la fonction hépatique & évaluation de la fonction rénale et analyse d'urine	Abaxis – inscription gratuite en ligne http://vet.abaxis.com/montrealqc?mkt_tok
2 au 5 mai Maui, Hawaii	NAVDF 2018 (congrès américain en dermatologie)	American Academy of Veterinary Dermatology http://www.navdf.org/
4 mai Saint-Hyacinthe, Québec	Atelier pratique Réhabilitation des oiseaux de proie	Centre d'expertise en développement continu des compétences vétérinaires de la FMV www.medvet.umontreal.ca/etudes/FormationContinue.html
5 au 8 mai Québec, Québec	Congrès annuel – ACSAL 5^e Conférence régionale sur les animaux de laboratoire (7 mai)	Association canadienne pour la science des animaux de laboratoire (ACSal) 416 593-0268 · symposium@calas-acsal.org www.hcalas-acsal.org/symposium
12 mai Rimouski, Québec	Colloque de formation continue en collaboration avec la SMVEQ	Ordre des médecins vétérinaires du Québec 450 774-1427 · communications@omvq.qc.ca www.omvq.qc.ca
Juin 2018		
Endroits variés	Séminaires offerts en juin - Ophthalmologie (Vancouver, BC) - Techniques de radiologie (Maui, Hawaii)	International Veterinary Seminars (IVS) 1 800 487-5650 · info@ivseminars.com http://www.ivseminars.com/
Las Vegas, Nevada	Ateliers offerts en juin - Procédures chirurgicales - Ostéotomie de nivellement du plateau tibial (TPLO) - Gestion de la pratique et leadership	Western Veterinary Conference (WVC) 866 800-7326 · info@wvc.org · www.wvc.org/conference
3 juin North Grafton, Massachusetts	Spring Technician Symposium	Tufts' Cummings School of Veterinary Medicine 508 887-4723 · http://ce.vet.tufts.edu/
3 au 6 juin Fort Collins, Colorado	Symposium 360° : Douleur au dos et dysfonction pelvienne	American Association of Equine Practitioners (AAEP) 859 233-0147 · aaepoffice@aaep.org www.aaep.org/info/education
14 au 16 juin Seattle, Washington	Congrès annuel	American College of Veterinary Internal Medicine (ACVIM) 1 800 245-9081 · ACVIM@ACVIM.org www.acvimforum.org
25 au 27 juin Raleigh, NC	Summer Focus : Conférences et laboratoires	American Association of Equine Practitioners (AAEP) 859 233-0147 · aaepoffice@aaep.org www.aaep.org/info/education

Date et lieu	Événement	Organisme et informations
Juillet 2018		
Endroits variés	Séminaires offerts en juillet • Médecine d'urgence	International Veterinary Seminars (IVS) 1 800 487-5650 · info@ivseminars.com · www.ivseminars.com
Las Vegas, Nevada	Ateliers offerts en juillet • Sommet des femmes en médecine vétérinaire • Réparation d'une fracture chez les races miniatures de chiens et chats	Western Veterinary Conference (WVC) 1 866 800-7326 · info@wvc.org · www.wvc.org/conference
5 au 7 juillet Athènes, Grèce	Congrès annuel	European College of Veterinary Surgeons (ECVS) info@ecvs.org · www.ecvs.org
5 au 8 juillet Vancouver, Colombie-Britannique	Congrès annuel	Association canadienne des médecins vétérinaires (ACMV) 1 800 567-2862 · admin@cmva-acmv.org · www.veterinairesauCanada.net/science-knowledge/ annual-convention
22 au 24 juillet Boston, Massachusetts	6^e Symposium international sur les méthodes contraceptives non chirurgicales pour le contrôle de la population animale	The Alliance for Contraception in Cats and Dogs (ACC&D) symposium@acc-d.org http://www.acc-d.org/resource-library/ symposia/6th-symposium

POUR TOUS LES DOMAINES DE PRATIQUE



Congrès vétérinaire québécois 2018, du **25 au 27 octobre 2018** au Centre des congrès de Saint-Hyacinthe.

Au programme :

- Animaux de compagnie
- Médecine de refuge
- Bovins
- Équins
- Santé publique
- Industrie animale
- Animaux de laboratoire
- Animaux exotiques
- Programme pour les techniciens en santé animale
- Programme de gestion

POUR LES ANIMAUX DE COMPAGNIE

Du **6 au 8 septembre**, assistez au congrès de l'European College of Veterinary Internal Medicine à Rotterdam aux Pays-Bas. Pour plus d'information, consultez le site : www.ecvimcongress.org/programme.

Merci à nos partenaires

PLATINE



OR



ARGENT



BRONZE



Merci à nos annonceurs

Compagnie	Descriptif	Page
Vetoquinol	Cefaseptin	2
BNC	Offre exclusive pour les médecins vétérinaires	7
Summit Veterinary Pharmacy	Prescrire en toute confiance	19
Me Louka Beaulieu	Avocat & associés	19

Compagnie	Descriptif	Page
Boehringer Ingelheim	Bovikalc	41
Boehringer Ingelheim	LongRange	43
Online Vision	Plateforme web spécialisée pour les vétérinaires	59
Banque Nationale Assurances	Solutions de protection	60

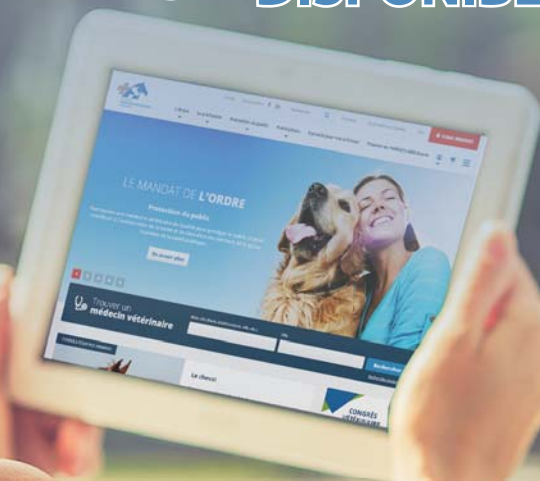


Profitez du printemps pour faire le plein de

chaleur
et de *savoir!*

Le portail de formation continue de l'Ordre, c'est plus de

70 WEBINAIRES
≈ DISPONIBLES PARTOUT! ≈



Consultez le catalogue
des formations en ligne
dans la Zone membre du
omvq.qc.ca

AVIS IMPORTANT : ARRÊT DE PUBLICATION DES PETITES ANNONCES DANS LA REVUE LE VETERINARIUS

Notez que l'édition de juin 2018 de la revue *Le Veterinarius* sera la dernière à inclure des petites annonces. Par la suite, elles seront publiées seulement sur le site Web de l'Ordre ou par l'entremise du *Veterinarius Flash*. Le 10 mai est la date limite pour soumettre une petite annonce à publier dans la revue de juin.

ANNONCES ET OFFRES D'EMPLOI : PROCÉDURE POUR PUBLIER UNE OFFRE

Le site Web de l'Ordre (www.omvq.qc.ca) est l'endroit à visiter pour publier une petite annonce ou une offre d'emploi que ce soit en ligne, dans la revue *Le Veterinarius* ou dans le bulletin électronique *Le Veterinarius Flash*. En effet, toutes les nouvelles publications d'annonce doivent se faire à partir d'un formulaire simple à remplir — qui permet le paiement sécurisé en ligne — disponible dans la section « Annonces et offres d'emploi » de la Zone membre du site Internet de l'Ordre. Il n'y a qu'à cliquer sur le bouton « Ajouter une offre ».

OFFRES D'EMPLOI – ANIMAUX DE COMPAGNIE

Nous sommes une équipe jeune et dynamique composée de 13 médecins vétérinaires et de 18 TSA. Nos cliniques sont situées dans la belle région du Bas-St-Laurent, à Rimouski, Mont-Joli et Amqui. Équipement : R-X numérique, échographe, hémato-biochimie, dentisterie. Nous sommes à la recherche de 1 ou 2 médecins vétérinaires dans les petits animaux. Vous voulez profiter d'un excellent esprit d'équipe et d'une belle qualité de vie dans une fabuleuse région, nous sommes à l'écoute de vos besoins, joignez-vous à nous! Contacter :

Dr Martin Fournier, m.v.
418 731-0694
nitramfou@hotmail.com

Offre d'emploi pour la Clinique vétérinaire Paradis inc., fier membre du réseau Accès vet.

- Tu cherches un emploi stimulant dans le monde des petits animaux?
- Tu veux travailler à temps plein, à temps partiel ou tu as un intérêt à t'associer?
- Tu cherches une clinique dotée d'une équipe formidable et expérimentée?
- Tu cherches une clinique de médecine de pointe, de médecine préventive et de médecine de qualité?
- Tu cherches un excellent salaire et des conditions de travail optimales?
- Tu cherches une clinique bien équipée?
- Tu cherches une région magnifique pour les sports d'été et d'hiver?

Alors, c'est chez nous qu'il faut venir... On t'attend! Contacter :

Dre Karina Paradis, m.v.
418 690-0064
vetparadis@qc.aira.com

La Clinique vétérinaire Hamel inc., à L'Ancienne-Lorette, en banlieue de Québec, est à la recherche d'un(e) médecin vétérinaire à temps partiel ou à temps plein. Le service à la clientèle personnalisé et empreint d'empathie est notre priorité. Notre équipe est composée de 3 médecins vétérinaires, 6 techniciennes, 2 réceptionnistes et 2 animalières. La clinique occupe de nouveaux locaux spacieux depuis 2011 et notre équipement, à la fine pointe, comporte RX numérique et dentaire et laboratoire complet sanguin et urinaire (Sedivue) Idexx. Contacter :

Dr Jean Lamarre, m.v.
418 872-4942
clinvethamel@bellnet.ca

Dans Lanaudière, à 35 minutes de Laval, la Clinique vétérinaire 125 inc. recherche une/un médecin vétérinaire à temps plein ou à temps partiel. Nous sommes dans notre troisième année d'expansion, nos équipements (laboratoire, rayons X, etc.) sont de dernière génération, tous nos locaux ont été rénovés et nous avons encore beaucoup d'espace pour agrandir. Les horaires sont flexibles et le salaire compétitif. Nous offrons la formation continue et la cotisation à l'Ordre sera payée. Contacter :

Dr Reza Gholizadeh, m.v.
514 884-3204
dr.reza@cliniqueveterinaire125.com

Notre pratique est située dans l'ouest de l'île de Montréal et nous sommes à la recherche d'un médecin vétérinaire pour se joindre à notre belle équipe chaleureuse, passionnée et dynamique. Nous offrons un grand hôpital moderne et entièrement rénové avec 2 salles de chirurgie, 8 salles d'examen, une salle de dentisterie, une salle d'échographie et d'endoscopie, une salle de radiologie numérique, un laboratoire complet sur place, un centre de physiothérapie animale, etc. Nous sommes accrédités AAHA depuis 1993. Nous avons une équipe de 8 techniciennes certifiées, expérimentées et dévouées. Nous offrons un environnement de travail convivial, avec une équipe qualifiée et enthousiaste, un très bon salaire, un généreux budget de formation continue et l'accès à une excellente assurance collective. Horaires flexibles. Au plaisir de vous rencontrer! Contacter :

Madame Karine Chouinard
514 730-4754
k.chouinard@animal911.ca

Vous êtes un médecin vétérinaire enthousiaste et qui veut aller de l'avant? Nous sommes là pour vous!

Les Hôpitaux vétérinaires Victoria – HVV (Rive-Sud et Montréal) comptent maintenant 5 hôpitaux et ont besoin de médecins vétérinaires des plus enthousiastes en pratique des petits animaux. L'Hôpital vétérinaire Victoria offre des soins de qualité à ses patients et un environnement de travail stimulant, par l'acquisition d'équipements de pointe, des équipes dynamiques et des avantages sociaux intéressants. Chacun a un rôle à jouer dans le bon développement de l'entreprise et participe donc à son épanouissement. Suivez-nous sur Facebook, Instagram et visitez notre site Web : www.hopitalveterinairevictoria.com.

Nous espérons pouvoir vous compter parmi nous! Contacter :

Dre Christine Carle, m.v.
ccarle@vetvictoria.ca

Poste de médecin vétérinaire à temps plein ou à temps partiel, permanent. Clinique très rentable et en pleine croissance, recherche associés! Horaire à votre convenance! Maximum 2 soirs et 1 week-end sur 4, samedi matin seulement. Possibilité de faire des chirurgies, si intérêt. Salaire concurrentiel! Équipe de 3 médecins vétérinaires et 6 techniciens, plus personnel de soutien. Payons cotisations et formation continue. Prime à la signature! Contacter :

Dre Nathalie Belle-Isle, m.v.
450 586-4435
drenathaliebelleisle@hotmail.fr

L'équipe de l'Hôpital vétérinaire Le Gardeur inc. est à la recherche d'un médecin vétérinaire pour un poste permanent et à temps plein. Les valeurs suivantes, complétant celles de Passionimo, unissent notre équipe et dirigent nos actions : professionnalisme, priorité client, plan A pour nos patients, prix juste et plaisir. Nous recherchons un médecin vétérinaire qui les partage et les fait vivre. En plus d'être bien équipés au niveau médical, deux de nos médecins vétérinaires traitent les exotiques et nous nous impliquons dans notre communauté. Nos TSA sont motivées et nous pouvons leur déléguer plusieurs tâches, ce qui permet aux médecins vétérinaires de passer plus de temps avec nos patients et leurs humains. Nous mettons aussi beaucoup d'emphasis sur le comportement animal, tant en sensibilisant nos clients par des formations, mais aussi au quotidien pour guider nos interactions avec nos patients et rendre leur expérience en clinique positive. Contacter :

Dre Evelyn Joubert, m.v.
ejoubert@veterinairelegardeur.com

L'Hôpital vétérinaire Caouette et Rochon SENC, de Drummondville, recherche un médecin vétérinaire en pratique des animaux de compagnie afin de compléter son équipe de 7 médecins vétérinaires. Notre mission est de procurer à nos patients une médecine vétérinaire familiale et personnalisée, mais aussi innovatrice et dynamique. La coopération, le partage de connaissances et l'entraide entre les membres de l'équipe sont pour nous des valeurs primordiales. En collaboration avec nos 12 TSA, nous offrons la radiographie numérique et dentaire, l'échographie, les analyses de laboratoire, l'endoscopie digestive, un service de reproduction, d'urgence, de médecine et de chirurgies variées. Une rotation hebdomadaire en médecine de refuge est également possible. Voici donc une invitation permettant à votre passion de la médecine vétérinaire de s'épanouir dans un hôpital nouvellement rénové et au sein d'une équipe motivée et centrée sur le bien-être de nos patients. Contacter :

Dr Martin Caouette m.v., IPSAV
819 395-4395
kaouvet@hotmail.ca

L'Hôpital vétérinaire Chénier S.E.N.C.R.L., de Sainte-Adèle, est à la recherche d'un médecin vétérinaire avec ou sans expérience, dans le domaine des petits animaux, pour pourvoir à un poste à temps plein, 30 à 35 heures par semaine, salaire selon expérience. Formation continue, cotisations OMVQ, AMVQ et assurance responsabilité offertes. Vous aurez l'occasion de travailler dans une belle région au sein d'une équipe sympathique où les soins aux patients et la relation homme/animal sont des priorités. Contacter :

Dr Michel Chénier, m.v.
450 229-2722
mhchenier@gmail.com

Allergique aux bouchons de circulation et à la vie des grandes villes? Tu désires enrichir ton expérience professionnelle en explorant diverses disciplines dans un endroit UNIQUE? Tu recherches un travail dans une clinique entièrement numérique et sans papier? Le plein air te passionne et tu es en quête d'un milieu de vie à proximité de paysages extraordinaires?

Ne cherche plus, CE poste est fait sur mesure pour TOI. Viens développer une solide autonomie loin des grands centres spécialisés. Médecin vétérinaire à Gaspé? C'est la combinaison d'un milieu professionnel stimulant et d'un espace de vie enrichissant. La Clinique vétérinaire Ève Woods-Lavoie inc. recrute actuellement un ou une médecin vétérinaire à temps plein, en pratique des petits animaux. On se distingue par notre philosophie de travail « low-stress ». On offre à notre clientèle un service de grande qualité.

Avantages fiscaux offerts aux personnes récemment diplômées. Communiquer par courriel avec :

Monsieur Marc Veillet
administration@veterinaire-gaspe.com

Bienvenue dans une équipe pas comme les autres!

Tu veux faire partie d'une équipe où règne un esprit de collaboration entre les médecins vétérinaires de l'urgence et les spécialistes? Tu veux faire de la médecine de haute qualité dans un des centres de référence des plus récents du Québec? Bienvenue chez vous!

On recherche des médecins vétérinaires qui veulent une belle ambiance de travail pour pousser leur médecine et faire une différence dans la ville de Québec. T'embarques?

Horaire : flexible

Heures : de 22 h à 7 h modulable, selon candidat

Salaire : 55-65 \$/heure, selon expérience

Pour en savoir plus, contacter :

Dr Mathieu Ouellet, m.v.
418 872-5355
mouellet@daubigny.ca

La Clinique vétérinaire de la Gatineau inc., située à Chelsea, à quelques pas du Parc de la Gatineau, est à la recherche d'un médecin vétérinaire bilingue à temps plein pour rejoindre son équipe dynamique de 3 médecins vétérinaires et 3 TSA. Clinique établie avec service client personnalisé depuis plus de 30 ans. Possibilité de partenariat. Contacter :

Dre Penny Wootton, m.v.
ou Dr Mark Froimovitch, m.v.
819 827-1665
info@gatineauvet.ca

L'Hôpital vétérinaire Saint-Lambert inc., sur la rive sud de Montréal, est à la recherche d'un médecin vétérinaire bilingue et dynamique. Les tâches principales sont : chirurgie, dentisterie et médecine générale. Nous offrons un poste à temps plein ou partiel.

Nous avons une ambiance de travail agréable avec une équipe dynamique de trois médecins vétérinaires, deux réceptionnistes et cinq techniciennes. Nos locaux sont fraîchement rénovés, avec de l'équipement à la fine pointe : rayons X numériques et dentaires, échographie, laboratoire interne (ex. : gaz sanguins, temps de coagulation) et tonomètre. Tous nos dossiers sont informatisés. Nous sommes ouverts 7 jours par semaine. Les horaires et les vacances sont flexibles et le salaire est compétitif. Nous offrons la formation continue locale et internationale. La cotisation de l'Ordre sera payée. Au plaisir de faire équipe avec vous. Contacter :

Monsieur Jean Tremblay
Responsable des ressources humaines
Hôpital Vétérinaire Saint-Lambert inc.
450 671-7264
cvasla@gmail.com

Vous voulez vous dépasser, utiliser votre plein potentiel et travailler avec une équipe exceptionnelle? Nous avons une place pour vous. L'Hôpital vétérinaire de Candiac et la Clinique vétérinaire de la Mennais inc. vous offrent un environnement dynamique. Temps plein ou partiel. Si vous avez à cœur le bien-être animal, la qualité de la médecine vétérinaire et faire partie de la grande famille Passionimo, faites-nous parvenir votre curriculum vitae. Contacter :

Dre Christiane Robert, m.v.
514 633-9099
christiane.robert@vetcandiac.ca

La Clinique vétérinaire du Lac Aylmer (2012) inc. est à la recherche d'un médecin vétérinaire pour pourvoir à un poste permanent, dès maintenant, de 25-30 heures par semaine. Clinique équipée d'appareils pour analyse sanguine et radiographie numérique. Équipe de travail jeune et dynamique. Conciliation travail-famille. Magnifique région avec paysages pittoresques. Contacter :

Dr Claude Beaudoin, m.v.
418 449-2129
cvlacaylmer@gmail.com

Tu es un(e) médecin vétérinaire qui souhaite se joindre à une équipe de travail dynamique dans l'Outaouais?

Alors cette offre est faite pour toi!

L'Hôpital vétérinaire du Plateau, à Gatineau, reconnu pour la qualité de son service, te propose de mettre tes compétences et ton expérience au service de notre équipe de 3 médecins vétérinaires épaulés par 10 merveilleuses techniciennes, dont certaines sont présentes depuis plus de 10 ans. Nous offrons des conditions de travail intéressantes : temps plein ou partiel, avantages sociaux, salaire compétitif, équipement de pointe dans une région à découvrir. Besoin de plus de renseignements, contactez-nous :

Dr Richard Wojciechowski, m.v.
www.vetduplateau.com

L'Hôpital vétérinaire Lindsay S.E.N.C.R.L., de Drummondville, membre du réseau Accès Vet inc. recherche un(e) médecin vétérinaire dynamique à temps plein ou partiel en médecine et chirurgie des animaux de compagnie. Notre pratique offre la radiographie numérique DR et dentaire, les analyses sanguines hématologie/biochimie sur place, les services de dentisterie, acupuncture, certaines chirurgies orthopédiques, soins aux petits mammifères, etc. Nous sommes aussi ouverts à développer d'autres services, selon vos compétences et s'il y a lieu. Dossiers 100 % informatisés avec Logivet. Équipe de soutien qualifiée, efficace et agréable. Horaire flexible, salaire et avantages à discuter selon vos préférences et années d'expérience. Possibilité d'association, nous souhaitons préparer la relève! Pour d'autres précisions, consultez notre site web : hopitalveterinaire.ca/carriere. Votre candidature est très attendue! N'hésitez pas à nous contacter pour plus de détails. Contacter :

Dr Richard Pelletier, m.v.
ou Dr François L'Étoile, m.v.
819 474-0123
richardhvl@cgcable.ca

Le plaisir de rejoindre un hôpital où l'on évolue!

Hôpital vétérinaire, équipé pour pratiquer une médecine de très haut niveau. Nous cherchons un(e) médecin vétérinaire pour pourvoir à un poste permanent, à temps partiel ou à temps plein. Chez nous, chaque médecin vétérinaire est encouragé(e) à développer un intérêt pour une des spécialités de la médecine vétérinaire et une formation à l'externe poussée est offerte pour réaliser ses défis. Nos techniciennes sont autonomes, ont beaucoup d'expérience et soutiennent les médecins vétérinaires avec efficacité.

Votre expérience acquise sera considérée pour le salaire et les vacances. Conciliation travail-famille, assurances collectives, REER, formation continue, et plus. Contacter :

Madame André-Anne Allard
hopvetchambly@gmail.com
Texte : 514 947-2646

L'Hôpital vétérinaire Caouette et Rochon SENC, de Drummondville, recherche un médecin vétérinaire en pratique des animaux de compagnie et exotiques afin de compléter son équipe de 7 médecins vétérinaires. Notre mission est de procurer à nos patients une médecine vétérinaire familiale et personnalisée, mais aussi innovatrice et dynamique. La coopération, le partage de connaissances et l'entraide sont pour nous des valeurs primordiales. En collaboration avec nos 12 TSA, nous offrons la radiographie numérique et dentaire, l'échographie, les analyses de laboratoire, l'endoscopie, un service de reproduction, d'urgence, de médecine et de chirurgies variées. Un intérêt marqué pour la pratique des animaux exotiques est un atout important, car le potentiel de croissance de notre clientèle en exotique est exponentiel. Voici donc une invitation permettant à votre passion de la médecine vétérinaire de s'épanouir dans un hôpital nouvellement rénové et au sein d'une équipe motivée et centrée sur le bien-être de nos patients. Contacter :

Dr Martin Caouette, m.v., IPSAV
819 395-4395
kaouvet@hotmail.ca

Ça vous parle?

Ouvrons, parce que ce n'est pas un travail, mais bien un projet en réalisation.

Ensemble, parce que sans l'équipe que nous formons avec nos clients et patients, rien ne se produirait.

Mieux-être, parce que chacune de nos interventions, préventives ou curatives, est axée sur l'atteinte d'une amélioration de la qualité de vie de nos patients.

C'est dans cet esprit que nous avons pris la décision d'accueillir parmi nous un ou deux nouveaux médecins vétérinaires; les finissants 2018 sont les bienvenus! Notre approche individualisée, la certification Argent en manipulations « Low stress » de la Clinique ainsi que de tous les membres de l'équipe et l'arrêt du dégriffage des chats en janvier 2017, ont créé une atmosphère de travail sereine et respectueuse que nos clients et nos employés apprécient plus que tout. Il est temps, maintenant, que la demande pour ce type d'approche explose et que nous peinions à fournir à la demande, d'agrandir notre équipe. Serez-vous l'elu(e)? Contacter :

Dre Audrey Marquis, m.v.
819 763-7263
audrey.marquis@gmail.com

Vous souhaitez pratiquer la médecine vétérinaire dans un milieu stimulant avec une équipe de rêve? Cet emploi est pour vous! La Clinique vétérinaire Sainte-Julie inc. est à la recherche d'un(e) médecin vétérinaire pour compléter son équipe de 4 médecins vétérinaires, 4 TSA, 1 réceptionniste, 2 animalières et des étudiantes.

Nous offrons une médecine de qualité à une belle clientèle qui a à cœur le bien-être de ses animaux. Le poste offert est permanent avec 30-35 h/semaine (consultation et chirurgie) ou selon la disponibilité du (de la) candidat(e). Plusieurs avantages sociaux, dont un programme d'assurances collectives et un budget de formation continue.

Informez-vous! Contacter :

Katherine Chartier
450 653-3700
kchartier@hvmontarville.com

Nous recherchons un(e) médecin vétérinaire. Il s'agit d'un poste sur 3 ou 4 jours/semaine. Il s'agit d'un poste sur 3 (9 h à 13 h) est travaillé. Le dimanche nous sommes fermés. Un horaire stable est favorisé, ce qui facilite la conciliation travail/famille/activité. Nous sommes une équipe de 7 médecins vétérinaires, 11 techniciennes et 3 aides-TSA. Les cotisations à l'OMVQ et l'assurance responsabilité sont payées. Un budget annuel pour de la formation continue est alloué.

Si vous recherchez :

- Un milieu de travail où l'esprit d'équipe et d'entraide vétérinaire/technicienne est important;
- Une équipe de support technique d'expérience;
- Une clientèle qui vous permet d'approfondir vos cas de médecine et de chirurgie.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à me contacter :

Dr Patrick Bégin, m.v.
450 492-2478 ou 514 452-1478
vetclopat@hotmail.com

Nous recherchons un(e) collègue pour partager notre passion!

Au cœur de la campagne et à seulement 20 minutes du centre-ville de Montréal, nous offrons des horaires flexibles favorisant un équilibre entre vos loisirs, votre famille et votre emploi, et ce, dans un hôpital très bien équipé. Le salaire et les avantages sont, bien entendu, très concurrentiels.

Notre milieu de vie vous offre des loisirs (ski, raquette, randonnée à pied ou à cheval, vélo, théâtre, circuits gastronomiques) et des résidences abordables, et ce, dans une très belle région du Québec.

Des collègues passionnés de leur métier et prêts à échanger sur les cas vous attendent et vous ne serez pas seul(e) en clinique puisqu'il y a toujours un autre médecin vétérinaire sur place. Que ce soit pour un emploi à temps plein, à temps partiel ou des heures d'appoint, n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'information. Toute demande sera traitée confidentiellement. Contacter :

Dre Gisèle O'Brien, m.v.
ou **Gabrielle Sauvé Poissant**
450 692-0777
obriengisele@yahoo.com

L'Hôpital vétérinaire du Village inc., à Pointe-Claire, en banlieue ouest de l'île de Montréal, est à la recherche d'un(e) médecin vétérinaire bilingue et dynamique. Un intérêt pour la chirurgie et la dentisterie serait un atout. Poste permanent de 20-30 heures par semaine réparties (jours, soirs, fins de semaine) pour compléter une belle équipe de 5 médecins vétérinaires. Nous avons une clientèle exceptionnelle très motivée qui demande des soins de qualité. Nous sommes ouverts à l'idée d'accroître le nombre de services.

Équipements : laboratoire, radiographie numérique, y compris dentaire, tonométrie, pression sanguine, etc. Nous encourageons la formation continue (allocation) et nous assumons les cotisations de l'OMVQ ainsi que de l'AMVQ. Nous sommes ouverts 7 jours. Au plaisir de vous rencontrer. Contacter :

Dr Louis Cardinal, m.v.
514 694-1927
cardinal.nantel@videotron.ca

Le Groupe vétérinaire Daubigny inc. est à la recherche de médecins vétérinaires généralistes afin de combler des départs à la retraite dans la région de Québec.

Venez joindre notre équipe dynamique et passionnée!

- Nouveau concept innovateur dans un climat de travail agréable;
- Collaboration étroite avec des spécialistes toujours disponibles;
- Médecine et technologie à la fine pointe;
- Conditions salariales et avantages sociaux très concurrentiels;
- Conciliation travail-famille;
- Possibilité d'une carrière à long terme ou de devenir propriétaire d'une clinique;
- Encadrement favorisant une évolution rapide du développement professionnel.

Pour plus d'informations, contacter :

Dre Anne Fortin, m.v.
418 872-5355
afortin@globalvet.ca

La Clinique vétérinaire de Thetford inc. - 9274-4762 Québec inc. est présentement à la recherche d'un(e) médecin vétérinaire afin de pourvoir à un poste à temps partiel ou à temps plein, permanent. Nous sommes une clinique en pleine expansion qui a à cœur le bien-être animal et qui offre des services de consultation, chirurgie, laboratoire sur place, radiologie numérique et dentisterie. Nous sommes ouverts du lundi au vendredi, incluant 2 soirs. Nous fournissons les uniformes, un budget pour la formation continue ainsi que des rabais avantageux sur les produits et services. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'information ou visitez notre site web au www.veterinairethetford.com. Vous pouvez envoyer votre CV par courriel ou nous joindre par téléphone. Au plaisir de vous rencontrer dans notre belle région! Contacter :

Dre Valérie Côté, m.v.
418 338-2212
cvthvet@cgcable.ca

L'Hôpital vétérinaire de l'Énergie inc. recherche, pour ce printemps, un médecin vétérinaire en pratique des animaux de compagnie. Cette personne se joindra à une équipe de 3 médecins vétérinaires œuvrant dans le domaine des petits animaux, 4 médecins vétérinaires dans le domaine des grands animaux, 9 TSA et 3 animalières. Nous avons une équipe dynamique et une clientèle qui évolue rapidement. Le travail d'équipe, le respect et la qualité du service à la clientèle sont nos priorités. Nous disposons d'un laboratoire Idexx sur place, radiographies standards et dentaires numériques, boutique CDMV, et plus encore! Possibilité de temps plein ou temps partiel. Contacter :

Dre Olivia Naud, m.v.
819 552-8156
olivia.naud@hopvetenergie.com

Hôpital vétérinaire indépendant, établi depuis plus de 20 ans, région de Québec. Recherchons des médecins vétérinaires pour poursuivre notre croissance et remplacer des congés de maternité. Expérience avec les nouveaux animaux de compagnie et chirurgie, des atouts. Équipe dynamique, ambiance hors pair, bonnes conditions et locaux qui sentent le neuf! Contacter :

Madame Lucie Paquet
418 840-0444
lucie.paquet@hotmail.com

Située à 5 minutes de Gatineau, la Clinique vétérinaire Val-des-Monts inc. est à la recherche d'un(e) médecin vétérinaire pour joindre son équipe de 2 médecins vétérinaires et 7 TSA. La clinique est équipée avec radiographies numériques et dentaires, appareil à dentisterie, appareils à biochimie et hématologie ainsi qu'un laboratoire. Nous faisons : chirurgies, dentisterie, consultations et médecine préventive pour les animaux de compagnie. Nous cherchons un(e) médecin vétérinaire responsable qui est intéressé(e) à faire une médecine de qualité, qui portera de l'intérêt pour approfondir et partager les cas cliniques, tout en respectant les choix des clients. Nous sommes heureuses d'aider à former un(e) médecin vétérinaire nouvellement diplômé(e), de partager nos connaissances et d'en acquérir de nouvelles. Horaire flexible avec conditions de travail intéressantes et une ambiance agréable. Contacter :

Dre Pascale Filion, m.v.
ou **Dre Nadia Lafontaine, m.v.**
819 671-8383
cvvaldesmonts@bellnet.ca

À la Clinique vétérinaire de l'île Jésus inc., nous recherchons un médecin vétérinaire (avec ou sans expérience) pour occuper un poste à temps plein.

Le travail d'équipe fait notre force. Chacun a sa place dans notre pratique où plusieurs décisions sont prises en comité. Les formations sont valorisées et très présentes et nos techniciennes en santé animale sont motivées. Nous pouvons leur déléguer plusieurs tâches, ce qui permet aux médecins vétérinaires de passer plus de temps avec leurs patients et leurs humains.

Si vous vous reconnaissez à travers nos valeurs, que vous avez envie de nous aider à développer une pratique que nous aimons et que vous êtes vaillants et centrés sur le bien-être animal, faites parvenir votre CV par courriel. Vous pouvez aussi nous joindre par téléphone. Contacter :

Dr Patrice Duchesne, m.v.
Clinique vétérinaire de l'île Jésus inc.
3625, boulevard Dagenais O
Laval, QC H7P 5C9
450 963-6612
patrice_duchesne@yahoo.ca

La Clinique vétérinaire rue Ontario inc. est en plein agrandissement (nous doublons la superficie) et cherche un médecin vétérinaire passionné pour agrandir son équipe. La clinique est située en plein cœur de Montréal, dans le quartier Centre-Sud. Nous avons une superbe clientèle composée de gens du quartier (agréable, bien souvent prête à la prise en charge de leur animal), de visiteurs plus éloignés et de refuges. Notre philosophie est d'offrir des plans de traitement adaptés et réalistes ainsi que de guider les propriétaires dans leurs choix. L'intégrité, l'authenticité, la passion, l'accessibilité et l'honnêteté sont les valeurs qui guident nos actions. Nous bâtissons ainsi une relation durable avec notre clientèle. Nous recherchons une personne dynamique qui a à cœur le service à la clientèle et qui aime travailler en équipe. La dynamique positive entre le personnel vétérinaire et les TSA est une composante importante au cœur même du concept entourant la clinique. Contacter :

Dr Charles Rochette, m.v.
514 442-7010
charlesveterinaire@gmail.com

Vous avez la passion pour les animaux et avez envie de vous dépasser? Vous voulez joindre une équipe dynamique, stimulante et ayant de hauts standards de qualité? La Clinique vétérinaire de Lachenaie inc. est à la recherche d'un(e) médecin vétérinaire pour un poste à temps plein, permanent, et ainsi rejoindre une équipe « tissée serrée » composée de médecins vétérinaires, de techniciennes diplômées et de personnel de soutien. La mission, les valeurs et les objectifs de l'entreprise sont simples : assurer un excellent service à la clientèle où le client et le patient sont au cœur de nos préoccupations et offrir une médecine de qualité où chacun joue un rôle important dans le bon fonctionnement de l'entreprise et dans son évolution professionnelle. Le candidat(e) devra être axé(e) sur un travail de qualité, être efficace dans ses interventions, apprécier le travail d'équipe et participer activement à l'amélioration continue de la clinique. Horaire sur 4 jours, samedi en rotation et salaire compétitif. Contacter :

Dr Isabelle Jacques, m.v.
450 582-7300
veterinairelachenaie@hotmail.com

Nous recherchons un 3e médecin vétérinaire pour compléter notre belle équipe appuyée par 5 TSA expérimentées et autres membres du personnel. La clinique est équipée d'un appareil de radiologie numérique et dentaire récent (2017), échographie, chirurgie et laboratoire sanguin sur place. Nous payons les cotisations de l'OMVQ, l'AMVQ et un budget de formation continue. Les horaires des soirs et des samedis seront partagés équitablement. Le poste est disponible pour un temps plein et permanent, ou si désiré, d'une durée limitée au remplacement d'un congé de maternité. Contacter :

Dr André Leblanc, m.v.
450 491-0392
a1.leblanc@videotron.ca

Le Centre vétérinaire Daubigny (Groupe vétérinaire Daubigny inc.) est à la recherche de médecins vétérinaires pour agrandir son équipe d'urgence.

Joignez-vous à nous!

- Équipe dynamique et passionnée;
- Équipement à la fine pointe de la technologie;
- Conditions salariales et avantages sociaux très concurrentiels;
- Environnement stimulant et convivial.

Pour plus d'information, contacter :

Dr Mathieu Ouellet, m.v.
418 872-5355
mouellet@daubigny.ca

Nous sommes à la recherche d'un(e) médecin vétérinaire pour pourvoir à un poste à temps plein ou partiel, avec un horaire de fin de semaine en alternance avec les autres médecins vétérinaires. Joignez-vous à une équipe enthousiaste et dynamique de 4 médecins vétérinaires et de 11 techniciennes dévoués et passionnés. L'Hôpital vétérinaire Lachapelle inc., situé à Sainte-Foy (Québec), existe depuis plus de 60 ans et a récemment été rénové. Sa clientèle, bien établie, est de grande qualité. Pour connaître les avantages reliés à l'emploi et pour toute information, contactez-nous!

Dr Robert Lachapelle, m.v.
418 653-2858
rlachapelle@veterinairelachapelle.com

Vous êtes à la recherche d'un emploi stimulant dans un milieu dynamique où la qualité de vie est une priorité? Venez vivre dans le Kamouraska!

La Clinique vétérinaire du Kamouraska inc., à La Pocatière, dans la belle région du Kamouraska, est à la recherche d'un(e) médecin vétérinaire à temps plein ou à temps partiel dans le domaine des animaux de compagnie.

- Petite équipe sympathique;
- Horaire très flexible favorisant un équilibre travail/loisirs/famille;
- Conditions de travail concurrentielles;
- Actionnariat possible à moyen terme;
- Dans un coin de pays parfait pour les amateurs de plein air, à seulement 1 h 15 de Québec.

Contacter :

Dr Martin Thibault, m.v., ipsav
418 324-9400
martinipigvet@hotmail.com

La Clinique vétérinaire de Matane recherche un troisième médecin vétérinaire pour un poste permanent. Si vous recherchez une ambiance de travail amicale et stimulante, une qualité de vie agréable, un horaire flexible et adapté à vos besoins et une rémunération compétitive, cette offre est pour vous. Contacter :

Dr Alain Chénard, m.v.
418 562-9696

La Clinique vétérinaire de la Jacques-Cartier est à la recherche d'un médecin vétérinaire associé. La clinique est établie depuis plus de 6 ans et les locaux viennent d'être complètement réaménagés. Notre clientèle est constituée de gens sympathiques qui recherchent et apprécient les services vétérinaires à proximité. Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier est une municipalité en pleine évolution, dans la banlieue de Québec. C'est également un endroit de villégiature incroyable. Nous pratiquons la médecine préventive ainsi que la médecine et la chirurgie générale pour les petits animaux. Pour une rencontre ou une visite, contacter :

Dre Kathleen Chen, m.v.
418 875-0233
kathybchen@gmail.com

La Clinique vétérinaire Gauvin inc. est à la recherche d'un(e) candidat(e) passionné(e) pour compléter son équipe de 4 médecins vétérinaires et 6 TSA dans le domaine des animaux de compagnie, des animaux exotiques et des poules urbaines. Notre clientèle est bien établie et notre credo est « Une approche humaine à la santé animale ». Nous sommes connus à Drummondville pour notre service attentionné et personnalisé. L'esprit d'équipe et l'entraide prédominent dans notre clinique et se font sentir chez nos clients. Les avantages sociaux sont très compétitifs et nous offrons une conciliation travail-famille exceptionnelle. Située dans le Centre-du-Québec, Drummondville offre un vaste accès à tout ce que vous pouvez désirer : loisirs, culture, plein air, etc. N'oubliez pas de consulter le fichier ci-joint pour de plus amples informations, et au plaisir de vous rencontrer sous peu! Contacter :

Dre Tanya Gauvin, m.v.
819 474-7899
info@cliniquéveterinairegauvin.com

Cherchons un médecin vétérinaire pour exercice à temps plein ou partiel avec un minimum de 3 jours/semaine. Possibilité de partage de temps entre la Clinique et l'Hôpital ou simplement travailler à un seul endroit. Technologies : sans papier, radiologie numérique, salle de dentisterie complète, laser, TonoVet, Cardiopet, capnographe, ECG, échographie. Service sur place d'un chirurgien et cardiologue ambulatoire. Équipe expérimentée et bien organisée. Possibilité de mentorat. Entente avantageuse et liberté de pratique. Contacter :

Dre Julie Blanchard, m.v.
819 635-4920
blanchard_julie@hotmail.com

Joignez-vous à une clinique en pleine croissance, située à côté du Mont-Royal, dans un quartier vibrant rempli de clients et de patients merveilleux. Notre équipe offre un environnement de travail dynamique, chaleureux, digital et numérique. Nous offrons du temps plein et du temps partiel. Contacter :

Dre Judith Weissmann, m.v.
514 842-5490
judith@vetplateau.com

L'Hôpital vétérinaire des Laurentides inc. collabore avec une clientèle fidèle et en constante expansion depuis 30 ans. Nous offrons un poste à temps plein et permanent pour ajouter un(e) 4^e médecin vétérinaire à notre équipe. Vous serez appuyé(e) par un personnel de soutien en or incluant 8 TSA, une réceptionniste et 2 assistantes et pourrez évoluer dans des locaux neufs dès ce printemps. Le poste est disponible immédiatement. Programme de mentorat bien structuré pour le/la candidat(e) qui le désire. Au plaisir de vous rencontrer. Contacter :

Dre Fanny Gionet, m.v.
418 849-1824
fgionet@hotmail.com

La Clinique vétérinaire des Cantons de l'Est inc. recherche un médecin vétérinaire.

- +/- 25 heures par semaine;
- Doit être disponible le samedi de 9 h à 12 h;
- Salaire à discuter;
- Doit être bilingue.

Contacter :

Dr Patrick Vandoren, m.v.
819 843-7350
cvcantons1989@hotmail.com

La Clinique vétérinaire St-Tite inc. est à la recherche d'un médecin vétérinaire dans le domaine des animaux de compagnie. Poste à temps plein ou partiel, selon les disponibilités du (de la) candidat(e). La clinique offre un équipement à la fine pointe de la technologie (ex. : biochimie et radiographies numériques et radiographies dentaires). Nous offrons des services de médecine générale et de chirurgie axés sur la qualité des services ainsi que le respect de la clientèle et des patients. La direction et le personnel de la clinique préconisent des relations de travail basées sur le partage des connaissances, l'entraide et la qualité de vie de chacun. Située à 40 minutes de Trois-Rivières, à moins de 2 h de Montréal et 1 h 30 de Québec, la clinique est au cœur d'un environnement de sports et de plein air, avec aussi une belle panoplie d'activités culturelles. Pour de plus amples informations, contacter :

Dr Yves Caron, m.v.
ou Dre Sylvie Plamondon, m.v.
418 365-7302 ou 819 247-0505

L'Hôpital vétérinaire des Bois-Francis S.E.N.C.R.L. est à la recherche de deux médecins vétérinaires en pratique des animaux de compagnie pour se joindre à une équipe dynamique de 9 médecins vétérinaires (4 en pratique des petits animaux et 5 en pratique des grands animaux), 9 techniciennes et 1 réceptionniste. L'hôpital se situe dans la belle région des Bois-Francis, à Victoriaville. L'emploi offert est un poste à temps plein et permanent. L'horaire est flexible et la charge de travail est de 25-30 heures par semaine (semaine de 4 jours). Nous serions aussi intéressés par un médecin vétérinaire qui pourrait nous offrir des heures pour un temps partiel. Le travail quotidien se compose de médecine et de chirurgie. L'hôpital est fraîchement rénové, moderne, bien organisé et bien équipé. Nous avons une clientèle de choix. Au plaisir de vous rencontrer!

N'hésitez pas à communiquer avec :

Dre Marie-Michèle Paré, m.v.
ou Dre Marlène Bédard, m.v.
819 357-8281
maringouin@hotmail.com

L'Hôpital vétérinaire Mercier inc. est à la recherche d'un médecin vétérinaire qui adore son métier pour se joindre à son équipe. Profitez de cette chance de travailler dans un milieu familial où il fait bon vivre et où vous pourrez développer votre plein potentiel. Une équipe de soutien d'expérience vous attend et vous serez entouré d'équipements de fine pointe (radiographie numérique [dentaire inclus], labo Idexx complet, laser thérapeutique, laser chirurgical, etc.).

Nous offrons un poste permanent, avec salaire très concurrentiel, avantages intéressants et budget de formation continue. Horaire flexible, fins de semaine en rotation. L'important pour nous est de trouver la personne idéale pour s'ajouter à notre famille. Si vous êtes une personne dynamique, qui aime travailler avec les animaux et les gens, notre hôpital sera votre milieu de travail idéal.

Suivez-nous sur Facebook et visitez notre site web pour nous connaître davantage. Contacter :

Dr Edward Gallagher, m.v.
450 691-3742
hypercat@live.com

Parmi une équipe expérimentée, pratiquez une médecine de haute qualité dans une ambiance chaleureuse et amicale avec plein d'outils pour le faire. Animaux de compagnie et espèces exotiques. Médecine interne, dentisterie, chirurgies (tissus mous, orthopédiques), radiographies numériques (incl. dentaires), endoscopie, échographie. Clientèle chaleureuse et fidèle, leurs animaux étant des membres de la famille. Contacter :

Dre Manon Flynn, m.v.
450 458-5382
mflynn@hudsonvet.ca

OFFRES D'EMPLOI – GRANDS ANIMAUX ET MIXTES

Nous sommes une équipe dynamique de 13 médecins vétérinaires et nous sommes situés à Rimouski et Mont-Joli. Équipement : R-X, échographe, hémo-biochimie. Nous avons besoin d'un médecin vétérinaire principalement dans le domaine des bovins. Si vous voulez profiter d'un bel esprit d'équipe, à votre écoute, dans une superbe région, joignez-vous à nous! Contacter :

Dr Martin Fournier, m.v.
418 731-0694
nitramfou@hotmail.com

Le Bureau vétérinaire de Ste-Marie est présentement à la recherche d'un Médecin vétérinaire œuvrant dans le domaine des grands animaux pour compléter son équipe de 5 médecins vétérinaires. Le bureau est situé à 20 minutes des ponts de Québec, en Beauce. La pratique est exclusivement bovine, composée en grande majorité de bovins laitiers. Les suivis de médecine préventive sont partagés par tous les médecins vétérinaires, ce qui encourage la communication entre les membres de l'équipe et fournit un environnement de travail particulièrement stimulant pour un praticien s'intéressant à la médecine de population. La qualité de vie est au cœur de nos priorités et la rémunération est très compétitive. Possibilité d'association rapide. Au plaisir de vous rencontrer! Contacter :

Madame Chantale Lambert
418 387-3733
clambert@globetrotter.net

La Clinique vétérinaire Centre-du-Québec inc. est à la recherche d'un(e) médecin vétérinaire en pratique des grands animaux (90 % bovins laitiers, 5 % bovins de boucherie et 5 % petits ruminants). La clinique est située à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, près de Drummondville. Notre équipe est composée de 9 médecins vétérinaires dans les grands animaux, 2 médecins vétérinaires dans les petits animaux et de 7 TSA. Nous offrons une multitude de services : médecine préventive (DSA, échographie), médecine curative, récolte et implantation d'embryons, collecte d'ovocytes (OPU), récolte et congélation de semence de taureau et de petits ruminants. La clinique dispose d'un appareil IDEXX (hématologie-biochimie) et d'un laboratoire (Pétrifilm, Triplate, parasitologie). Notre équipe est dynamique et nous avons la recherche à cœur; plusieurs projets sont présentement en cours. Le poste est disponible dès maintenant. Pour toutes questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous! Contacter :

Dre Nicole Ruest, m.v.
819 336-5050
nicoleruest11@gmail.com

TSA

Nous sommes à la recherche de deux TSA pour compléter notre équipe. À la clinique, les TSA font les pré et post consultations, assistent les médecins vétérinaires en chirurgie, font les détartrages, les analyses de laboratoire et beaucoup de service à la clientèle. Nous avons aussi dans l'équipe des réceptionnistes et des animalières, ainsi les TSA font le travail de TSA! Le bilinguisme, l'entregent et l'esprit d'équipe sont des qualités essentielles pour se joindre à notre équipe. Les conditions de travail sont avantageuses. Venez nous rencontrer! Contacter :

Madame Linda Morneau
514 364-1233
l.morneau@cliniqueveterinairelasalle.com

Poste à temps plein disponible dès maintenant pour un ou une TSA, à Laval, pour un long terme. Bienvenue aux finissants/finissantes, vous serez bien encadré(e). Clinique établie depuis plus de 35 ans. Possibilité de ne pas travailler les fins de semaine. Contacter :

Dre Diane Caisse, m.v.
450 687-8917
diane.caisse@cgcable.ca

OFFRE DE SERVICE

Médecin vétérinaire généraliste en pratique féline disponible pour dentisterie complexe/extractions chirurgicales, régulier ou occasionnel, régions de Montréal, Rive-Nord et Laurentides. Avec ou sans équipement complet. Contacter :

Dr Christian De Tillieux, m.v.
514 432-8567
servicesveterinaires@gmail.com

À VENDRE

Vetscan VS2 – Abaxis, analyseur de biochimie automatique. Appareil portable, n'est plus sous garantie et en excellent état. Prix : 2 000.00 \$ + taxes.

Contacter :

Maryève Naud
Hôpital vétérinaire du Bois inc.
418 696-1700
hvbtech@hotmail.com

Nous offrons GRATUITEMENT la construction complète de votre site web temporaire.
Sans obligation monétaire de votre part, laissez nos spécialistes vous démontrer
notre savoir faire.



- Site Web complet et clef en main.
- Nous sommes spécialisés dans votre domaine.
- Logiciel complet pour la gestion de votre site Web.
- Inscription en ligne en 5 minutes seulement.
- Application mobile incluse.
- Site Web déjà prêt pour Google.

- Évaluation gratuite de votre site Internet actuel.
- Nous vous offrons un rapport complet d'améliorations à apporter.
- Nous avons besoin que de 15 minutes de votre temps.

Prenez **rendez-vous**
dès maintenant !



**Plateforme web spécialisée
pour les vétérinaires.**

**On s'occupe
de vos protections
d'assurance.**

**On vous laisse
vacciner Victor.**



Assurance collective

Un programme exclusif, flexible
et adapté à votre réalité.



**Régimes collectifs
de retraite**

Une gamme complète
de régimes collectifs de retraite.
Conformez-vous à la loi 39
dès maintenant!



**Assurance individuelle
de personnes**

Vie, invalidité, maladies graves...
Laissez un conseiller en sécurité
financière prendre soin de votre avenir!

Renseignez-vous sur nos **solutions de protection.**

assurances-bnc.ca/omvq